

Action Cœur de Ville
Phase de déploiement
Avenant de projet
2019

1
DATE D’AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

AVENANT DE PROJET

A LA CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE ACTION CŒUR DE VILLE – OPERATION DE
REVITALISATION DU TERRITOIRE

DE BRIVE

ENTRE

- La Commune de Brive représentée par son maire Frédéric SOULIER,
- La Communauté d'agglomération du Bassin de Brive représentée par son vice-président en charge de l'aménagement du territoire, Christian PRADAYROL,
- La Commune d'Allasac, représentée par son maire Jean-Louis LASCAUX,
- La Commune de Donzenac, représentée par son maire, Yves LAPORTE,
- La commune d'Objat, représentée par son maire Philippe VIDAU,
- La Commune de Juillac, représentée par son maire Josette FARGETAS,

Ci-après, les « **Collectivités bénéficiaires** »

ET

- L'Etat représenté par le Préfet du département de la Corrèze, Frédéric VEAU,
- Le groupe Caisse des Dépôts et Consignations représentée par Annabelle VIOLLET, Directrice déléguée,
- Le groupe Action Logement représenté par Philippe DEJEAN, Président du Comité Régional,
- L'Agence Nationale de l'Habitat représentée par Frédéric VEAU, Préfet du département de la Corrèze,
- L'Etablissement public Foncier Nouvelle Aquitaine représenté par Pascal HORNUNG, Directeur Général par intérim,

Ci-après, les « **Partenaires financeurs** »

1

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Article 1. Bilan de la phase d'initialisation

1.1. Etudes et/ou diagnostics finalisés

№ Action	Axe	Nom de l'étude ou diagnostic	Maitre d'ouvrage de l'étude	Maitre d'ouvrage	Financement	Système de financement
C.ACV.2.1	2	Etude pour l'aménagement d'un centre de congrès	Services techniques CABB	CABB		Lancement des travaux en 2020
C.ACV.2.2	3	Etude de faisabilité Briv'Accélère	ALIPTIC	CABB	Caisse des Dépôts	Lancement des actions en septembre 2019

1.2. Etudes et/ou diagnostics encore en cours

№ Action	Axe	Nom de l'étude ou diagnostic	Maitre d'ouvrage de l'étude	Maitre d'ouvrage	Financement
B.ACV.2.4	2	Etude pour l'implantation de locomotives commerciales en centre-ville et optimisation des locaux d'activités		Ville de Brive	Caisse des Dépôts
B.ACV.5.1	5	Etude pour le réaménagement des espaces en RDC de l'immeuble consulaire		CCI	Caisse des Dépôts
C.ACV.3.1	3	Etude pour l'électrification et la décarbonation des bus	EDF	CABB	Caisse des Dépôts

1.3. Conclusions transversales des diagnostics

La commune de BRIVE figure dans la liste des 222 villes lauréates parue le 27 mars 2018 suite à la consultation nationale intitulée « Programme Action Cœur de Ville ». Ce programme constitue un formidable levier pour le renouveau de notre territoire, il offre l'opportunité de poursuivre dans un cadre partenarial les réflexions et démarches entamées pour redynamiser le centre historique et conforter le rôle moteur de la ville centre.

Le Conseil Municipal a voté une délibération le 26 septembre 2018 pour se doter d'une convention cadre pluriannuelle qui formalise la manière dont est conduit le programme Action Cœur de Ville de BRIVE avec une phase d'initialisation et une phase de déploiement.

Le périmètre arrêté comprend 1 secteur d'intervention :

- Le centre historique.

La phase d'initialisation, en cours, se décompose en 3 actions :

- La réalisation d'un diagnostic,
- La préparation du projet de redynamisation du Cœur de Ville,
- La mise en œuvre de 12 Actions Matures.

Conformément, à la trame d'avenant de projet à la convention cadre pluriannuelle Action Cœur de Ville - Opération de Revitalisation du Territoire, le présent chapitre a comme finalité d'exposer les conclusions tirées de la phase d'initialisation et en particulier du diagnostic.

• Axe n°1 ACV : l'habitat - Synthèse & Éléments clés

Pendant plusieurs années, la ville de BRIVE a perdu des habitants : 3.200 en 10 ans. Cette tendance est en train de s'inverser. Mais le ralentissement démographique observé par le passé a encore de lourdes conséquences sur l'habitat.

Dans le centre historique, l'essor de la vacance est significatif malgré les différentes opérations d'amélioration de l'habitat menées depuis 10 ans. De nombreux logements anciens non entretenus et ne répondant plus aux critères de qualité, notamment énergétique, restent vacants. 372 logements vacants ont été identifiés dans le centre-ville, soit un taux de vacance estimé de 21%. **Pour certains îlots, la collectivité a constaté les limites des anciens programmes d'amélioration de l'habitat. Des outils plus coercitifs doivent être envisagés :**

- Le curetage,
- Les Opérations de Restauration Immobilière (ORI),
- Les outils de Résorption de l'Habitat Indigne (RHI),
- L'expropriation pour cause d'utilité publique via la procédure DUP.

Une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) visant à accompagner les projets de rénovation des logements anciens a débutée fin 2016, selon 4 axes d'intervention :

- La résorption de l'habitat vacant,
- La lutte contre l'habitat indigne et le traitement des logements très dégradés,

- L'amélioration de la performance énergétique des logements,
- L'adaptation des logements occupés par des personnes âgées et/ou handicapées.

La mobilisation des bailleurs sociaux est également impérative, ils sont soutenus par un dispositif d'aides en faveur du parc public, mis en place par la CABB, axé sur l'acquisition-amélioration. Le conventionnement avec la Fondation du Patrimoine devrait permettre d'attirer des investisseurs privés dans le secteur de l'AVAP qui bénéficieront, pour les travaux portant sur les éléments extérieurs, à la fois de subventions mais aussi d'une défiscalisation jusqu'à 100% des travaux.

En conclusion, dans un contexte où l'argent public se raréfie, la collectivité n'a pas ménagé ses investissements en faveur du logement. Mais, la situation demeure fragile. Il faut que la ville de BRIVE avec ses partenaires publics et privés rentre dans une nouvelle phase de réinterprétation de son centre ancien.

①

Axe n°1 - Forces & Faiblesses

Forces : Les investissements et les outils institutionnels

Faiblesses : Le nombre de logements inadaptés, vides, délabrés

Objectifs : Regagner de la population en centre-ville et développer l'immobilier résidentiel par des programmes sur du foncier libéré pour des opérations en îlots.

• Axe n°2 ACV : le développement économique et commercial - Synthèse & Eléments clés.

Le centre-ville de BRIVE profite d'une offre commerciale dense. Au regard des densités commerciales observées dans des communes de taille similaire, on observe dans le cœur marchand, une densité commerciale supérieure à celles relevées dans les communes de 50 000 habitants.

Dans le même temps le taux de locaux vacants demeure élevé. La vacance commerciale dans le cœur marchand de BRIVE est supérieure aux moyennes observées (autour de 15%, contre 6 à 8% en moyenne) et peut contraindre l'attractivité de certains linéaires.

Si le commerce participe à l'attractivité d'un centre-ville, BRIVE montre également les signes d'un commerce en perte de vitesse :

- La présence de locaux vieillissants sur certains linéaires,
- Des locaux dont on ne sait pas s'ils sont abandonnés ou en activité,
- Des ruptures dans les continuités marchandes.

Le soutien au commerce du centre-ville est une des priorités fortes de l'action économique municipale et vient en complément des actions développées par la Communauté d'Agglomération en faveur du développement économique.

Les actions menées par la Ville pour l'attractivité commerciale passent notamment par :

- L'animation et la coordination réalisées par le manager du centre-ville : cette action est réalisée en partenariat avec la CCI de la Corrèze. Les animations de Noël, par exemple, entrent dans le champ de cette action, avec un budget direct de 80 000 € /an,
- L'aide administrative, financière et logistique apportée aux associations de commerçants pour mettre en place des actions (animations dans leurs rues),
- La création de boutiques éphémères tout le mois de décembre, depuis 3 ans. Projet d'installation sur 6 mois (de juillet à décembre) avec un loyer modéré,
- La mise en place de visuels adhésifs (par exemple des images anciennes de Brive) sur les commerces vacants depuis longtemps,
- Les interventions sur l'immobilier commercial (menées soit directement par la ville, soit déléguées à la SEM Territoire dans le cadre de la Convention Publique d'Aménagement (CPA).
- La construction d'une halle alimentaire qui a pour vocation de faire revenir une population en ville et qui bénéficiera aux commerces du centre-ville.

①

Axe n° 2 - Forces & Faiblesses

Forces : Le nombre et la diversité des commerces, l'action de la puissance publique

Faiblesses : La vacance et la vétusté des locaux, la baisse de fréquentation

Objectifs : Définir une série d'actions fortes pour mettre en accord notre centre historique commerçant avec les formes de consommation et d'achat de demain.

• Axe n°3 ACV : l'accessibilité, la mobilité et les connexions - Synthèse & Eléments clés

Le Plan de Déplacements Urbains approuvé en 2019, propose une série d'actions à mettre en œuvre en termes d'accessibilité et de mobilité sur le territoire de BRIVE. Cependant, des projets ont déjà été actés et certains sont bien avancés en particulier dans le centre historique.

Des avancées importantes ont été apportées en matière d'accessibilité : cheminements piétonniers, accessibilité des commerces, stationnement et création de voiries partagées. La mise en plateau du centre historique visant à obtenir une accessibilité constante jusqu'aux 2 parcs de stationnement (Guierle et Thiers) est également projetée. A partir du Centre historique, il est envisagé d'aménager plusieurs cheminements vers des équipements structurants :

5

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture 019-200043172-20191105-2018-1051-av1- CC Date de télétransmission : 05/11/2019 Date de réception préfecture : 05/11/2019
--

- Vers la piscine et le Parc des Sports via les avenues Bugeaud et Lagrange ;
- Vers la caserne Brune via les avenues Leclerc, Alsace Lorraine et la rue Poincaré ;
- Vers le quartier des lycées, via l'avenue Roosevelt et la rue Zola.

Autre enjeu identifié lors du diagnostic accessibilité et intermodalité, le plan de mise en accessibilité de la voirie et de l'espace public selon un axe Nord-Sud : Hôpital / Centre Historique / Gare SNCF.

L'itinéraire depuis le carrefour Avenue de Paris, traversant le centre historique jusqu'au bas de l'avenue Jean-Jaurès a été rendu accessible. L'opération d'aménagement du Pôle Intermodal de la Gare SNCF a complété l'itinéraire pour la partie de l'avenue Jean-Jaurès, allant de la 2ème ceinture de boulevards à la gare SNCF.

Les opérations restant à réaliser sont :

- Avenue de Paris (de l'avenue du Maréchal Brune au Pont Cardinal),
- Avenue Michel Labrousse,
- Avenue Jean-Jaurès (partie entre les deux ceintures des boulevards).

Le parking des Trois Provinces contiguë au centre-ville va devenir un parking de services à la mobilité desservi par la navette de centre-ville (gratuité en lien avec utilisation du parking). Stationnement, covoiturage, cycles en lien avec l'espace partagé Kennedy et la voie verte, recharge de véhicules électriques sont proposés sur ce site.

Deux grands items participent à l'accessibilité du réseau bus Libéo, à savoir la mise en accessibilité des points d'arrêts ainsi que celle des matériels roulants.

Au 1^{er} janvier 2016, 27 véhicules deviennent accessibles, soit 92,6% du matériel roulant de la CABB.

Pour favoriser l'efficience et la fréquentation du réseau TC qui constitue une faiblesse identifiée dans le diagnostic, la ville de BRIVE a transformé sa ligne traditionnelle de bus n°2 en ligne de bus à haut niveau de service (BHNS). Ce projet décliné en plusieurs tranches avec réalisation de sites propres et priorisation aux feux des TC, a permis de gagner en rapidité et en confort de déplacement.

①

Axe n°3 - Forces & Faiblesses

Forces : la politique tarifaire, l'intermodalité (P+R) le déploiement et le renouvellement des TC

Faiblesses : Les contraintes urbaines en centre historique

Objectifs : Œuvrer pour un accompagnement intelligent et cohérent de la mobilité vis-à-vis des attentes actuelles ou nouvelles des usagers : intermodalité, modes doux, stationnement.

6

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Axe n°4 ACV : l'espace public et le patrimoine - Synthèse & Eléments clés

A l'intérieur du centre historique, se côtoient des aménagements de qualité et de fonctions variées :

- Les rue piétonnes aménagées dans les années 1970 – 1980,
- Traitement de façade à façade en pavage,
- Vitesse limitée à 10 km/h et tonnage limité à 3T5,
- Stationnement non autorisé.

Les rues « semi piétonnes » aménagées avec des plateaux traversant

- Traitement de façade à façade par séquence incluse dans la zone de rencontre,
- Vitesse limitée à 20 km/h et tonnage limité à 3T5,
- Circulation sans restriction vis-à-vis des riverains et des livraisons,
- Stationnement matérialisé de façon ponctuelle.

Les rues ouvertes à la circulation aménagées de façade à façade

- Chaussée traitée en enrobé avec caniveau central,
- Vitesse limitée à 20 km/h,
- Circulation sans restriction vis-à-vis des riverains et des livraisons,
- Pas de stationnement matérialisé.

Les rues classiques (trottoir/chaussée)

- Chaussée en enrobé,
- Trottoir pavé ou en enrobé,
- Vitesse limitée à 20 km/h et tonnage limité à 15T,
- Stationnement matérialisé.

L'aménagement de la place Charles de Gaulle et de l'espace autour de la Collégiale Saint-Martin constitue le renouveau du cœur du Centre Historique dans toutes ses dimensions :

- Aménagement d'espaces de détente, de convivialité pour le public,
- Embellissement et verdissement de la place,
- Nouvelle place à l'eau et ambiance lumineuse des espaces publics,
- Prise en compte de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite,
- Amélioration de l'accessibilité des commerces : effacement des marches,
- Développement de terrasses, facilité d'installation des animations,
- Double sens cyclable généralisé et stationnement vélos.

L'aménagement de l'espace public est un élément moteur de l'attractivité du Cœur de Ville. Il est important que les cheminements soient accompagnés par l'aménagement de liaisons, en relation avec les principaux pôles de stationnement et d'attractivité (Place Winston Churchill, Place De Latre de Tassigny, Place du XIV Juillet, Caserne Brune) qui gravitent autour du centre historique. Des zones restent à aménager pour assurer une cohérence avec la réglementation applicable à la zone de rencontre généralisée à l'intérieur du centre historique. Mais la mise en plateau généralisé devrait permettre d'apporter une lisibilité de cet espace partagé et contribuer fortement à son attractivité.

Axe n° 4 - Forces & Faiblesses

Forces : La qualité et la diversité des espaces, l'appropriation de l'espace public

Faiblesses : La conciliation des usages multiples et parfois opposés de l'espace public

Objectifs : S'appuyer sur la culture et la pratique fortes des espaces publics à BRIVE pour conforter ceux-ci et être toujours dans la recherche d'innovations.

• Axe n°5 ACV : les équipements et les services publics - Synthèse & Eléments clés

Des réflexions sont menées sur les équipements publics en hyper-centre. Il est essentiel d'appréhender la dynamisation du centre-ville comme un phénomène dépendant de multiples facteurs qui interagissent les uns sur les autres.

Le dynamisme lié à l'activité commerciale et à la qualité des espaces publics n'est pas le seul observé, il s'accompagne quasi systématiquement, pour être pérenne, d'une animation corrélée à la fréquentation d'équipements emblématiques et passants.

Les actions déjà engagées renvoient, pour être exhaustives, à la problématique de l'animation et du dynamisme des centres-villes de demain à travers le prisme des équipements et des services publics :

- A quoi vont ressembler nos centres-villes « vivants » de demain ?

- Quels équipements innovants, originaux, futuristes doit-on d'ores et déjà penser pour que le centre-ville de BRIVE puisse être qualifié de centre-ville moderne, attractif, connecté, vivant dans 20-30 ans ?

Pour répondre à ces enjeux fondamentaux, la commune de BRIVE va consentir à faire une véritable analyse critique et constructive sur le devenir de ses équipements publics et l'animation de son hyper centre :

- Quelle(s) pratique(s) et quel(s) usage(s) vont apparaître auxquels la ville devra répondre ?
- Comment coupler l'action publique à des initiatives privées pour la réalisation d'équipements inédits aujourd'hui ?

La finalité visée par la commune est de saisir l'opportunité que constituent la renommée, la notoriété, le pouvoir d'attraction des commerces connus à l'échelle nationale pour générer et diffuser des dynamiques sur tout le centre-ville.

Les équipements publics doivent être à la hauteur des commerces, pas de concurrence entre eux mais une réelle complémentarité, car les uns comme les autres ne sont pas suffisamment captifs à l'échelle de BRIVE pour alimenter seuls un dynamisme pérenne dans le centre historique.

①

Axe n°5 - Forces & Faiblesses

Forces : La présence de nombreux équipements publics identifiés et fréquentés

Faiblesses : Les exigences et les normes liées aux équipements, l'inertie pour les faire évoluer

Objectifs : Eviter d'être dans la réaction et favoriser l'anticipation. Un programme d'équipements publics est extrêmement lourd d'où la nécessité de pouvoir répondre aux enjeux de moyen terme et non de court terme.

B I L A N

I

En 2018 - Commune de BRIVE, la phase d'initialisation de la convention cadre pluriannuelle Action Cœur de Ville a permis de démarrer un diagnostic territorial et une série de 12 actions sur un secteur d'intervention : le centre ancien. Ces actions s'inscrivent dans les 5 axes ACV. Les principaux enseignements tirés de ce diagnostic et des actions se retrouvent dans le chapitre 1.3 développé ci-dessus.

II

En 2019 - Commune de BRIVE, la phase d'initialisation Action Cœur de Ville est complétée par un avenant de projet ORT, dont le principal changement est le passage de 1 secteur d'intervention : le centre-ville à 4 secteurs d'intervention : le centre-ville, Rivet, Gaubre-Tujac, Les Chapéllies. Ce passage à 4 secteurs d'intervention à BRIVE est traduit par le schéma de synthèse page suivante.

III

En 2019 - Hors Commune de BRIVE, le diagnostic et le démarrage de plusieurs actions ont mis en évidence le fait que des sujets Action Cœur de Ville se retrouvaient dans d'autres communes de la Communauté d'Agglomération : la lutte contre l'habitat vétuste et délabré, la reconquête des commerces vacants, ... Cette convergence des problématiques territoriales entre la ville-centre et les communes périurbaines ne pouvait être mise de côté.

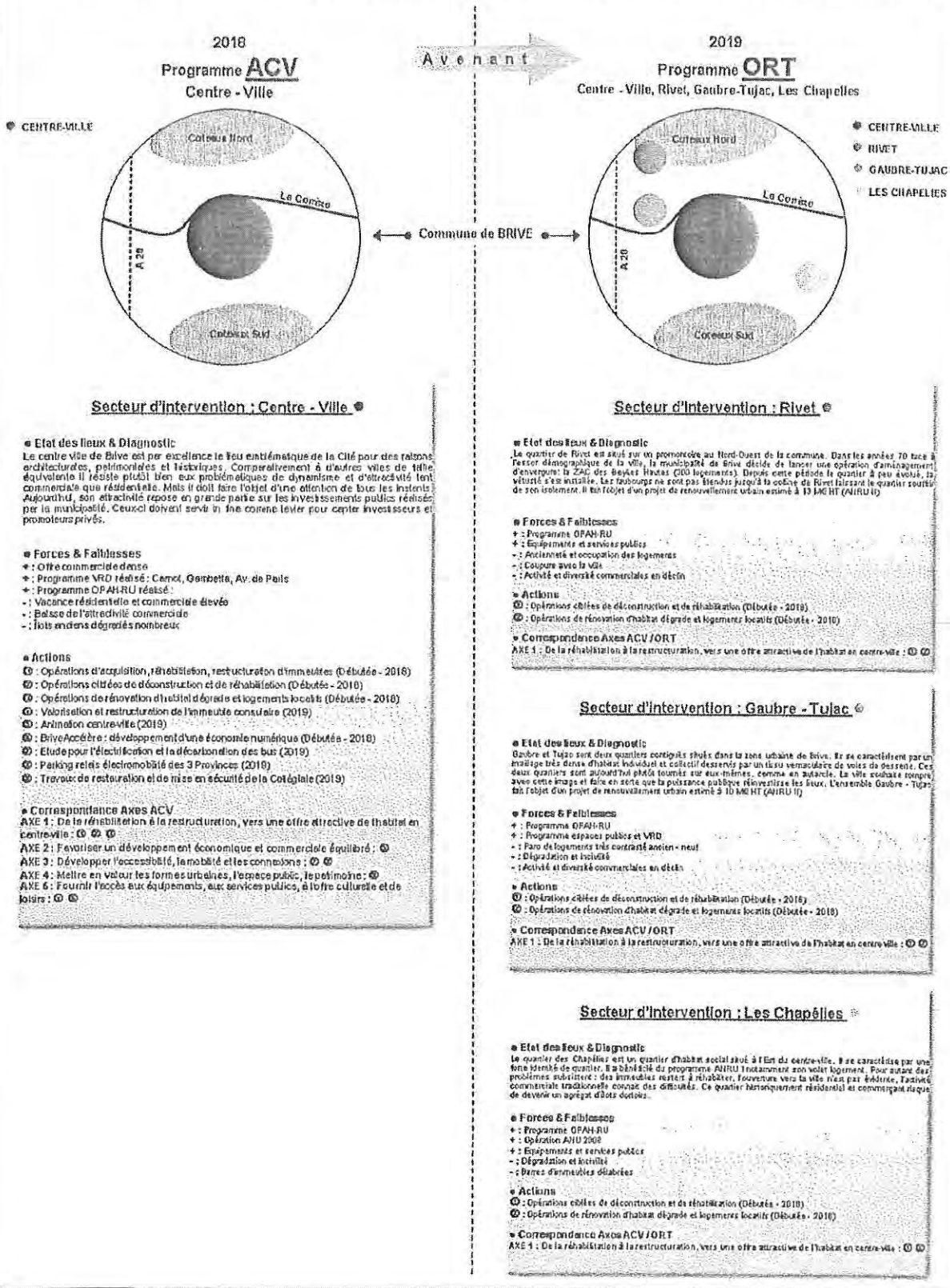
A ce titre l'avenant de projet et le passage du programme ACV au programme ORT constitue une réelle opportunité. Un changement d'échelle s'impose en passant de 1 commune BRIVE à 5 communes : ALLASSAC, BRIVE, DONZENAC, JUILLAC et OBJAT. Toutes les raisons qui ont conduit à ce changement d'échelle constituent la raison d'être du chapitre 2 : où comment le diagnostic et la monographie territoriales ont conclu à une géographie d'enjeu et d'intervention qui va au-delà de la ville-centre.

Le territoire adapté au programme ORT est celui de l'agglomération. Il repose sur une armature territoriale constituée de la ville centre et de ses centralités secondaires. Ces deux entités n'entrent pas en concurrence, elles se fédèrent et se renforcent mutuellement. Un programme d'actions uniquement sur la ville centre représente un risque de développement spatial à deux vitesses. La structuration multi-sites de notre territoire est un atout. Le programme ORT offre la possibilité de s'appuyer sur cette structuration pour donner sens et réalité à des projets qui font fi des limites administratives, à l'image du Projet de Territoire. Une intercommunalité représente un territoire indivisible lorsque les liens économiques, démographiques, culturels et environnementaux entre collectivités sont indéfectibles.

Commune de BRIVE

Conclusions transversales des diagnostics

De la phase d'initialisation Action Cœur de Ville (ACV) à la phase d'initialisation Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)



Article 2. Stratégie de redynamisation - Réponse conclusions du diagnostic

Les conclusions issues du diagnostic établi pour la commune de BRIVE dans le cadre du programme ACV ne constituent pas une découverte pour la municipalité. En 2016, dans la Page Urbaine, document novateur et prospectif, on retrouvait les mêmes enjeux et les mêmes constats sur des sujets aussi récurrents que : l'habitat, l'activité économique et commerciale ou les équipements publics.

Plus que la recherche d'une nouvelle stratégie pour répondre aux conclusions, c'est sur la détermination du périmètre territorial et sur la conduite des actions que nous nous devons de réinterroger notre phase d'initialisation à l'issue du diagnostic :

- Connaissant les atouts et les faiblesses de BRIVE une stratégie plurielle des secteurs d'interventions n'est-elle pas plus adaptée et cohérente vis-à-vis de la Page Urbaine ?
- Là où les dynamiques économiques et démographiques font fi des limites administratives, n'est-il pas plus légitime et crédible de passer sur une échelle intercommunale en lien avec le Projet de Territoire ?
- Les communes poursuivent des objectifs et des actions parfois similaires, l'avenant de projet ACV / ORT ne constitue-t-il pas une occasion sans précédent pour faire de la coopération et de la complémentarité territoriales une réalité à l'échelle de la Communauté d'Agglomération ?

• Stratégie de redynamisation - Réponse n°1

Connaissant les atouts et les faiblesses de BRIVE une stratégie plurielle des secteurs d'intervention n'est-elle pas plus adaptée et cohérente vis-à-vis de la Page Urbaine ?

Réponse : OUI.

Stratégie ORT : 1 commune : BRIVE - 4 secteurs : Centre-ville ; Rivet, Gaubre-Tujac, Les Chapéllies.

• Stratégie de redynamisation - Réponse n°2

Là où les dynamiques économiques et démographiques font fi des limites administratives, n'est-il pas plus légitime et crédible de passer sur une échelle intercommunale en lien avec le Projet de Territoire de la Communauté d'Agglomération ?

Réponse : OUI.

Stratégie ORT : 5 communes : ALLASSAC, BRIVE, DONZENAC, JUILLAC, OBJAT - 18 secteurs.

• Stratégie de redynamisation - Réponse n°3

Les communes poursuivent des objectifs et des actions parfois similaires, l'avenant de projet ACV / ORT ne constitue-t-il pas une occasion sans précédent pour faire de la coopération et de la complémentarité territoriales une réalité à l'échelle de la Communauté d'Agglomération ?

Réponse : OUI.

Stratégie ORT : Etablir une liste d'actions pour les 5 communes, tout en privilégiant les actions partagées par plusieurs d'entre elles et attachées à l'un des 5 axes thématiques ORT. Exemples : la rénovation et le réhabilitation de l'habitat, la sauvegarde du commerce en centre-ville.

- **La stratégie de redynamisation ORT déclinée par axes et par objectifs**

Axe n°1 ORT : l'habitat - Objectifs généraux partagés

- La lutte contre la vacance dans l'habitat ancien en centre-ville et centre-bourg,
- La lutte contre la dégradation et la vétusté des logements en centre-ville et centre-bourg,
- La reconquête démographique et résidentielle des quartiers centraux,
- Le renouvellement des constructions des quartiers centraux,
- L'adaptation du bâti aux nouveaux parcours résidentiels des jeunes et des personnes âgées.

Communes ayant des actions Axe n°1 ORT : ALLASSAC, BRIVE, DONZENAC, JUILLAC, OBJAT.

L'habitat en centre ancien est un sujet d'attention et de préoccupation pour les cinq communes figurant dans l'avenant de projet. Si ce sujet fait l'unanimité c'est qu'il est corrélaté à des phénomènes observés sur l'intégralité de notre territoire : le vieillissement et le faible renouvellement du parc de logements en hyper-centre ; la vacance de ce parc liée à son obsolescence face aux évolutions des standards résidentiels (taille des pièces, luminosité, balcons, aménagements des parties communes, parkings et stationnement,...) et à son inadéquation avec les nouveaux parcours résidentiels.

Le PLH approuvé le 12 décembre 2016, qui dresse un constat sans équivoque, et l'OPAH-RU multi-sites mis en place en 2017 qui constitue d'ores et déjà un moyen pour enrayer la diffusion du phénomène d'habitat précaire, ne sont pas suffisants.

Le Projet de Territoire de la CABB insiste sur la volonté des collectivités de faire cause commune autour de problématiques partagées. La thématique de l'habitat et du logement constitue une illustration parfaite de la convergence intercommunale d'intérêts et de la possibilité d'être plus efficient et opérant en se regroupant. Il est difficilement justifiable de proposer pour cet axe une série d'actions pour le seul centre historique de BRIVE alors même que les quatre autres communes OPAH-RU de la CABB doivent faire face dans leurs centres historiques respectifs à la même situation.

Le présent avenant ORT constitue une formidable opportunité de s'affranchir des limites administratives en l'occurrence ici les limites communales, d'être en cohérence avec le Projet de Territoire de l'Agglomération et d'utiliser un outil de contractualisation technique et financier transversal en mode projet.

Axe n°2 ORT : le développement économique et commercial - Objectifs généraux partagés

- La lutte contre la vacance des commerces en centre-ville et centre-bourg,
- Le soutien à l'installation et à la reprise des locaux vides,
- La volonté de faire revenir les consommateurs en centre-ville et centre-bourg,
- L'accompagnement des commerces pour répondre aux nouveaux modes de consommation.

Communes ayant des actions Axe n°2 ORT : BRIVE, JUILLAC, OBJAT.

Pendant de nombreuses années la question du développement économique et commercial s'est résumé à la concurrence artificielle qu'il pouvait exister entre les communes pour parvenir à attirer sur leurs territoires un nouvel artisan ou commerçant. Cette lecture simpliste et caricaturale est aujourd'hui révolue.

La démarche des collectivités pour cet axe se synthétise ainsi :

- Premièrement battre en brèche plusieurs idées reçues sur le développement économique et commercial,
- Deuxièmement, en réaction à la première affirmation, proposer une série d'actions pour les communes dont l'économie artisanale et commerciale se complète ou répond à des besoins différents mais sur des aires de chalandise partagées.

Très concrètement, dans le cas de la ville de BRIVE, il s'agit d'une reconquête des rez-de-chaussées commerciaux stratégiques le long des artères piétonnes du centre historique et ainsi éviter les discontinuités de linéaires commerciaux et la vampirisation par des activités de services peu cristallisantes en terme de dépenses et de consommation en magasin : assurances, mutuelles, banques...

Dans les communes de Juillac et d'Objat il s'agit par des opérations ciblées d'acquisition - rénovation de maintenir un niveau et une diversité de commerces de proximité de qualité. Le maintien d'une palette de commerces dits du quotidien est un gage de dynamisme pour les pôles d'équilibres de la CABB.

Le pari visé par les communes pour cet axe 2, est de répondre de façon partagée et innovante aux principes de réalité liés aux habitudes de consommation d'aujourd'hui : il est vain de vouloir uniformiser l'armature commerciale des communes structurantes de l'agglomération en dehors de BRIVE pour les segments d'achats dits occasionnels ou exceptionnels. Dans ce cas, il faut une agrégation des énergies pour préserver le centre historique de BRIVE en concurrence avec les autres villes de Nouvelle-Aquitaine.

En revanche, dans le cas des commerces du quotidien et de première nécessité, avoir un maillage et une répartition pertinents au sein des 40 communes qui constituent l'agglomération est une nécessité :

- Nécessité démographique (conserver et attirer des habitants),
- Nécessité territoriale (encourager toutes les actions visant à réduire les déséquilibres Est-Ouest à l'intérieur de la CABB),
- Nécessité environnementale (lutter contre la pollution et les nuisances engendrées par les déplacements domicile-commerces).

Axe n°3 ORT : l'accessibilité, la mobilité et les connexions - Objectifs généraux partagés

- La nécessité de répondre aux exigences de la loi notamment pour l'accessibilité PMR,
- La prise en compte simultanée de la mobilité : des biens, des informations et des personnes,
- La réponse vis-à-vis des attentes des professionnels en terme numérique,
- La réponse vis-à-vis des besoins du public en terme de transports et d'intermodalité,
- Le déploiement de services équivalents communes émettrices - communes réceptrices.

Communes ayant des actions Axe n°3 ORT : ALLASSAC, BRIVE, DONZENAC.

L'axe relatif aux déplacements rassemble une série d'actions dont la finalité est de démocratiser et de favoriser le partage de l'espace public. Alors que les modes de déplacements alternatifs sont en constante progression, les collectivités ont compris tous les bénéfices qu'elles pourraient tirer du décloisement de l'espace public notamment la fin des aménagements exclusifs tout piéton ou tout véhicule. Pour ramener des chalandis en centre historique et retrouver des fréquentations journalières en hausse, les déplacements ne doivent plus constituer une contrainte.

Conséquence de ce postulat, les communes proposent une série d'actions qui visent à améliorer l'accessibilité de leurs espaces emblématiques. Plus que des actions sur les moyens de transports mission pour laquelle les communes ne sont pas forcément compétentes, la finalité recherchée est de porter des actions qui créent les conditions spatiales favorables à toutes les formes de déplacements : limitation des pentes et des emmarchements, accessibilité des rez-de-chaussée, matériaux au sol homogènes et balisés, stationnement sécurisé,...

Alors que pour certains axes du programme ORT, il existe en parallèle un panel notable d'outils pour développer des projets, la question des connexions est souvent traitée par défaut. Grâce à cet avenant de projet, cette question retrouve toute sa légitimité et redevient d'actualité notamment en ayant à l'esprit la forte corrélation qu'il existe entre les actions du programme ORT, ci-joint proposées, et l'approbation du nouveau PDU de la CABB qui doit intervenir en Conseil Communautaire le 24 juin prochain.

Axe n°4 ORT : l'espace public et le patrimoine - Objectifs généraux partagés

- La volonté de faire évoluer l'espace public sans le sanctuariser ou le dénaturer,
- La sensibilité des habitants pour faire « vivre » le patrimoine emblématique,
- La nécessité d'avoir des espaces publics de qualité en terme d'attractivité ;
- La visibilité des investissements publics en terme d'aménagement.

Communes ayant des actions Axe n°4 ORT : ALLASSAC, BRIVE, DONZENAC, JUILLAC.

L'argumentaire qui justifie l'inscription de plusieurs actions sous l'axe n°4 du programme ORT est assez similaire à celui développé pour l'axe précédent. Alors que le Projet de Territoire et dans une moindre mesure le PDU attirent l'attention sur l'urgence pour notre territoire de se mobiliser en faveur de la mise en valeur du patrimoine, les divers desseins et idées des collectivités peinent à devenir réalité, faute de moyens. Ils subissent souvent un arbitrage défavorable au profit des actions liées à l'habitat et à l'économie. Les collectivités se rendent compte que spatialement et économiquement parlant, ils sont générateurs de plus-values toutes aussi importantes.

Le programme ORT qui appréhende la problématique des centres anciens dans toutes ses dimensions permet d'inscrire dans une démarche projet des actions parfois délaissées. Si la fréquentation et la redynamisation des centres passent indiscutablement par l'habitat et le commerce, elles doivent être adossées à un programme ambitieux de reprises et d'embellissement du « vide » et du tissu vernaculaire : places, rues et allées, qui irriguent les centres.

Les habitants sont particulièrement sensibles à la qualité et à la préservation des espaces publics et du patrimoine. Tout abandon est immédiatement ressenti comme une régression dans la vie d'une commune. Pour les communes de l'agglomération dont le cadre de vie représente un atout majeur, la possibilité d'inscrire des actions en liens avec celui-ci dans le programme ORT est une garantie de conforter leurs points forts.

En ce sens l'éligibilité des projets contenus dans l'axe n°4 est primordiale : conforter les points forts et combler les points faibles via des actions mûrement raisonnées et calibrées, un double effet levier du programme ORT.

Axe n°5 ORT : les équipements et les services publics - Objectifs généraux partagés

- L'obligation pour les communes de répondre aux nouvelles attentes des habitants,
- L'importance grandissante accordée à la conservation des services publics traditionnels,
- Le maintien des équipements en centre-ville et centre-bourg gage d'animation et de vitalité,
- Le nombre d'équipements vieillissants construits durant les trentes glorieuses.

Communes ayant des actions Axe n°5 ORT : ALLASSAC, BRIVE, DONZENAC, JUILLAC.

La question des équipements et des services publics s'est longtemps résumée à un débat stérile qui consistait à déterminer si oui ou non la ville centre vampirisait les équipements publics et se plaçait en position hégémonique vis-à-vis des communes qui l'entoure. Le Projet de Territoire de l'Agglomération prône le contraire et s'évertue avec force à démontrer que la ville centre, BRIVE, d'un côté et les communes qui constituent la CABB d'un autre côté travaillent main dans la main sur ce sujet. Pas de concurrence mais de la complémentarité. Pas de concentration ou de centralisation automatique mais une répartition judicieuse.

Les pôles d'équilibres de l'Agglomération possèdent des équipements publics nés à l'occasion de la reconstruction et de la modernisation des trentes glorieuses : écoles, équipements sportifs, équipements culturels. Les grands plans successifs de l'Etat permirent aux collectivités de bénéficier des retombées positives des politiques interventionnistes d'aménagement du territoire. Aujourd'hui, c'est sous une autre forme que l'Etat vient au soutien des collectivités sur ce sujet extrêmement sensible des équipements et services publics.

Désormais c'est aux collectivités de témoigner de leurs motivations et de leurs volontés de moderniser et de diversifier leurs équipements. 4 communes de la CABB proposent des actions qui s'inscrivent dans cet axe, elles espèrent en retour une réponse favorable pour des projets publics, communaux et d'intérêt général. trois conditions que l'on retrouve de façon récurrente dans la philosophie générale de la phase d'initialisation du programme ORT.

B I L A N

I

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB) regroupe 48 communes depuis le 1^{er} janvier 2014. En 2018, la CABB a établi un Projet de Territoire ambitieux et novateur qui témoigne de la forte volonté des élus de faire de l'agglomération un réel territoire de projet. L'avenant de projet ORT est un outil opérationnel et financier qui permet de donner sens et réalité à cette volonté.

Impensable que la ville centre candidate seule au programme ORT alors même que plusieurs des pôles d'équilibre ou de proximité de la CABB peuvent en bénéficier. **Une Agglomération forte c'est une ville-centre et un territoire rural contigu dont les dynamiques de développement sont indexées.**

II

Le programme ORT ne représente pas une aubaine pour établir une liste disparate de projets dont la seule motivation à l'inscription au dispositif est financière. Tous les projets qui figurent dans les tableaux répondent à une sélection stricte et rigoureuse :

1. Les projets doivent répondre point par point au triptyque ORT : Axes/Objectifs/Actions,
2. Les projets doivent s'inscrire dans une logique Intercommunale,
3. Les projets doivent être réalistes en terme opérationnel et financier,
4. L'absence de concurrence et d'antagonisme entre projets et entre collectivités,
5. Les communes engagent leurs responsabilités quant à l'exécution des dits projets.

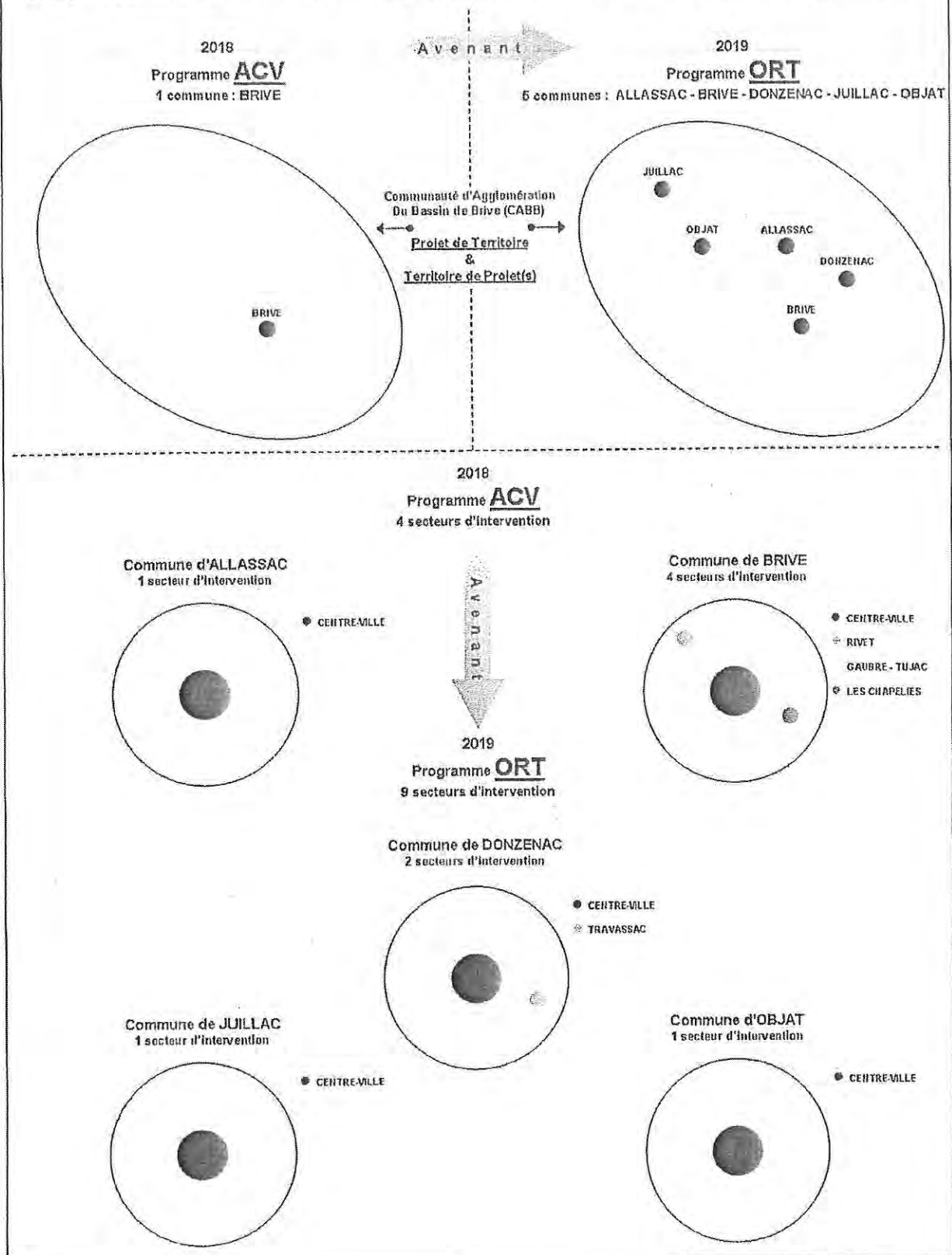
III

Les propositions d'actions du programme ORT sont issues d'un important travail partenarial. La chance d'aboutir du présent avenant à comme corollaire la validation en amont de son contenu par tous les partenaires financeurs notamment les services de l'Etat. Un choix fort et assumé de la part de la CABB et des communes : aucune action n'a été inscrite sans dialogue et consultation préalable avant l'examen de l'avenant de projet en commission.

Avenant de projet ORT Multi-sites

ALLASSAC - BRIVE - DONZENAC - JUILLAC - OBJAT

De la phase d'initialisation Action Cœur de Ville (ACV) à la phase d'initialisation Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)



18

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Article 3. Les dynamiques en cours : mise en œuvre des actions mûres

Bilan de la mise en œuvre des actions mûres

3.1. Actions mûres engagées, état d'avancement

Localisation	Titre Action	Age	Description	État d'avancement	Commentaires
CABB	C.ORT.1.1	1	Soutenir financièrement la réhabilitation de logements dégradés, vacants, localités	Opération débutée en sept 2017	OPAH RU avec soutien financier de la CABB et des communes RU
Brive	B.ACV.1.5	1	Dans le cadre de l'ORI mettre en place une DUPT sur 10 immeubles identifiés	Enquête publique en juillet, arrêté de DUPT prévu pour oct 2019	
Juillac	J.ORT.1.1	1	Acquisition foncière Ilot insalubre pour aménagement espace public quartier église	Procédure d'abandon manifeste en cours acquisitions amiables en cours de finalisation	DIETR 2019 sollicitée sur acquisitions DIETR 2020 à demander sur travaux
Objet	O.ORT.1.1	1	Acquisitions foncières pour réhabilitation immeuble Foye	Immeuble Foye acquis	
CABB	C.ACV.2.1	2	Création espace Congrès	Etude de faisabilité réalisée Choix du maître d'œuvre sept 2019 Lancement travaux juin 2021	A teneur contractualisation REGION
Brive	B.ACV.2.2	2	Marché de Noël	Préparation en cours	
CABB	C.ACV.2.2	2	Programme de développement d'une économie numérique	Etude réalisée recrutement d'un coordinateur numérique en cours, dispositif d'accompagnement mis en œuvre	
CABB	C.ACV.3.1	3	Remplacement des bus diesel par des bus électriques	Etude finalisée pour juillet 2019	
CABB	C.ACV.3.2	3	Réalisation d'un parking relais électromobilité des 3 Provinces	Travaux réalisés été 2019 Livraison sept 2019	

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Donzenac	D.ORT.3.1	Accessibilité	3	Agenda d'accessibilité programmée des ERP	Programme débuté en 2018	
Brive	B.ACV.4.1	Rénovation de la collégiale St Martin	4	Restauration intérieure (colonnnettes et orgues) et travaux électriques	Travaux en cours de réalisation	Livraison mi-déc 2019
Objet	O.ORT.2.1	Etude de faisabilité et d'opportunité pour la restructuration d'équipements	2	Halle couverte, marché piéton, salle des congrès		

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

3.2. Actions mûres non engagées mais financées (calendrier prévisionnel)

Localisation	Marquage	Actif	Age	Désignation	Caractéristiques
Brive	B.ACV.2.1	Augmentation capital SEM	2	Apport en numéraires par émission de nouvelles parts	Attente concrétisation opérations en fonds propres
Donzenac	D.ORT.4.2	Aménagement de places	4	Les Cordeliers et Travassac hors PAB	travaux 2ème semestre 2019

DATE D’AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture¹
 019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
 CC
 Date de télétransmission : 05/11/2019
 Date de réception préfecture : 05/11/2019

3.3. Actions mûres au plan de financement incomplet

Localisation	N° Action	Action	Age	Description	Caractéristiques
Brive	B.ACV.1.1	Opérations d'acquisition, réhabilitation, restructuration d'immeubles	1	Acquisition 14 rue Gambetta	Acquisition réalisée, projet d'aménagement à définir
Brive	B.ACV.1.2	Opérations d'acquisition, réhabilitation, restructuration d'immeubles	1	Acquisition/ réhabilitation 11 rue Gambetta	Recherche opérateurs logement social ou accession propriété avec financement AL
Brive	B.ACV.1.3	Opérations d'acquisition, réhabilitation, restructuration d'immeubles	1	Acquisition/ réhabilitation 25 rue de la République	Recherche opérateurs logement social ou accession propriété avec financement AL

Accusé de réception en préfecture
 019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
 CC
 Date de télétransmission : 05/11/2019
 Date de réception préfecture : 05/11/2019

DATE D’AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Brive	B.AC.V.1.4	Opérations d'acquisition, réhabilitation, restructuration d'immeubles	1	Ilot La Fontaine	Négociation en cours par EPF
Allassac	A.ORT.1.1	Rue Delmond Duvalard	1	Déconstruction d'un îlot insalubre, aménagement espace public	Attente chiffrages
Allassac	A.ORT.1.2	rue des 2 Portes	1	Déconstruction d'un îlot insalubre, aménagement espace public	Attente chiffrages
Allassac	A.ORT.1.3	Place du 14 juillet	1	Acquisition, déconstruction-réhabilitation, aménagement espace public	Attente chiffrages
Allassac	A.ORT.1.4	Immeubles Place Allègre	1	Acquisition, déconstruction-réhabilitation, aménagement espace public	Attente chiffrages
Allassac	A.ORT.1.5	rue Porte	1	Acquisition, déconstruction-réhabilitation, aménagement espace public	Attente chiffrages
Objet	O.ORT.1.2	Opérations d'acquisition, réhabilitation, restructuration d'immeubles	1	Ilot rue Ancien temple	

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Objet	C.ORT.1.3	Opérations d'acquisition, réhabilitation, restructuration d'immeubles	1	Ilot Jean Sirey	
Brive	B.ORT.2.1	Ouverture Maison Cœur de Ville	1 ; 2	Création structure accompagnement projets habitat/commerce	Etude de faisabilité sur site en cours
Brive	B.AC.V.2.2	Animation du centre-ville	2	Appel à projets mensuel	
Brive	B.AC.V.2.3	Etude pour l'implantation de locomotives commerciales en centre-ville et optimisation des locaux d'activité	2	Favoriser l'implantation d'une grande enseigne identifier les locaux à enjeux	Etude non lancée
Juillac	J.ORT.2.1	Commerce vacant	2	Aide à l'installation	Attente financement
Donzenac	D.ORT.4.1	Rue du Puy Broch	4	Aménagement de place	Attente financement
Brive	B.ORT.4.1	Accompagnement appel à projets Caserne Brune	4	Réécriture de l'ancien site militaire en nouveau quartier	Attente financement
Allasac	A.ORT.4.1	Réaménagement des places Alègre et République	4	Mise en valeur de l'espace public	prévu pour 2020
Juillac	J.ORT.4.1	Quartier Eglise	4	Réhabilitation de la place	2020

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Juillac	J.ORT.5.1	Maison de santé	5	création d'une maison de santé pluridisciplinaire en réhabilitant un bâtiment existant	finalisation financement en cours
Allasac	A.ORT.5.1	Maison Fontaine	5	Déplacement de la bibliothèque et restructuration en médiathèque	
Donzenac	D.ORT.5.1	Salle des fêtes	5	Opération de démolition-reconstruction	

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

DATE D’AFFICHAGE

Article 4. Définition des secteurs d'intervention

4.1. Liste des secteurs d'intervention, identification du centre-ville de la ville principale et justification opérationnelle

4.1.1. Secteur d'intervention 1 Brive Centre

Ce secteur correspond au centre-ville de la ville principale, correspondant à un périmètre ayant pour limite la 2^{ème} ceinture de boulevard de la Ville de Brive et incluant l'ancien site de la caserne Brune en limite sud de celui-ci.

Ce périmètre vaudra secteur d'intervention ORT, périmètre OPAH Renouvellement Urbain et périmètre d'intervention de la SPL dans le cadre de la nouvelle concession d'aménagement « Cœur de Ville ».

4.1.2. Secteur d'intervention 2 Quartiers Prioritaires au titre de la Politique de la Ville

Ces secteurs correspondent aux Quartiers de Rivet, Tujac-Gaubre et les Chapéles.

4.1.3. Secteur d'intervention 2, 3, 4, 5

Ceux-ci correspondent au centre-ville ou centre-bourg des communes d'Allasac, Donzenac, Objat et Juillac.

Ils sont calqués sur les périmètres OPAH Renouvellement urbain existants.

4.2. Cartes de chacun des secteurs d'intervention (Annexe n°5)

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

05 NOV. 2019

Article 5. Plan d'action prévisionnel global et détaillé

5.1. Calendrier détaillé du plan d'action (Annexe n°2)

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

5.2. Plan d'action global (Annexe n°3)

ALLASSAC

N° Action	Action	Aré	Description	Calendrier
PRIORITE 1 ACQUISITION DE CONSTRUCTION RESTAURATION ESPACE PUBLIC				
A.ORT.1.1	Rue Delmond Duviolard	1	Déconstruction d'un îlot insalubre, aménagement espace public	2019
A.ORT.1.2	Rue des 2 Portes	1	Déconstruction d'un îlot insalubre, aménagement espace public	2019
A.ORT.1.3	Place du 14 juillet	1	Acquisition, déconstruction-réhabilitation, aménagement espace public	2020
A.ORT.1.4	Immeubles Place Allègre	1	Acquisition, déconstruction-réhabilitation, aménagement espace public	2020
A.ORT.1.5	Rue Porte	1	Acquisition, déconstruction-réhabilitation, aménagement espace public	2020
A.ORT.4.1	Réaménagement des places Allègre et République	4	Mise en valeur de l'espace public	2020
PRIORITE 2 AGES AU FOURREMEINS ET SPAIRES PUBLIQUES				
A.ORT.5.1	Maison Fontaine	5	Déplacement de la bibliothèque et restructuration en médiathèque	2019

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
 019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC
 Date de télétransmission : 05/11/2019
 Date de réception préfecture : 05/11/2019

BRIVE

N° Action	Action	Age	Description	Calendrier
B.ACV.1.5	Opérations ciblées de déconstruction et/ou réhabilitation	1	Dans le cadre de l'ORI mettre en place DUPT sur 10 immeubles identifiés	fin 2019
B.ACV.1.1	Opérations d'acquisition, réhabilitation, reconstruction d'immeubles	1	Acquisition 14 rue Gambetta	2020
B.ACV.1.2	Opérations d'acquisition, réhabilitation, reconstruction d'immeubles	1	Acquisition/ réhabilitation 11 rue Gambetta	2020
B.ACV.1.3	Opérations d'acquisition, réhabilitation, reconstruction d'immeubles	1	Acquisition/ réhabilitation 25 rue de la République	2020
B.ACV.1.4	Opérations d'acquisition, réhabilitation, reconstruction d'immeubles	1	Ilot La Fontaine	2021

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

DATE D’AFFICHAGE

05 NOV. 2019

B.ORT.2.1	Ouverture Maison Cœur de Ville	1 ; 2	Création structure accompagnement projets habitat/commerce	2020
PROJET DE PLAN D'AMÉNAGEMENT URBAIN COMMERCIAL				
B.AC.V.2.1	Augmentation capital SEM	2	Apport en numéraires par émission de nouvelles parts	fin 2019
B.AC.V.2.2	Animation du centre-ville	2	Marché de Noël	fin 2019
B.AC.V.2.3	Animation du centre-ville	2	Appel à projets mensuel	2019
B.AC.V.2.4	Etude pour l'implantation de locomotives commerciales en centre-ville et optimisation des locaux d'activité	2	Favoriser l'implantation d'une grande enseigne identifier les locaux à enjeux	2020
B.ORT.4.1	Accompagnement appel à projets Caserne Brune	4	Réécriture de l'ancien site militaire en nouveau quartier	2020
PROJET DE PLAN D'AMÉNAGEMENT URBAIN				
B.AC.V.4.1	Rénovation de la collégiale St Martin	4	Restauration intérieure (colonnnettes et orgue) et travaux électriques	2019

CABB

Intervention	Action	axe	Description	Calendrier
PROJET DE PLAN D'AMÉNAGEMENT URBAIN				
C.ORT.1.1	Opérations de rénovation d'habitat dégradé et logements locatifs	1	Soutenir financièrement la réhabilitation de logements dégradés, vacants, locatifs	Opération débutée en sept 2017

Accusé de réception en préfecture
 019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC
 Date de télétransmission : 05/11/2019
 Date de réception préfecture : 05/11/2019

PRIORITE FAVORISER LE MOBILITES					
C.AC.V.3.1	Etude pour l'électrification et la décarbonation des bus	3	Remplacement des bus diesel par des bus électriques	Etude finalisée pour juillet 2019	
C.AC.V.3.2	Parking relais électromobilité des 3 Provinces	3	Réalisation d'un parking relais électromobilité des 3 Provinces	Travaux réalisés été 2019 Livraison sept 2019	
C.AC.V.3.3	Etude pour la décarbonation des flottes de véhicules des 6 collectivités	3	Diagnostic/pistes d'actions et de stratégie	2020	
C.AC.V.3.4	Optimisation de l'éclairage public	3	Optimisation de l'éclairage public des 6 collectivités avec mise en place d'intracring	2020	
C.AC.V.3.5	Favoriser la pratique du vélo	3	Développement réseau et acquisition matériel	2020	
PRIORITE FAVORISER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE					
C.AC.V.2.1	Valorisation et restructuration de l'immeuble consulaire	2	Création espace Congrès	Etude de faisabilité réalisée Choix du maître d'œuvre sept 2019 Lancement travaux juin 2021	
C.AC.V.2.3	Etude	2	Diagnostic et outils de lutte contre la vacance commerciale	Lancement début 2020 Réalisation Caisse des Dépôts	
C.AC.V.2.2	Briv/Accélère	2	Programme de développement d'une économie numérique	Etude réalisée recrutement d'un coordinateur numérique en cours	

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

DONZENAC

Intitulé	Action	Age	Description	Créance
PRIORITE 1 MISE EN VALEUR D'UN ESPACE PUBLIC				
D.ORT.4.2	Aménagement de places	4	Les Cordeliers et Travassac hors PAB	2ème semestre 2019
D.ORT.4.1	Rue du Puy Broch	4	Aménagement de place	2021
PRIORITE 2 AMELIORATION DE LA MOBILITE ACCESSIBILITE				
D.ORT.3.1	Accessibilité	3	Agenda d'accessibilité programmée des ERP	Programme débuté en 2018
PRIORITE 3 ACCES AUX EQUIPEMENTS				
D.ORT.5.1	Salle des fêtes	5	Opération de démolition-reconstruction	2021

JUILLAC

Intitulé	Action	Age	Description	Créance
PRIORITE 1 ACQUISITION DEMOLITION RESTRUCTURATION ILOT DEGRADE				
J.ORT.1.1	Opération d'acquisition, réhabilitation et restructuration	1	Acquisition foncière ilot insalubre pour aménagement espace public quartier église	2019-2020
J.ORT.4.1	Quartier Eglise	4	Réhabilitation de la place	2020
PRIORITE 2 AMELIORATION DES SERVICES DE SANTE DE PROXIMITE				
J.ORT.5.1	Maison de santé	5	Création d'une maison de santé pluridisciplinaire en réhabilitant un bâtiment existant	2019-2020
PRIORITE 3 ENCOURAGEMENT DES SERVICES COMMERCIAUX				
J.ORT.2.1	Commerce vacant	2	Aide à l'installation	Attente financement

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
 019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC
 Date de télétransmission : 05/11/2019
 Date de réception préfecture : 05/11/2019

OBJET

UNITÉ FONCTIONNELLE	SECTION	AVC	DESCRIPTION	CALENDRIER
PROJET DE REHABILITATION, RESTRUCTURATION D'ILOTS				
O.ORT.1.1	Opération d'acquisition, réhabilitation et restructuration	1	Acquisitions foncières pour réhabilitation - Immeuble Faye	2015-2019
O.ORT.1.2	Opérations d'acquisition, réhabilitation, restructuration	1	Ilot rue Ancien temple	2020
O.ORT.1.3	Opérations d'acquisition, réhabilitation, restructuration	1	Ilot Jean Sirey	2020
PROJET DE REHABILITATION, RESTRUCTURATION D'ILOTS COMMERCIAUX				
O.ORT.2.1	Etude de faisabilité et d'opportunité pour la restructuration d'équipements	2	Haie couverte, marché piéton, salle des congrès	Début 2019 Fin 2020

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Article 6. Objectifs et modalités de suivi et d'évaluation des projets

Le suivi et l'évaluation des projets sont assurés grâce à des points d'étapes réguliers de deux types :

- Un état d'avancement déclaratif simple, sous la forme d'un suivi financier mensuel, portant sur la mise en oeuvre effective du programme ACV.
- Un état d'avancement trimestriel soumis au comité de projet et transmis pour information au comité régional.

Lors de la finalisation d'une action, un rapport détaillant les modalités de mise en oeuvre de l'action, les résultats atteints et les modalités de pérennisation des résultats, sera présenté au comité de projet.

A mi-contrat, un rapport d'avancement déclaratif devra être exposé au comité de projet. Il permettra de mettre en évidence l'avancement global du programme d'actions.

Le suivi effectué lors du déploiement du projet se conclura par une phase d'évaluation finale afin de juger des résultats. Cette évaluation se réalisera à partir d'une grille qui suivra les cinq axes thématiques, avec certains indicateurs communs au Programme national, et d'autres qui seront librement sélectionnés et propres aux problématiques locales.

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

DATE D’AFFICHAGE

05 NOV. 2019

ANNEXES

Annexe 1 - Livrables des études réalisées dans le cadre du diagnostic	P. J.
<ul style="list-style-type: none">• Annexe 1.1 : C.ACV.2.1 - Création espace Congrès - Maître D’Ouvrage : CCI 19 - AMO : SEM TERRITOIRES - Diagnostic - Avant-Projet et étude des scénarios.• Annexe 1.2 : C.ACV.2.1 - Création espace Congrès - Etude de faisabilité - Choix du maître d’œuvre septembre 2019 - Lancement travaux juin 2021.• Annexe 1.3 : C.ACV.2.2 - Briv’Accélère - Programme de développement d’une économie numérique - Etude réalisée recrutement d’un coordinateur numérique.	
Annexe 2 - Calendrier détaillé du plan d’action	P. 36
Annexe 3 - Plan d’action global	P. 37
Annexe 4 - Actions à maîtrise d’ouvrage privée - hors habitat	P. 42
Annexe 5 - Périmètre et secteurs d’intervention	P. J.
<ul style="list-style-type: none">• Annexe 5.1 : Commune d’ALLASSAC - Périmètre• Annexe 5.2 : Commune de BRIVE - Périmètres Hors Centre-Ville• Annexe 5.3 : Commune de BRIVE - Périmètre Centre-Ville• Annexe 5.4 : Commune de DONZENAC - Périmètre• Annexe 5.5 : Commune de JUILLAC - Périmètre• Annexe 5.6 : Commune d’OBJAT - Périmètre	
Annexe 6 – Fiches actions	P. J.
<ul style="list-style-type: none">• Annexe 6.1 : Fiches actions ACV• Annexe 6.2 : Fiches actions ORT	

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Annexe 3 - Plan d'action global

Identité		Actions										Engagements financiers Obtenus (confirmés)										Calendrier	
Ville	EPCI	Numéro d'Action	Action	Axe	Description	Nom Secteur d'intervention Partenaires ORT (le cas échéant)	Coût total	DSIL	FNAD T	DETR	Autres	CDC	Acti on Log em ent	Anah	EPCI	VIII e	Dep.	Régi on	Date d'engagement	Date d'exécution			
Brive		B.ACV.1.1	Opérations d'acquisition, réhabilitation, reconstruction d'immeubles	1	Acquisition 14 rue Gambetta	Centre-ville	100 000 €												Février 2019	Action terminée			
Brive		B.ACV.1.2	Opérations d'acquisition, réhabilitation, reconstruction d'immeubles	1	Acquisition- réhabilitation 11 rue Gambetta	Centre-ville	375 000 €												Juillet 2018	Sept 2020			
Brive		B.ACV.1.3	Opérations d'acquisition, réhabilitation, reconstruction d'immeubles	1	Acquisition- réhabilitation 25 rue de la République	Centre-ville	900 000 €												En attente	Mars 2020			
Brive		B.ACV.1.4	Opérations d'acquisition, réhabilitation, reconstruction d'immeubles	1	Ilot La Fontaine	Centre-ville	300 000 €												Février 2019	Février 2020			
		B.ACV.1.5	Opérations ciblées de déconstruction et réhabilitation	1	Dans le cadre de l'ORI mettre en place une DUP travaux sur 10 immeubles identifiés	Centre-ville	7 095 320 €												Sept 2017	2022			
		C.ORT.1.1	Opérations de rénovation d'habitat dégradé et logements locatifs	1	Soutenir financièrement la réhabilitation de logements dégradés, vacants ou locatifs	Centre-Ville	5 648 398 €												Octobre 2019	Sept 2024			
		CABB /com munes																		207 000€ ing.			

Axe 1: De la réhabilitation à la reconstruction vers une offre attractive d'habitat

Brive
 Accusé de réception en préfecture
 019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC
 Date de télétransmission : 05/11/2019
 Date de réception préfecture : 05/11/2019

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Alassac	A.O.R.T.1.1	Rue Delmond Duvialard	1	Déconstruction d'un îlot insalubre, aménagement espace public	Centre- ville	EPF	120 000 €													2019	2020	
Alassac	A.O.R.T.1.2	Rue des 2 Portes	1	Déconstruction d'un îlot insalubre, aménagement espace public	Centre- ville	EPF	350 000 €													2019	2022	
Alassac	A.O.R.T.1.3	Place du 14 juillet	1	Acquisition, déconstruction- réhabilitation, aménagement espace public	Centre- ville	EPF	700 000 €													2020		
Alassac	A.O.R.T.1.4	Immeubles Place Allègre	1	Acquisition- réhabilitation- restructuration	Centre- ville		800 000 €													2020		
Alassac	A.O.R.T.1.5	Rue Porte Lauranne	1	Acquisition- réhabilitation- restructuration	Centre- ville		400 000 €													2020		
Juillac	J.O.R.T.1.1	Quartier église	1	Acquisition foncière îlot insalubre	Centre- ville		16 350 €	7 357 €												1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2020	
Objet	O.O.R.T.1.1	Opération d'acquisition, réhabilitation et restructuration	1	Immeuble Faye	Centre- ville		135 000 € acq Chiffrage en cours													2015	2021	
Objet	C.O.R.T.1.2	Opération d'acquisition, réhabilitation et restructuration	1	îlot rue Ancien Temple	Centre- ville															Fin 2019	2022	
Objet	C.O.R.T.1.3	Opération d'acquisition, réhabilitation et restructuration	1	îlot Jean Sirey	Centre- ville																	
Axe 2 : Favoriser un développement économique et commercial équilibré																						
	B.O.R.T.2.1	Ouverture Maison Cœur de Ville	1; 2	Création structure accompagnement projets habitat/commerce	Centre- ville		120 000 €													200 00 €	Ing + com	Janvier 2020
	B.A.C.V.2.1	Augmentation capital SEM	2	Apport en numéraires par émission de nouvelles parts	Centre- ville	SEM	365 000 €													165 000 €		1 ^{er} semestre 2020
	C.A.C.V.2.1	Valorisation et restructuration de l'immeuble consulaire	2	Création espace congrès	Centre- ville	CCI, Ville	1 450 000 €	281 500 €												513 500 €		Sept 2019 Sept 2019 Juin 2021

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Axe 3 : Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions										
Juillac	J.O.R.T. 2.1	Commerce vacant	2	Aide à l'installation	Centre-ville	30 000 €				Fin 2019
	CABB	Etude pour l'électrification et la décarbonation des bus	3	Remplacement des bus diesel par des bus électriques	CABB	24 000 €	12 000 €			Oct 2019
	CABB	Parking relais électromobilité des 3 Provinces	3	Parking relais électromobilité des 3 Provinces	CABB	617 110,70 €	215 998 €	225 840,01 €	174 28 2,6 9€	Juillet 2019
	CABB	Etude pour la décarbonation des flottes des véhicules des 6 collectivités	3	Etude pour la décarbonation des flottes des véhicules des 6 collectivités	CABB					Fin 2020
	CABB	Optimisation de l'éclairage public	3	Optimisation de l'éclairage public des 6 coll avec mise en place d'intracring	CABB					2020
	CABB	Favoriser la pratique du vélo	3	Développement réseau et acquisition matériel	CABB	5 623 000 €				2020
Donzenac	D.O.R.T.3.1	Accessibilité	3	Agenda d'accessibilité programmée des ERP	Centre-ville	212 289,60 €	10 714 €		25 25 0 €	2018
Axe 4 : Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine										
Brive	B.O.R.T.4.1	Accompagnement appel à projet site Caserne Brune	4	Réécriture de l'ancien site militaire en nouveau quartier	Centre-ville	15 000 €			15 000 €	1 ^{er} semestre 2020
	A.O.R.T.4.1	Réaménagement des places Aîgre et République	4	Mise en valeur de l'espace public	Centre-ville	120 000 €				2020
	D.O.R.T.4.1	Rue du Puy Broch	4	Aménagement de place	Centre-ville	150 000 €				2021
	B.A.C.V.4.1	Rénovation de la collégiale St Martin	4	Restauration intérieure (colonnettes) et travaux électriques	Centre-Ville	336 750 €	150 000 €	DRAC 47 610 € Fin participatif 32 214 €	150 00 0 €	15 870 € Maj 2019

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

		DRAC 65 128 € Fin particip atif 32 786 €	25 000 0 €	2 ^{ème} semestre 2019	Début 2020										
		58 000 €	272 000 €	1 ^{er} semestre 2020	2 ^{ème} semestre 2020										
Axe 5 - Fournir l'accès aux équipements et services publics															
Donzenac	D.ORT.4.2	Aménagement de places	4	Aménagement de places hors bourg : les Cordeliers et Travassac	Centre-ville + Travassac	180 000 €	174 000 €	58 000 €	272 000 €						
Juillac	J.ORT.4.1	Quartier église	4	Réhabilitation de la place	Centre-ville										
Allasac	A.ORT.5.1	Maison Fontaine	5	Etude Déplacement de la bibliothèque et restructuration en médiathèque	Centre-ville	200 000 €								2019	
Donzenac	D.ORT.5.1	Salle des fêtes	5	Opération de démolition-reconstruction	Centre-ville	1 000 000 €								2021	2022
Juillac	J.ORT.5.1	Maison de Santé	5	Création d'une maison de santé pluridisciplinaire en réhabilitant un bâtiment existant	Centre-ville	1 340 000 €		150 000 €					552 000 €	2 ^{ème} semestre 2019	2020

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Annexe 4 - Actions à maîtrise d'ouvrage privée - hors habitat

N° Action	Age	Action	Porteur de l'opération	Subventions publiques	Coût de l'opération	Recours à l'habitat
B.ACV.5.1	5	Aménagement des Espaces en RDC de l'immeuble consulaire	CCI		7 200 €	

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
 019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
 CC
 Date de télétransmission : 05/11/2019
 Date de réception préfecture : 05/11/2019

Convention signée en 12 exemplaires, le...0.5..Nov.. 2019

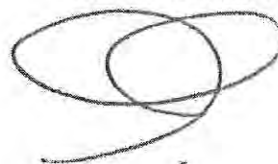
Ville d'Allasac



Ville de Brive



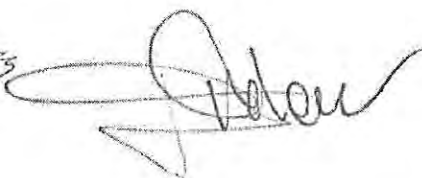
Ville de Donzenac



Ville de Juillac



Ville d'Objat



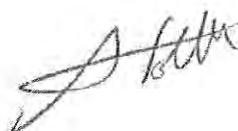
Communauté
d'Agglomération du
Bassin de Brive



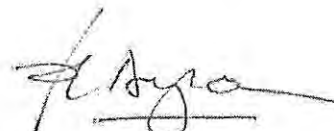
Etat



Caisse des dépôts



Action Logement



EPF Nouvelle Aquitaine



ANAH



Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Fiche Action n°A.ORT.1.1

• Descriptif de l'action

Nom de l'action	Rue Delmond Duvialard
Axe de rattachement	1
Date de signature	
Description générale	Déconstruction d'un îlot insalubre, aménagement espace public
Intervenants	EPF, Etat *, Département, Région
Objectifs	Résorption de l'Habitat insalubre, amélioration du cadre de vie.
Résultats	

*sous réserve de l'éligibilité des opérations et des disponibilités de crédits

• Contenu de l'action

Opérations	Description	Calendrier	Budget total	Financements
Déconstruction		2019	120 000	
Aménagement espace public		2020	€	

• Signatures

Périmètre	Maître d'ouvrage	Cofinanceur1 Etat	Cofinanceur2 Département de la Corrèze	Cofinanceur3 Région	Cofinanceur 4 EPF
Allassac	Commune Allassac				

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Fiche Action n°A.ORT.1.2

• Descriptif de l'action

Nom de l'action	Rue des 2 Portes
Axe de rattachement	1
Date de signature	
Description générale	Déconstruction d'un îlot insalubre, aménagement espace public
Intervenants	EPF, Etat *, Département, Région
Objectifs	Résorption de l'Habitat insalubre, amélioration du cadre de vie.
Résultats	

*sous réserve de l'éligibilité des opérations et des disponibilités de crédits

• Contenu de l'action

Opérations	Description	Calendrier	Budget total	Financements
Déconstruction		2019	350 000	
Aménagement espace public		2022	€	

• Signatures

Périmètre	Maître d'ouvrage	Cofinanceur1 Etat	Cofinanceur2 Département de la Corrèze	Cofinanceur3 Région	Cofinanceur 4 EPF
Allassac	Commune Allassac				

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Fiche Action n°A.ORT.1.3

• Descriptif de l'action

Nom de l'action	Place du 14 juillet
Axe de rattachement	1
Date de signature	
Description générale	Déconstruction d'un îlot insalubre, aménagement espace public
Intervenants	EPF, Etat *, Département, Région
Objectifs	Résorption de l'Habitat insalubre, amélioration du cadre de vie.
Résultats	

*sous réserve de l'éligibilité des opérations et des disponibilités de crédits

• Contenu de l'action

Opérations	Description	Calendrier	Budget total	Financements
Déconstruction		2020	700 000	
Aménagement espace public		2022	€	

• Signatures

Périmètre	Maître d'ouvrage	Cofinanceur1 Etat	Cofinanceur2 Département de la Corrèze	Cofinanceur3 Région	Cofinanceur 4 EPF
Allassac	Commune Allassac				

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Fiche Action n°A.ORT.4.1

• Descriptif de l'action

Nom de l'action	Places Allègre et République : mise en valeur de l'espace public
Axe de rattachement	4
Date de signature	
Description générale	Réaménagement et mise en accessibilité des Places Allègre et République
Intervenants	Etat *, Département, Région
Objectifs	
Résultats	

*sous réserve de l'éligibilité des opérations et des disponibilités de crédits

• Contenu de l'action

Opérations	Description	Calendrier	Budget total	Financements
Réaménagement et mise en accessibilité		2020	120 000 €	

• Signatures

Périmètre	Maître d'ouvrage	Cofinanceur1 Etat	Cofinanceur2 Département de la Corrèze	Cofinanceur3 Région	Cofinanceur 4
Allassac	Commune Allassac				

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Fiche Action n°A.ORT.5.1

• Descriptif de l'action

Nom de l'action	Maison Fontaine
Axe de rattachement	5
Date de signature	
Description générale	Etude sur déplacement de la bibliothèque et restructuration de la médiathèque
Intervenants	Caisse de Dépôts, Département
Objectifs	Résorption de l'Habitat insalubre, amélioration du cadre de vie.
Résultats	

• Contenu de l'action

Opérations	Description	Calendrier	Budget total	Financements
Etude		2019/2020	30 000 €	

• Signatures

Périmètre	Maître d'ouvrage	Cofinanceur1	Cofinanceur2	Cofinanceur3	Cofinanceur 4
Allasac	Commune Allasac	Caisse de Dépôts	Département de la Corrèze		

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Fiche Action n° B.AC.V.1.2

- Descriptif de l'action

Nom de l'action	Opérations d'acquisition, réhabilitation, restructuration d'immeubles
Axe de rattachement	Axe 1
Date de signature	
Description générale	Acquisition 11 rue Gambetta
Intervenants	Ville de Brive, SEM Territoires, bailleur social
Objectifs	Reconquête logements et commerces vacants
Résultats	Logements et commerces remis sur le marché

- Contenu de l'action

Opérations	Description	Calendrier	Budget total	Financements
Acquisition	Préemption SEM	Juillet 2018	90 000 €	
Travaux de réhabilitation	Réhabilitation de 3 logements	2020	269 000 €	Action Logement* ANAH

* sous réserve de l'accord d'Action Logement

- Signatures

Commune	Maître d'ouvrage	Partenaires	Partenaires	Partenaires	Partenaires
Brive	SEM	Action Logement	ANAH		

DATE D'AFFICHAGE
05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Fiche Action n° B.AC.V.1.3

• Descriptif de l'action

Nom de l'action	Opérations d'acquisition, réhabilitation, restructuration d'immeubles
Axe de rattachement	Axe 1
Date de signature	
Description générale	Acquisition 25 rue de la République
Intervenants	Ville de Brive, SEM Territoires
Objectifs	Reconquête logements et commerces vacants
Résultats	Logements et commerces remis sur le marché

• Contenu de l'action

Opérations	Description	Calendrier	Budget total	Financements
Acquisition	Acquisition lots commerce, appartement 1 ^{er} étage et combles	Fin 2019	190 000 €	
Réhabilitation	Aménagement et réhabilitation de 7 logements	2020	485 000 €	CDC ANAH Action Logement*

sous réserve de l'accord d'Action Logement

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture 019-200043172-20191105-2018-1051-av1- CC Date de télétransmission : 05/11/2019 Date de réception préfecture : 05/11/2019
--

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

• Signatures

Commune	Maître d'ouvrage	Partenaires	Partenaires	Partenaires	Partenaires
Brive	SEM	CDC	ANAH	Action Logement	

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Fiche Action n° B.ACV.1.4

• Descriptif de l'action

Nom de l'action	Opérations d'acquisition, réhabilitation, restructuration d'immeubles
Axe de rattachement	Axe 1
Date de signature	
Description générale	Acquisition îlot La Fontaine
Intervenants	Ville de Brive, SEM Territoires
Objectifs	Reconquête logements et commerces vacants
Résultats	Logements et commerces remis sur le marché

• Contenu de l'action

Opérations	Description	Calendrier	Budget total	Financements
Acquisition	Acquisition commerces et étages de 2 immeubles	2020	300 000 €	

*sous réserve de l'accord d'Action Logement

• Signatures

Commune	Maître d'ouvrage	Partenaires	Partenaires	Partenaires	Partenaires
Brive	Ville	EPF	Action Logement	ANAH	

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Fiche Action n°B.ACV.1.5

- Descriptif de l'action

Nom de l'action	Déclaration d'Utilité Publique de Travaux n°1
Axe de rattachement	1
Date de signature	
Description générale	Prescriptions de travaux de réhabilitation en centre-ville
Intervenants	Ville de Brive, CABB, ANAH, Action Logement
Objectifs	Réhabilitation logements dégradés/vacants
Résultats	Nbre de logements réhabilités

- Contenu de l'action

Opérations	Description	Calendrier	Budget total	Financements
DUPT 1	Prescriptions de travaux sous délai	Octobre 2019 à Octobre 2021		ANAH CABB Action Logement*
DUPT 1	Acquisitions, expropriation	2022	7 095 320 € max	ANAH CABB Action Logement*

*sous réserve de l'accord d'Action Logement

- Signatures

Commune	Maître d'ouvrage	Cofinanceur1 ANAH	Cofinanceur2 CABB	Cofinanceur3 Action Logement	Cofinanceur 4
Brive	Ville de Brive				

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Fiche Action n°B.ACV.2.1

- Descriptif de l'action

Nom de l'action	Augmentation de capital SEM 19
Axe de rattachement	2
Date de signature	
Description générale	Dotation en fonds propres
Intervenants	Territoires, Ville de Brive, Caisse des Dépôts
Objectifs	Opérations développement attractivité centre ancien
Résultats	Opérations développement attractivité centre ancien

- Contenu de l'action

Opérations	Description	Calendrier	Budget total	Financements
Augmentation capital	Dotation en fonds propres	1 ^{er} semestre 2020	365 000 €	Caisse des Dépôts 200 000 € Ville de Brive 165 000 €

- Signatures

Périmètre	Maître d'ouvrage	Cofinanceur1 Caisse des Dépôts	Cofinanceur2 Ville de Brive	Cofinanceur3	Cofinanceur 4
Concession aménagement	Territoires				

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Fiche Action n°B.ACV.4.1

- Descriptif de l'action

Nom de l'action	Restauration collégiale St Martin
Axe de rattachement	4
Date de signature	
Description générale	Travaux de restauration intérieure
Intervenants	CABB, Etat, Région, DRAC, financement participatif
Objectifs	
Résultats	

- Contenu de l'action

Opérations	Description	Calendrier	Budget total	Financements
Restauration des colonnettes et travaux électriques		Mai 2019 à 2 ^{ème} semestre 2020	336 750 €	CABB Région Etat- DSIL
Restauration de l'orgue			163 930 €	Etat -DRAC REGION

- Signatures

Périmètre	Maître d'ouvrage	Cofinanceur1 Région	Cofinanceur2 Etat	Cofinanceur3 CABB	Cofinanceur 4 DRAC
Brive	Ville Brive				

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Fiche Action n° B.ORT.2.1

• Descriptif de l'action

Nom de l'action	Maison Cœur de Ville
Axe de rattachement	Axe 1 ; 2
Date de signature	
Description générale	Création structure d'accompagnement projets commerce/habitat
Intervenants	Ville de Brive, SEM Territoires, CABB, Office du Commerce
Objectifs	Reconquête logements et commerces vacants
Résultats	Projets accompagnés

• Contenu de l'action

Opérations	Description	Calendrier	Budget total	Financements
Travaux aménagement	Reprise couverture, réhabilitation RDC et 1 ^{er} étage	Fin 2018	50 000 €	
Vitrine	Communication vitrine	1 ^{er} trimestre 2020	20 000 €	
Frais de fonctionnement	Fluides, réseaux	A l'année	10 000 €	
Equipe ingénierie	Animateurs commerce/habitat	A l'année	80 000 €	ANAH CDC Ville Brive CABB

DATE D'AFFICHAGE

0 5 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

• Signatures

Commune	Maître d'ouvrage	Partenaires	Partenaires	Partenaires
Brive	Ville de Brive	CDC	ANAH	CABB

DATE D’AFFICHAGE

0 5 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Fiche Action n°B.ORT.4.1

- Descriptif de l'action

Nom de l'action	Accompagnement appel à projets site Caserne Brune
Axe de rattachement	4
Date de signature	
Description générale	Analyse et suivis des appels à projets
Intervenants	Ville de Brive, Caisse des Dépôts
Objectifs	Ingénierie d'analyse des projets
Résultats	Choix des projets à retenir

- Contenu de l'action

Opérations	Description	Calendrier	Budget total	Financements
Appel à projets Caserne Brune	Accompagnement	1 ^{er} semestre 2020	15 000 €	Caisse des Dépôts

- Signatures

Périmètre	Maître d'ouvrage	Cofinanceur1	Cofinanceur2	Cofinanceur3	Cofinanceur4
Caserne Brune	Ville	Caisse des Dépôts			

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Fiche Action n°C.ORT.1.1

• Descriptif de l'action

Nom de l'action	OPAH Renouveau Urbain
Axe de rattachement	1
Date de signature	
Description générale	Ingénierie et accompagnement du dispositif habitat
Intervenants	CABB, Ville de Brive, communes de Donzenac, Objat, Allassac, Juillac, ANAH, Caisse des Dépôts.
Objectifs	Réhabilitation logements dégradés/vacants
Résultats	Nbre de logements réhabilités

• Contenu de l'action

Opérations	Description	Calendrier	Budget total	Financements
OPAH RU	Signature nouvelle OPAH RU	Octobre 2019 à Septembre 2024	2 596 898 €	ANAH CDC

• Signatures

Commune	Maître d'ouvrage	Cofinanceur1 ANAH	Cofinanceur2 Caisse des Dépôts	Cofinanceur 4
	CABB			

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Fiche Action n°C.AC.V.2.1

• Descriptif de l'action

Nom de l'action	Aménagement du centre des congrès
Axe de rattachement	2
Date de signature	
Description générale	Travaux d'aménagement de locaux de la CCI en centre des Congrès
Intervenants	CABB, CCI, Etat, Région, Département
Objectifs	Création d'un centre des congrès
Résultats	Création d'un centre des congrès

• Contenu de l'action

Opérations	Description	Calendrier	Budget total	Financements
Création Centre des Congrès	Travaux d'aménagement	Novembre 2019 à 2021		CABB Région Département Syndic copro

• Signatures

Commune	Maître d'ouvrage	Cofinanceur1 Région	Cofinanceur2 Département	Cofinanceur3 Syndic copro	Cofinanceur 4
Brive	CABB				

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Fiche Action n°C.AC.V.2.2

- Descriptif de l'action

Nom de l'action	Transformation numérique
Axe de rattachement	2
Date de signature	
Description générale	Accompagnement de projets numériques
Intervenants	CABB, LEADER, Région, CCI
Objectifs	Accompagnement de projets numériques
Résultats	Nbre de projets accompagnés

- Contenu de l'action

Opérations	Description	Calendrier	Budget total	Financements
Recrutement chargé de mission	Accompagnement humain	Juin 2019 à juin 2022	50 000 €/an	CABB Région LEADER
Diagnostiques stratégiques et numériques	Identification forces/faiblesses entreprise Proposition pistes action	2019-2021	240 000 €	CABB CCI FISAC Région Entreprises
Actions d'accompagnement	Soutien financier	2019-2021	250 000 €/an	CABB CCI FISAC Région Entreprises

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

• Signatures

Périmètre	Maître d'ouvrage	Cofinancier1 Région	Cofinancier2	Cofinancier3	Cofinancier 4
CABB	CABB				

DATE D’AFFICHAGE

0 5 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Fiche Action n°C.AC.V.2.3

• Descriptif de l'action

Nom de l'action	Etude « Diagnostic et outils de lutte contre la vacance commerciale »
Axe de rattachement	2
Date de signature	
Description générale	Diagnostic et propositions pistes action
Intervenants	CABB, communes, Caisse des Dépôts
Objectifs	Diagnostic et propositions pistes action
Résultats	Scenari d'actions

• Contenu de l'action

Opérations	Description	Calendrier	Budget total	Financements
Etude sur la vacance commerciale	Diagnostic et propositions pistes action	Janvier-Mars 2020		100% Caisse des Dépôts

• Signatures

Périmètre	Maître d'ouvrage	Cofinanceur1 Caisse des Dépôts	Cofinanceur2	Cofinanceur3	Cofinanceur 4
CABB	CABB				

DATE D'AFFICHAGE

0 5 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Fiche Action n°C.AC.V.3.1

• Descriptif de l'action

Nom de l'action	Etude pour l'électrification et la décarbonation des bus
Axe de rattachement	3
Date de signature	
Description générale	Etude
Intervenants	CABB, EDF, Caisse des Dépôts
Objectifs	Diagnostic et propositions pistes action
Résultats	Scenari d'actions

• Contenu de l'action

Opérations	Description	Calendrier	Budget total	Financements
Etude	Diagnostic et propositions pistes action	Janvier- Octobre 2019	20 000 €	50% Caisse des Dépôts

• Signatures

Périmètre	Maître d'ouvrage	Cofinanceur1 Caisse des Dépôts	Cofinanceur2	Cofinanceur3	Cofinanceur 4
CABB	CABB				

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Fiche Action n°C.AC.V.3.2

• Descriptif de l'action

Nom de l'action	Parking relais électromobilité des 3 Provinces
Axe de rattachement	3
Date de signature	
Description générale	Travaux d'aménagement
Intervenants	CABB, Etat, Ville de Brive
Objectifs	
Résultats	

• Contenu de l'action

Opérations	Description	Calendrier	Budget total	Financements
Travaux	Parking relais électromobilité	Novembre 2019	617 000 €	CABB DSIL Ville de Brive Etat-DSIL

• Signatures

Périmètre	Maître d'ouvrage	Cofinanceur1 Etat	Cofinanceur2 Ville de Brive	Cofinanceur3	Cofinanceur 4
CABB	CABB				

DATE D'AFFICHAGE

0 5 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Fiche Action n° C.ACV.3.3

• Descriptif de l'action

Nom de l'action	Accompagner les collectivités vers une mobilité propre
Axe de rattachement	3
Date de signature	
Description générale	<ul style="list-style-type: none"> - Etudier la transition progressive de la flotte de véhicule des six collectivités vers une mobile propre en prenant en compte les fonctions et les besoins des véhicules : réaliser un état des lieux du parc, des utilisations, identifier les différentes possibilités pour optimiser et renouveler progressivement la flotte, évaluer l'impact économique et environnemental, proposer des préconisations - Accompagner l'acquisition de véhicules propres
Intervenants	Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive, Communes de Brive, d'Objat, de Donzenac, d'Allasac et de Juillac
Objectifs	Réduire le recours aux énergies pétrolières Accompagner le déploiement d'une mobilité propre
Résultats	Rendu des études par collectivité Réalisation des acquisitions selon échéancier validé pour chaque collectivité

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

- Contenu de l'action

Opérations	Description	Calendrier	Budget total	Financements
Etudier la transition des flottes	Réalisation de l'étude	Premier semestre 2020	Montant à déterminer	Caisse des Dépôts
Accompagner le renouvellement de la flotte	Acquisition des véhicules	A partir du 2 ^{ème} semestre 2020 selon échéancier retenu par collectivité	A définir à l'issue de l'étude	

- Signatures

Périmètre	Maître d'ouvrage	Cofinanceur1 Caisse de Dépôts	Cofinanceur2	Cofinanceur3	Cofinanceur 4
	CABB				

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Fiche Action n° C.ACV.3.4

• Descriptif de l'action

Nom de l'action	Optimisation - réhabilitation de l'éclairage public
Axe de rattachement	3
Date de signature	
Description générale	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un bilan des diagnostics d'éclairage public, des travaux réalisés - Mettre à jour la programmation pluriannuel d'investissement - Etudier la faisabilité d'un financement par intracting - Réalisation des travaux
Intervenants	Communes de Brive, d'Objat, de Donzenac, d'Allasac et de Juillac
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Tendre vers un éclairage public moins énergivore - Réduire la pollution lumineuse
Résultats	Taux de réalisation du PPI Réduction des consommations

• Contenu de l'action

Opérations	Description	Calendrier	Budget total	Financements
Etat des lieux, mise à jour de la planification,	Bilan des diagnostics, des travaux réalisés, étude des pistes de financements, mettre à jour la planification	1 ^{er} semestre 2020	Montant à déterminer	Montant à déterminer, cofinanceurs potentiels

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Réalisation des travaux		Selon la planification	Montant à déterminer	Montant à déterminer, cofinanceurs potentiels

• Signatures

Périmètre	Maître d'ouvrage	Cofinanceur1 Caisse des Dépôts	Cofinanceur2	Cofinanceur3	Cofinanceur4
	CABB				

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture 019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC Date de télétransmission : 05/11/2019 Date de réception préfecture : 05/11/2019
--

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Fiche Action n° C.ACV.3.5

• Descriptif de l'action

Nom de l'action	Favoriser la pratique du vélo
Axe de rattachement	3
Date de signature	Décembre 2019
Description générale	<p>-Développer le réseau cyclable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un réseau urbain cyclable de qualité et continu sur le pôle urbain • Favoriser le vélo dans les bourgs • Développer et mailler les voies vertes et les jalonner depuis les centre-bourgs • Développer les équipements <p>-faciliter l'acquisition du matériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • expérimenter une offre de location vélo puis structurer une offre plus étoffée • mettre en place une aide à l'achat des vélos • organiser des bourses aux vélos, des ateliers pour apprendre à réparer son vélo, ... <p>-encourager la pratique du vélo</p> <ul style="list-style-type: none"> • expérimenter le prêt de VTT électrique puis structurer une offre plus étoffée <p>....</p>
Intervenants	Communes, département, CABB, association
Objectifs	Encourager la pratique des modes actifs et plus particulièrement du vélo tant sur le pôle urbain que sur l'agglomération en visant entre 6 et 8% de déplacements à vélos Développer l'attractivité touristique
Résultats	Réalisation de voies cyclables et de véloroute/voie verte, aide à l'achat de vélos électriques

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

• Contenu de l'action

Opérations	Description	Calendrier	Budget total	Financements
Travaux	Voies vélos dans le pôle urbain	2021-2029	2 750 000	Communes, Département, CABB
Travaux	Voie verte et véloroute / aménagement bourgs - agglo	2021-2029	2 245 000	Communes, Département, CABB
Action d'accompagnement	Développer les équipements	2020-2029	128 000	Communes, Département, CABB
Action accompagnement	Achat [VTT / VTC / Vélos de ville] électriques	2021-2029	250 000	CABB
Action accompagnement	Aide à l'achat de Vélos à assistance électrique	2020-2029	250 000	CABB

• Signatures

Commune	Maître d'ouvrage	Cofinanceur1	Cofinanceur2	Cofinanceur3	Cofinanceur 4

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Fiche Action n°D.ORT.3.1

• Descriptif de l'action

Nom de l'action	Accessibilité
Axe de rattachement	3
Date de signature	
Description générale	Agenda d'accessibilité programmée des ERP
Intervenants	
Objectifs	Mise en accessibilité des ERP
Résultats	Nbre d'ERP à jour dans obligations d'accessibilité

• Contenu de l'action

Opérations	Description	Calendrier	Budget total	Financements
Agenda d'accessibilité		2018-2020	212 289.30	Etat* -DETR

*sous réserve de l'éligibilité des opérations et des disponibilités de crédits

• Signatures

Périmètre	Maître d'ouvrage	Cofinanceur1 Etat	Cofinanceur2	Cofinanceur3	Cofinanceur 4
Commune de Donzenac	Commune de Donzenac				

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture 019-200043172-20191105-2018-1051-av1- CC Date de télétransmission : 05/11/2019 Date de réception préfecture : 05/11/2019
--

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Fiche Action n°D.ORT.4.1

• Descriptif de l'action

Nom de l'action	Rue du Puy Broch
Axe de rattachement	4
Date de signature	
Description générale	Aménagement de place
Intervenants	EPF
Objectifs	Aménagement espace public
Résultats	

• Contenu de l'action

Opérations	Description	Calendrier	Budget total	Financements
Acquisition de parcelles		2021	150 000 €	A déterminer
Démolition		2021		

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Fiche Action n°D.ORT.4.2

• Descriptif de l'action

Nom de l'action	Aménagements de place hors PAB
Axe de rattachement	4
Date de signature	
Description générale	Aménagement de place Les Cordeliers et Travassac
Intervenants	Etat, Département, CABB
Objectifs	Aménagement espace public
Résultats	

• Contenu de l'action

Opérations	Description	Calendrier	Budget total	Financements
Aménagements de places		2019-2020	174 000 €	Etat –DETR 58 000€ Département 25 000 € CABB

• Signatures

Périmètre	Maître d'ouvrage	Cofinanceur1	Cofinanceur2	Cofinanceur3	Cofinanceur
		Etat	Département de la Corrèze	CABB	4
Donzenac	Commune de Donzenac				

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Fiche Action n°D.ORT.5.1

- Descriptif de l'action

Nom de l'action	Salle des fêtes
Axe de rattachement	5
Date de signature	
Description générale	Opérations de démolition-reconstruction
Intervenants	Etat, Département, CABB
Objectifs	Création nouvel équipement
Résultats	

- Contenu de l'action

Opérations	Description	Calendrier	Budget total	Financements
Démolition-reconstruction		2021-2022	1 000 000 €	A déterminer

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Fiche Action n°J.ORT.1.1

- Descriptif de l'action

Nom de l'action	Quartier église : acquisition foncière îlot dégradé
Axe de rattachement	1
Date de signature	
Description générale	Acquisitions amiables + abandon manifeste
Intervenants	Commune de Juillac, Etat
Objectifs	Résorption habitat dégradé
Résultats	Maîtrise foncière de l'îlot

- Contenu de l'action

Opérations	Description	Calendrier	Budget total	Financements
Acquisition amiable + procédure d'abandon manifeste		1 ^{er} semestre 2020	16 350 €	Etat - DETR 7 357 €

- Signatures

Périmètre	Maître d'ouvrage	Cofinanceur1 Etat DETR	Cofinanceur2	Cofinanceur3	Cofinanceur 4
Commune de Juillac quartier église	Commune de Juillac				

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Fiche Action n°J.ORT.5.1

• Descriptif de l'action

Nom de l'action	Maison de Santé
Axe de rattachement	5
Date de signature	
Description générale	Création Maison de Santé
Intervenants	Commune de Juillac, Etat, Région
Objectifs	Création d'une maison de santé
Résultats	

• Contenu de l'action

Opérations	Description	Calendrier	Budget total	Financements
Création Maison de Santé	Acquisition + réhabilitation bâtiment existant	2020	1 340 000 €	Etat - DETR 150 000 € Région 552 000 €

• Signatures

Périmètre	Maître d'ouvrage	Cofinanceur1 Etat DETR	Cofinanceur2 REGION NOUVELLE AQUITAINE	Cofinanceur3	Cofinanceur 4
Commune de Juillac	Commune de Juillac				

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Fiche Action n°O.ORT.1.1

• Descriptif de l'action

Nom de l'action	Immeuble Faye
Axe de rattachement	1
Date de signature	
Description générale	Soutenir financièrement la réhabilitation de logements dégradés vacants à usage locatif en centre-ville
Intervenants	Commune d'Objat, bailleur social
Objectifs	Reconquête logements vacants, développement offre locative sociale en centre-ville
Résultats	Nombre de logements réhabilités, nombre de logements vacants remis sur le marché

• Contenu de l'action

Opérations	Description	Calendrier	Budget total	Financements
Foncier	Acquisition par voie de préemption	2015-2019	135 000 €	Commune Objat
Projet aménagement et réhabilitation	Etudes + travaux	2019-2021		Commune d'Objat Bailleur social

• Signatures

Périmètre	Maître d'ouvrage	Cofinanceur1	Cofinanceur2	Cofinanceur3	Cofinanceur 4
Objat	Commune Objat				

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Fiche Action n°O.ORT.1.2

• Descriptif de l'action

Nom de l'action	Ilot ancien Temple
Axe de rattachement	1
Date de signature	
Description générale	Reconquête de logements vacants
Intervenants	Commune d'Objat, EPF Nouvelle Aquitaine
Objectifs	Reconquête logements vacants, développement offre locative sociale en centre-ville
Résultats	Nombre de logements réhabilités, nombre de logements vacants remis sur le marché.

• Contenu de l'action

Opérations	Description	Calendrier	Budget total	Financements
Foncier	Acquisition	2019-2020	?	EPF Nouvelle Aquitaine
Projet aménagement et réhabilitation	Etudes + travaux	2019-2021		Commune d'Objat Bailleur social

• Signatures

Périmètre	Maître d'ouvrage	Cofinanceur1	Cofinanceur2	Cofinanceur3	Cofinanceur4
		EPF Nouvelle Aquitaine			
Objat	Commune Objat				

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Fiche Action n°O.ORT.1.3

• **Descriptif de l'action**

Nom de l'action	Ilot Jean Sirey
Axe de rattachement	1
Date de signature	
Description générale	Soutenir financièrement la réhabilitation de logements dégradés vacants à usage locatif en centre-ville
Intervenants	Commune d'Objat, bailleur social
Objectifs	Reconquête logements vacants, développement offre locative sociale en centre-ville
Résultats	Nombre de logements réhabilités, nombre de logements vacants remis sur le marché

• **Contenu de l'action**

Opérations	Description	Calendrier	Budget total	Financements

• **Signatures**

Périmètre	Maître d'ouvrage	Cofinanceur1	Cofinanceur2	Cofinanceur3	Cofinanceur4
Objat	Commune Objat				

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Opération de Revitalisation du Territoire
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Fiche Action n°O.ORT.2.1

• Descriptif de l'action

Nom de l'action	Etude de faisabilité et d'opportunité pour la restructuration d'équipements en centre-bourg
Axe de rattachement	2
Date de signature	
Description générale	Réflexion sur le devenir et des équipements et services structurants
Intervenants	Commune d'Objat, Caisse de Dépôts, Département de la Corrèze
Objectifs	Conforter la dynamique commerciale et renforcer l'attractivité
Résultats	

• Contenu de l'action

Opérations	Description	Calendrier	Budget total	Financements
Etude	Définir le parti d'aménagement	2019-2020	30 000 €	Caisse des Dépôts 12 000€ Département de la Corrèze 10 000 €

• Signatures

Périmètre	Maître d'ouvrage	Cofinanceur1 Caisse des Dépôts	Cofinanceur2 Département de la Corrèze	Cofinanceur3	Cofinanceur 4
Objat	Commune Objat				

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019



Fiche Action A.M.1

Nom de l'action	OPERATIONS D'ACQUISITION, REHABILITATION, RESTRUCTURATION D'IMMEUBLES
Axe de rattachement	1. De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
Date de signature	28/09/2018
Description générale	Réaliser des opérations d'acquisitions foncières sur des sites stratégiques afin de restructurer les immeubles.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Reconquête des logements vacants via réhabilitation▪ Curetage d'îlots pour les immeubles les plus dégradés▪ Opérations d'aménagement urbain
Intervenants	<p>Pilote : Ville de Brive</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Société d'Economie Mixte Territoires dans le cadre de la convention publique d'aménagement et avec l'apport de capital de la CDC▪ EPF Nouvelle Aquitaine▪ CDC▪ Action Logement *▪ Investisseurs privés▪ Bailleurs sociaux
Budget global	1 000 000 € soit 200 000 €/an
Modalité de financement	En cours de définition
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none">▪ Nombre d'acquisitions▪ Nombre de démolitions
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none">▪ Logements et commerces remis sur le marché▪ Amélioration du cadre de vie

- Sous réserve de l'accord d'Action logement

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

○ CONTENU DE L'ACTION

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
A.M.1.1	14 rue Gambetta	Acquisition par voie de préemption	Septembre 2018		Acquisition 50 000 €	Montants à déterminer Cofinanceurs cœur de ville : - Action Logement : Intervention directe auprès de l'investisseur (personne physique ou morale) sous forme d'un préfinancement du portage foncier pour une durée maximum de 3 ans.
A.M.1.2	11 rue Gambetta	Acquisition par voie de préemption	Septembre 2018		Acquisition 100 000 €	Montants à déterminer Cofinanceurs cœur de ville : - Action Logement : Intervention directe auprès de l'investisseur (personne physique ou morale) sous forme d'un préfinancement du portage foncier pour une durée maximum de 3 ans.
A.M. 1.3.	Ilôt La Fontaine	Convention de portage foncier avec PEPP	Fin 2018		Acquisition 300 000 € Etudes préalables 10 000 €	Montant à déterminer : Cofinanceurs cœur de ville : - EPF - Investisseurs privés

DATE D'AFFICHAGE

0 5 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019



ANNEXES A LA CONVENTION CADRE
PLURIANNUELLE ACTION COEUR DE VILLE DE
BRIVE ET SON AGGLOMERATION

ANNEXE 1. FICHES ACTIONS MATURES

ANNEXE 2. PAGE URBAINE

ANNEXE 3. CONVENTION OPAH, OPAH-RU

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

⇒ SIGNATURES

Commune	Action Logement	EPF NA
Représenté par M. Frédéric SOULIER, Maire	Représenté par	Représenté par

DATE D’AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019



Fiche Action A.M.2

Nom de l'action	AUGMENTATION DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET D'ÉQUIPEMENT DE LA CORREZE (SEM19)
Axe de rattachement	2. Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	28/08/2018
Description générale	La ville de Brive est actionnaire de la SEM19, société d'économie mixte, qui intervient en cœur de Ville sur la réhabilitation d'immeubles dégradés à vocation d'habitation dans le cadre d'une Convention Publique d'Aménagement. La SEM19 mène également en parallèle et sur le même périmètre, des actions similaires dans le cadre d'opérations d'investissement pour son propre compte. Il est proposé d'augmenter le capital de la SEM19 à hauteur de 300 000 euros afin de lui permettre de poursuivre ses actions d'investissement visant à développer l'attractivité en centre ancien à Brive la Gaillarde.
Objectifs	Doter en fonds propres la société d'Economie Mixte SEM19, pour la réalisation d'opérations immobilières visant à développer l'attractivité de l'habitat en centre ancien à Brive La Gaillarde.
Intervenants	Ville de Brive en tant qu'actionnaire de la SEM19 Caisse des Dépôts et Consignations (actionnaire de la SEM 19)
Budget global	300 000 euros
Modalité de financement	Apport en numéraire et émission de nouvelles actions dans le respect de la réglementation en vigueur sur la composition de l'actionnariat d'une SEM et plus particulièrement sur la répartition de l'actionnariat entre les collectivités et les structures privées.
Indicateurs d'avancement	- Date d'effet de l'augmentation du capital
Indicateurs de résultat	- Fonds propres investis dans les opérations cœur de ville

⇒ CONTENU DE L'ACTION

Opérations		Description	Calendrier		Budget
Référence	Nom		Début	Fin	
A.M. 2	Augmentation de capital SEM19	Apport en numéraire par émission de nouvelles parts	01/09/2018	30/06/2019	Montants à déterminer Cofinanceurs cœur de ville : - CDC

⇒ SIGNATURES

SEM19	CDC
Représenté par	Représenté par

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019



Fiche Action A.M. 3

Nom de l'action	OPERATIONS CIBLEES DE DECONSTRUCTION ET REHABILITATION
Axe de rattachement	1. De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
Date de signature	28/09/2018
Description générale	Dans le cadre de l'Opération de Restauration Immobilière mettre en place une DUP Travaux sur 6 immeubles identifiés
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Réhabilitation de logements dégradés▪ Développement d'une offre locative en centre-ville▪ Attirer des investisseurs en permettant des opérations de défiscalisation
Intervenants	Pilote : Ville de Brive ANAH dans le cadre de la convention OPAH Renouvellement Urbain Action Logement * SEM TERRITOIRES EPF Nouvelle Aquitaine
Budget global	212 000 € HT
Modalité de financement	[financeur, modalités]
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none">▪ Périmètre d'Opération de Restauration Immobilière (ORI) établi et délibéré en Conseil Municipal du 05/10/2017▪ Lancement de la Déclaration d'Utilité Publique de travaux sur 6 immeubles prévu au Conseil Municipal de septembre 2018▪ Concertation mise en place avec les propriétaires des immeubles concernés▪ Elaboration Guide de l'Investisseur▪ Réunion d'information auprès des professionnels de l'immobilier sur les outils de défiscalisation mis en place▪ Liste établie d'investisseurs intéressés par les immeubles ciblés par une DUPT▪ Nbre de contacts
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none">▪ Nbre de dossiers de subventions montés▪ Nbre de logements réhabilités par les propriétaires▪ Nbre de logements cédés à des investisseurs▪ Cas d'exercice du droit de délaissement▪ Cas d'expropriation

* Sous réserve de l'accord d'Action Logement

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

○ CONTENU DE L'ACTION

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
A.M.3	DUPT n°1		Septembre 2018	août 2022	5 000 € (avocat fiscaliste) 5 000 € Doc de communication 2 000 € (frais d'enquête publique) 200 000 € (hyp d'acquisitions)	Montants à déterminer Cofinanceurs cœur de ville : - ANAH dans le cadre de la convention OPAH Renouvellement Urbain - Action Logement - SEM TERRITOIRES - EPF Nouvelle Aquitaine

○ SIGNATURES

Commune	Action Logement	ANAH	Territoires	EPF NA
Représenté par M. Frédéric SOULIER, Maire	Représenté par	Représenté par	Représenté par	Représenté par

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019



Fiche Action A.M.4

Nom de l'action	OPERATIONS DE RENOVATION D'HABITAT DEGRADE ET LOGEMENTS LOCATIFS
Axe de rattachement	1. De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
Date de signature	28/09/2018
Description générale	Soutenir financièrement la réhabilitation de logements dégradés, vacants ou à usage locatif
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Réhabilitation de logements dégradés▪ Ravalement de façades▪ Reconquête des logements vacants via réhabilitation▪ Développement d'une offre locative sociale en centre-ville
Intervenants	Pilote : Ville de Brive ANAH CABB Action Logement *
Budget global	950 000 € soit 190 000 €/an
Modalité de financement	ANAH dans le cadre de la convention OPAH Renouvellement Urbain et potentiellement dans le cadre de l'« enveloppe expérimentation » CABB dans le cadre de la convention OPAH Renouvellement Urbain Action Logement en accompagnement des bailleurs privés
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none">▪ Nbre de contacts▪ Nbre de dossiers de subventions montés
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none">▪ Nbre de logements réhabilités▪ Nbre de logements vacants remis sur le marché locatif

- Sous réserve de l'accord d'Action Logement

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

⇒ CONTENU DE L'ACTION

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
A.M.4	OPAH RU	subventions	Septembre 2017	Août 2022	950 000 € (190 000 €/an)	Montants à déterminer Cofinanceurs cœur de ville : - ANAH

○ SIGNATURES

Commune	CABB	ANAH	Action Logement
Représenté par M. Frédéric SOULIER, Maire	Représenté par	Représenté par	Représenté par

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019



Fiche Action A.M. 5

Nom de l'action	VALORISATION ET RESTRUCTURATION DE L'IMMEUBLE CONSULAIRE
Axe de rattachement	2.Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	
Description générale	Aménagement et valorisation des espaces libres par la création de nouveaux espaces : espace de congrès, tiers lieux, co working, pépinière et hôtel d'entreprises, espaces de formation.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Relocaliser activités économiques et de formation en centre ville▪ Développer le tourisme d'affaire en centre ville▪ Offrir plus de services aux congressistes actuels▪ Compléter l'offre d'accueil et de services pour un public de congressistes▪ Faciliter les synergies entre les entreprises, les acteurs de la formation et les institutionnels (CCI, Brive Entreprendre...)▪ Offrir de nouveaux espaces de travail aux travailleurs indépendants et créateurs d'entreprises
Intervenants	SEM de gestion et d'exploitation à créer avec les intervenants suivants : -la ville de Brive, -la communauté d'agglomération de Brive, -la CCI -la SEM19 -la CDC -la SPL Brive Tourisme
Budget global	1 820 000 € TTC
Modalité de financement	A préciser
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none">▪ Démarrage des travaux▪ Achèvement des travaux▪ Mise en location▪ Ouverture des différents espaces
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none">▪ Nombre d'évènements et de congressistes accueillis▪ Nombre d'entreprises accueillies▪ Heures de formation dispensées▪ Nombre d'heures louées

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

⇒ CONTENU DE L'ACTION

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
A.M. 5.1.	Phase étude	Etude faisabilité juridique et économique	2nd semestre 2018	2eme trim. 2019	20 000	Montants à déterminer Cofinanceurs cœur de ville : - CDC
A.M. 5.2.	Phase mise en œuvre	Réalisation des espaces en rez-de-chaussée (aménagement intérieur, accessibilité...)	3eme trim. 2018	1er trim. 2020	360 000	Montants à déterminer Cofinanceurs cœur de ville : - CDC
A.M. 5.3.		Aménagement du centre de congrès (sécurisation, accessibilité, extension, création salle de restauration...)	3eme trim. 2018	1er trim. 2020	1 440 000	Montants à déterminer Cofinanceurs cœur de ville : - CDC

⇒ SIGNATURES (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune	[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur 1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]	[cofinanceur 4]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant]	[Représentant]	[Représentant]	[Représentant]	[Représentant]	[Représentant]

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019



Fiche Action A.M.6

Nom de l'action	ETUDE POUR L'IMPLANTATION DE LOCOMOTIVES COMMERCIALES EN CENTRE VILLE ET L'OPTIMISATION DES LOCAUX D'ACTIVITES
Axe de rattachement	2.Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	28/09/2018
Description générale	Etude visant à mener une exploration et une prospection active afin de favoriser l'implantation d'une grande enseigne en centre-ville. Un volet de l'étude devra également permettre d'identifier les locaux d'activités à enjeux.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Approcher les porteurs de projets susceptibles d'investir à Brive▪ Générer et distribuer du flux commercial grâce à la notoriété d'une grande enseigne
Intervenants	Pilote : VILLE DE BRIVE CDC CCI Territoires
Budget global	50 000 € TTC
Modalité de financement	A déterminer (marché à bon de commandes CDC ou prestataire externe)
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none">▪ Démarrage et rendu de l'étude
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none">▪ Nombre d'enseignes en cours d'installation

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

⇒ CONTENU DE L'ACTION

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
A.M. 6.1.	Rédaction du cahier des charges	Travail partenarial Ville/CCI/CDC/Territoires	2018	2019	-	-
A.M.6.2.	Lancement d'étude	Réalisation de l'étude 12 mois	2019	2020	50 000 €	Montants à déterminer Cofinanceurs cœur de ville : · CDC entre 30 et 50% dans l'hypothèse d'une externalisation de l'étude

⇒ SIGNATURES

Commune	CCI	CDC	Territoires
Représenté par M. Frédéric SOULIER, Maire	Représenté par	Représenté par	Représenté par

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019



Fiche Action A.M.7

Nom de l'action	ANIMATION DU CENTRE-VILLE
Axe de rattachement	2.Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	28/09/2018
Description générale	<ul style="list-style-type: none">- Animation autour du marché de Noel et autres périodes à attractivité commerciale (Black Friday, Pâques, Braderies...)- Lancement d'une démarche partenariale avec l'office du commerce et le monde associatif pour créer des événements thématiques une fois par mois dans le centre-ville
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Dynamiser l'attractivité du centre ville par des animations culturelles, commerciale et ludiques
Intervenants	Pilote : VILLE DE BRIVE Office du commerce CCI, Territoires
Budget global	120 000 € TTC
Modalité de financement	A déterminer
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none">▪ Nombre d'évènements organisés
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none">▪ Fréquentation du centre-ville les jours d'animation▪ Couverture média

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

⇒ CONTENU DE L'ACTION

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
A.M.7.1	Marché de Noël / annuel		2018	2023		Cofinanceurs cœur de ville néant
A.M.7.2	Appel à projet mensuel	Communication	2019	2023		Cofinanceurs cœur de ville néant

⇒ SIGNATURES

Commune	Territoires	CCI
Représenté par M. Frédéric SOULIER, Maire	Représenté par	Représenté par

DATE D’AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019



Fiche Action A.M.8

Nom de l'action	BRI/ACCELERE : PROGRAMME POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE ECONOMIE NUMERIQUE
Axe de rattachement	2.Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	28/09/18
Description générale	<p>Le programme Bri/Accélère comprend une série de mesures et d'actions visant à mettre en réseaux, structurer et favoriser les projets numériques et accompagner la transformation numérique des entreprises, commerces et professions libérales. Les deux principaux volets concernent :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le soutien à l'émergence et au développement de startups portant des projets numériques innovants sur le territoire. <p>Pour les «jeunes pousses», le dispositif comprend l'hébergement et le soutien logistique, complété par un accompagnement personnalisé. Pour les startups dont les projets ont déjà une vraie application commerciale, le dispositif est complété par une recherche de partenariats financiers, un travail ciblé sur les modèles économiques, la structuration de processus commerciaux et la problématique des recrutements</p> <p>Il s'agit de créer un écosystème favorable permettant aux startups de mettre au point leurs innovations, de faire émerger les usages et in fine de valider toutes les étapes de maturation de leurs projets.</p> <p>Les startups retenues sont accompagnées sur une période de 12 mois, séquencée par plusieurs étapes de validation.</p> <p>Une commission ad-hoc de sélection et de suivi des projets sera également mise en place.</p> <ul style="list-style-type: none">- La transformation numérique des entreprises, commerces, artisans et professions libérales <p>Avec une palette d'outils allant de la gestion du stock à la commande, en passant par la communication et l'étude de marché, les opportunités offertes par la transformation numérique des entreprises, commerces, artisans et professions libérales sont multiples et variables. Un accompagnement financier des projets sera entre autre proposé dans ce cadre.</p> <p>Un volet inclusion numérique pourra être développé en lien avec les acteurs associatifs.</p>

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer l'attractivité économique du territoire ▪ Développement des usages et de l'économie numérique ▪ Dynamisation et visibilité de l'offre commerciale des centres-villes ▪ Performance économique des acteurs accompagnés ▪ Synergie des filières traditionnelles et numériques du territoire
Intervenants	<p>Pilote : CABB</p> <ul style="list-style-type: none"> - CCI - CDC - CMA - Europe - Région Nouvelle Aquitaine - Association le 400 - ALIPTIC (Association Limousine des professionnels des Technologies de l'Information et de la Communication) - Acteurs numériques du territoire
Budget global	285 000 € (142 500€/an)
Modalité de financement	<ul style="list-style-type: none"> * Recrutement d'un coordinateur de projets numériques -CABB -LEADER * Accompagnement des startups : -CABB -Europe -Région Nouvelle Aquitaine -Fonds privés * Etude de faisabilité déclinaison chèque transition numérique : -CABB -FEADER -CDC * Transformation numériques des entreprises, des commerçants et des indépendants : Pour les projets < 10k€ : -FEADER : 64% -CABB : 16% -Autofinancement : 20% Pour les projets > 10k€ : -Région Nouvelle Aquitaine : 50% -CABB : subvention plafonnée
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Commission de suivi ▪ Types de projets soutenus ▪ Suivi des subventions
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de startups soutenues ▪ Nombre de projets soutenus

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

⇒ CONTENU DE L'ACTION

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
A.M.8.1.	Accompagnement de projets numériques innovants	Recrutement d'un coordinateur de projets numériques (1/2 ETP)	01/10/2018	01/10/2020	50 000	Montants à déterminer Cofinanceurs cœur de ville : - CABB - Leader
A.M.8.2.	Accompagnement de projets numériques innovants	Dispositif de suivi	01/01/2019	01/01/2021	120 000	Montants à déterminer Cofinanceurs cœur de ville : - CABB - Région Nouvelle Aquitaine - Europe
A.M.8.3.	Transformation numérique	Etude de faisabilité	01/09/2018	31/12/2018	15 000	Montants à déterminer Cofinanceurs cœur de ville : - CDC
A.M.8.4.	Transformation numérique	Mise en œuvre du dispositif	01/01/2019	31/12/2019	100 000	Montants à déterminer Cofinanceurs cœur de ville : - CABB - Région Nouvelle Aquitaine - Europe

⇒ SIGNATURES

Commune	CABB	CDC	CCI
Représenté par M. Frédéric SOULIER, Maire	Représenté par	Représenté par	Représenté par

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019



Fiche Action A.M.9

Nom de l'action	ETUDE POUR L'ELECTRIFICATION ET LA DECARBONATION DES BUS
Axe de rattachement	3.Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
Date de signature	28/09/18
Description générale	Etude visant à la décarbonation progressive de la flotte de bus du réseau de transport urbain de la CABB en remplaçant les bus diesel par des bus électriques notamment sur les lignes le permettant compte tenu de leur condition d'exploitation au quotidien
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les différentes possibilités pour optimiser et décarboner progressivement la flotte de bus ▪ Evaluer l'impact économique et environnemental sur les lignes étudiées ▪ Définir des préconisations au regard de la stratégie de renouvellement de la CABB pour sa flotte de bus
Intervenants	Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive EDF, l'exploitant du réseau de transport urbain et la Caisse des Dépôts
Budget global	24 000 € TTC
Modalité de financement	Caisse des Dépôts : 50% / CABB : 50%
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Récolte et production des données technique nécessaires auprès des acteurs concernés ▪ Réunions du comité de pilotage de l'étude après chaque phase
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rendu de l'étude et de son rapport final

CONTENU DE L'ACTION

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
A.M. 9	Etude pour l'électrification et la décarbonation des bus	Réalisation de l'étude	Second semestre 2018	Premier trimestre 2019	24 000 €	Montants à déterminer Cofinanceurs cœur de ville : - CDC

SIGNATURES

Commune	CABB	CDC	CCI
Représenté par M. Frédéric SOULIER, Maire	Représenté par	Représenté par	Représenté par

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019



Fiche Action A.M.10

Nom de l'action	PARKING RELAIS ELECTROMOBLITE DES 3 PROVINCES
Axe de rattachement	3.Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
Date de signature	
Description générale	Création d'un Parc Relais Electromobilité sur le site des 3 Provinces avec du stationnement P+R. Accès à la navette électrique en direction du centre-ville et de la ligne BHNS, box à vélos, quai bus, IRVE.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser les déplacements sur le territoire de la CABB. ▪ Créer un équipement permettant le report modal sur le périmètre du Bus à Haut Niveau de Service et de la navette électrique ▪ Relier la voie verte à un équipement phare ▪ Faciliter l'accès des manifestations culturelles et sportives en mobilité alternative à la voiture solo
Intervenants	Pilote : CABB
	CABB
Budget global	600 000 € TTC
Modalité de financement	Région Département Etat
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Publication des marchés publics ▪ Début de réalisation des travaux ▪ Fin de réalisation des travaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'entrée sortie du P+R ▪ Evolution du nombre d'usagers de la navette ▪ Suivi de l'utilisation des bornes de recharge

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

⇒ CONTENU DE L'ACTION

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
A.M.10.1.	Travaux	Travaux	1er sem 2019	2eme sem. 2019	480 000	Cofinanceurs cœur de ville : - ETAT/DIL 189 500 € <i>Sous réserve des crédits disponibles et de l'éligibilité de l'opération</i>
A.M.10.2.	Equipements	Achats d'équipements nécessaires au fonctionnement	1er sem 2019	2eme sem. 2019	120 000	

⇒ SIGNATURES (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Commune	[maitre d'ouvrage]	[cofinanceur 1]	[cofinanceur 2]	[cofinanceur 3]	[cofinanceur 4]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
[Représentant]	[Représentant]	[Représentant]	[Représentant]	[Représentant]	[Représentant]

CABB	Etat
Représenté par M. G. SOLER, 1er vice-président	Représenté par M. F. VEAU, Préfet de la Corrèze

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019



Fiche Action A.M.11

Nom de l'action	RENOVATION DE LA COLLEGIALE SAINT-MARTIN
Axe de rattachement	4.Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Date de signature	
Description générale	La Collégiale Saint Martin est au cœur du centre historique de la Ville de Brive. Patrimoine remarquable dont l'environnement immédiat continue de faire l'objet d'un aménagement et d'équipement de l'espace public, cet édifice présente à la fois des enjeux touristiques, culturels et patrimoniaux forts. Aujourd'hui la collégiale doit procéder à des travaux indispensables à son rayonnement et sa sécurisation.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rénover l'intérieur d'un patrimoine remarquable du cœur de ville, ▪ Prévenir les risques incendies et assurer la sécurité des visiteurs, ▪ Restaurer et rénover l'orgue de la collégiale pour en faire un élément d'attractivité par l'organisation ultérieure de concerts et/ou animation spécifique (cour...)
Intervenants	Pilote : VILLE DE BRIVE Financeurs : Etat (DRAC, Ministère de l'intérieur), Région Nouvelle Aquitaine, Conseil Départemental, FEDER
Budget global	558 000 € TTC
Modalité de financement	Cofinancements : - Etat 232 500 € dont 150 000 € de DSIL - Région 46 500 € - Département 46 500 € - Europe (FEDER) 46 500 € - Ville (autofinancement) 93 000 €
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Calendrier de réalisation des travaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Achèvement des travaux ▪ Animations organisées dans la collégiale ▪ Nombre de visiteurs

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
 019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC
 Date de télétransmission : 05/11/2019
 Date de réception préfecture : 05/11/2019

② CONTENU DE L'ACTION

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
A.M.11.1.	Travaux restauration intérieure	Rénovation des colonnettes et de l'orgue	2018	2019	294 000	Cofinanceurs cœur de ville : - Etat 232 000 €, dont : - DSIL 150 000 € - DRAC 82 000 €
A.M.11.2	Travaux électriques	Reprise totale de l'installation électrique	2018	2019	264 000	

② SIGNATURES

CABB	Etat
Représenté par M. G. SOLER, 1er vice-président	Représenté par M. F. VEAU, Préfet de la Corrèze

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019



Fiche Action A.M. 12

Nom de l'action	INSTALLATION D'UN CHEF DE PROJET CŒUR DE VILLE
Axe de rattachement	2. Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	
Description générale	Recrutement d'un chef de projet cœur de ville en charge de la coordination de l'ensemble des actions thématiques du programme : habitat, aménagement, commerces, développement économique, mobilité, équipements.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▪ En phase d'initialisation : définition des objectifs, des partenariats, de la stratégie d'intervention, de l'avenant à la convention ;▪ En phase de déploiement : mise en œuvre et suivi des actions, animation du partenariat, concertation, communication, suivi, bilan et évaluation
Intervenants	Pilote : CABB ANAH CDC CCI Territoires Ville de Brive OMC
Budget global	70 000 €
Modalité de financement	Co-financement ANAH 50%
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none">▪ Prise de poste
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none">▪ Phase de développement du programme▪ Actions mises en œuvre

DATE D'AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-
CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

⊙ CONTENU DE L'ACTION

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€TTC)	Financement (€ TTC)
A.M.12		Prise de poste	2nd semestre 2018		70 000	Cofinanceurs cœur de ville : - ANAH 50%

⊙ SIGNATURES

Commune	ANAH
Représenté par M. Frédéric SOULIER, Maire	Représenté par

DATE D’AFFICHAGE

05 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20191105-2018-1051-av1-CC
Date de télétransmission : 05/11/2019
Date de réception préfecture : 05/11/2019

Réaménagement d'un espace tertiaire dans l'immeuble consulaire de Brive-la-Gaillarde



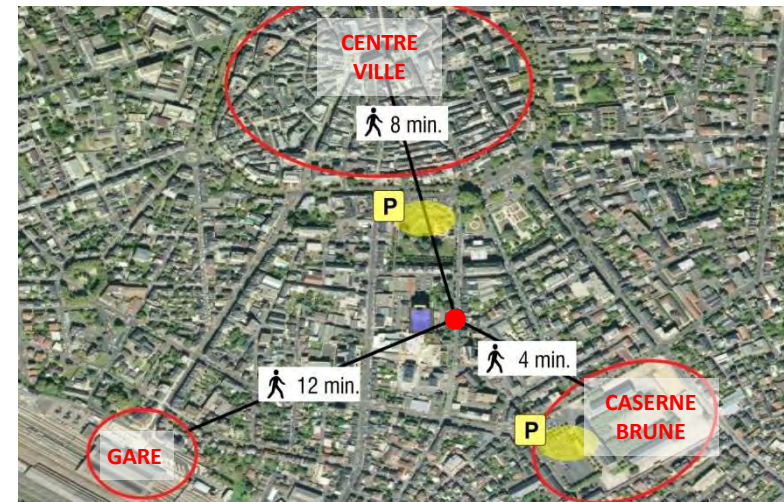
Maîtrise d'ouvrage : CCI
Assistant à Maître d'ouvrage : TERRITOIRES




AMO: Filigrane Programmation | ECO-
Programmation

1 / Diagnostic urbain et bâtementaire

Position urbaine de l'opération

- ▶ Une situation intéressante dans la ville :
 - Une attractivité liée à la proximité avec le centre-ville ;
 - Une bonne accessibilité du site :
 - Un accès facile par le train (12min à pied) ;
 - Des opportunités de stationnements à proximité avec le projet de la caserne Brune (4min à pied) et du parking Thiers.
- ▶ La mutation de l'îlot en plusieurs étapes:
 - 1. Une opération livrée au sud pour l'école de gestion et des logements → Qui a libéré des espaces dans le socle du bâtiment consulaire ;
 - 2. L'implantation d'un espace de Congrès et d'entrepreneuriat sur l'emprise des 3 parcelles appartenant à la CCI soit 5 980m² ;
 - 3. Un îlot de 10 700m² permettant d'envisager des opportunités d'agrandissement.



-  Propriété de la CCI
-  Parcelles accolées avec différents propriétaires
-  Parcelle opération en cours

Les accès de l'îlot et aux activités de l'immeuble consulaire



Une entrée confidentielle



Une entrée principale

Le socle de l'immeuble consulaire

Les 3 étages du socle sont à reconfigurer en prenant en compte les contraintes du bâtiment :

- ▶ Une construction avec un **trame de poteaux porteurs**
- ▶ Des **circulations verticales dans le noyau** menant à l'IGH qui ne peuvent être déplacées ;
- ▶ Une **accessibilité PMR** à résoudre (rampes, ascenseur) ;
- ▶ Des **locaux existants à conserver** :
 - L'auditorium ;
 - La salle Jules Bouchet ;
 - Les **locaux techniques et réseaux** à ne déplacer qu'à la marge .
- ▶ **Etat sanitaire peu performant** à améliorer : thermique, électricité, chauffage et ventilation

Bilan de surfaces actuelles

Niveaux	Surface de plancher (m ²)
Rez-de-chaussée	1800
Entresol	1535
Mezzanine	565
TOTAL	3900 m²

La **surface de plancher (SP)** correspond aux surfaces utiles, à savoir les locaux réellement disponibles pour une activité donnée, augmentées des circulations horizontales et des cloisons. Les murs extérieurs, les circulations verticales (ascenseurs et escaliers) ainsi que les locaux techniques (dont local poubelles) ne sont pas compris dans la surface de plancher.

MEZZANINE

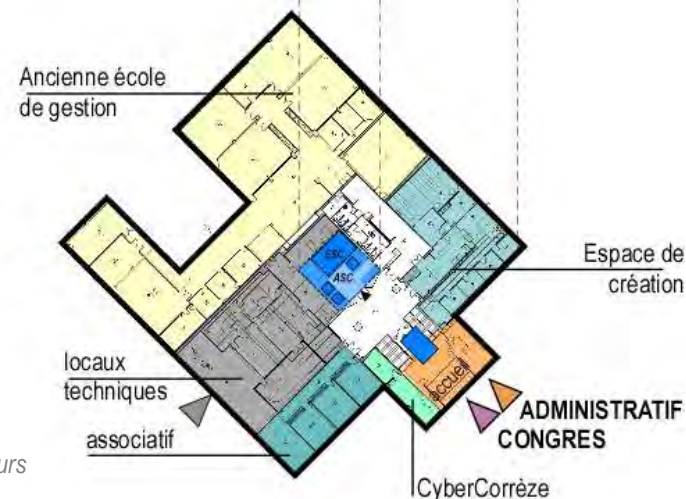


Organisation actuelle

ENTRESOL



RDC



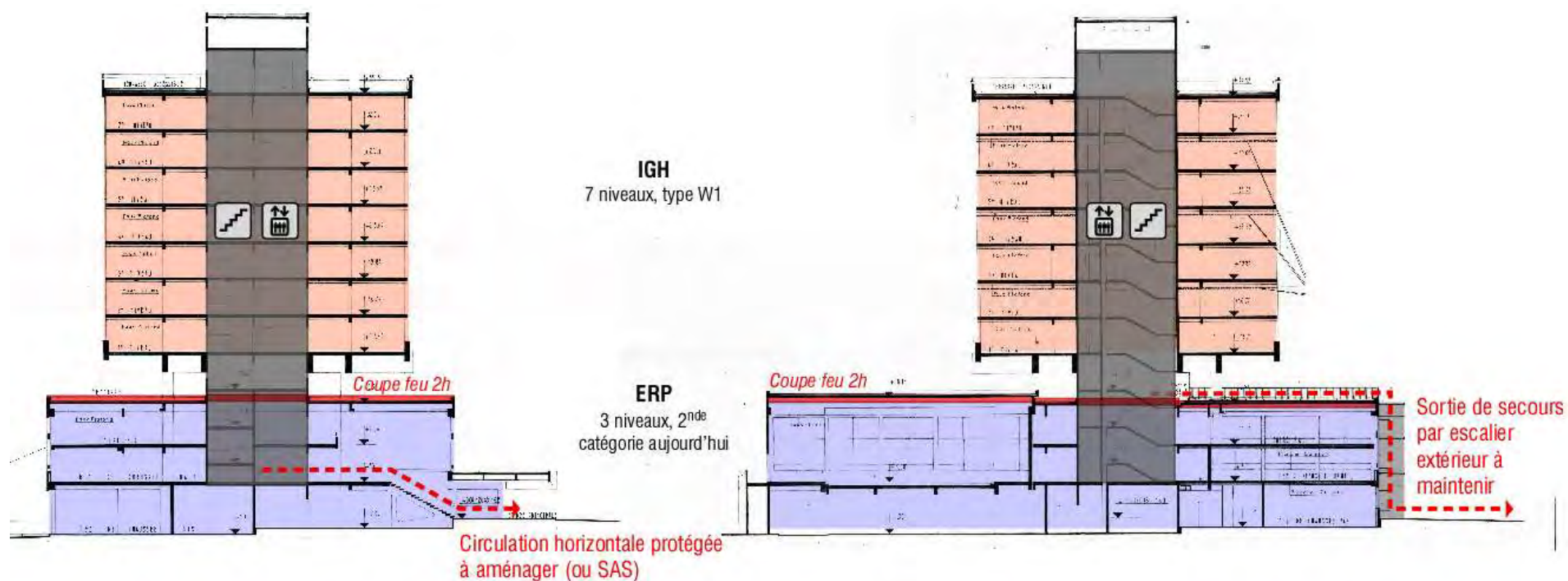
Les dispositions réglementaires à respecter - SSI

2 compartiments à conserver : socle et IGH

- ▶ Sinon impose la mise aux normes du socle en tant qu'IGH

La conservation de l'ERP autonome implique :

- ▶ Maintien des évacuations de l'IGH :
 - Sortie de secours extérieure (escalier par toit)
 - Circulation protégée dans le socle ;
- ▶ Séparation des réseaux de fluides (électricité, chauffage, etc.)
- ▶ Maintien d'un plancher haut (toiture) coupe feu 2h → émergences sur la toiture terrasse impossibles.



2 / Synthèse des besoins théoriques

Concept et fonctionnement global

Le socle est réaménagé pour accueillir 3 usages :

- ▶ Un **pôle de congrès** : dédié au tourisme d'affaire (espaces de conférences, salles de travail / commissions, restauration, showroom...). Location en totalité ou partielle. Capacité d'accueil de confort : **280 personnes**, Capacité maximale : 520 personnes.
- ▶ Un **centre d'accompagnement aux entreprises** :
 - Services de la CCI d'accompagnement aux entreprises : Cyber Corrèze et espace de création;
 - Un espace de Coworking ;
 - Des bureaux et salles de réunion en location courte et moyenne durée.
- ▶ Un **pôle administratif** : retrouver dans le socle l'accueil donnant accès à l'IGH.

La séparation des locaux et installations techniques entre IGH et ERP ;

Des locaux communs ERP / IGH :

- ▶ Pôle de surveillance ;
- ▶ Locaux supports: ménage et stockage ;
- ▶ Question de locaux de loisirs et de détente : salle de sport, pause....

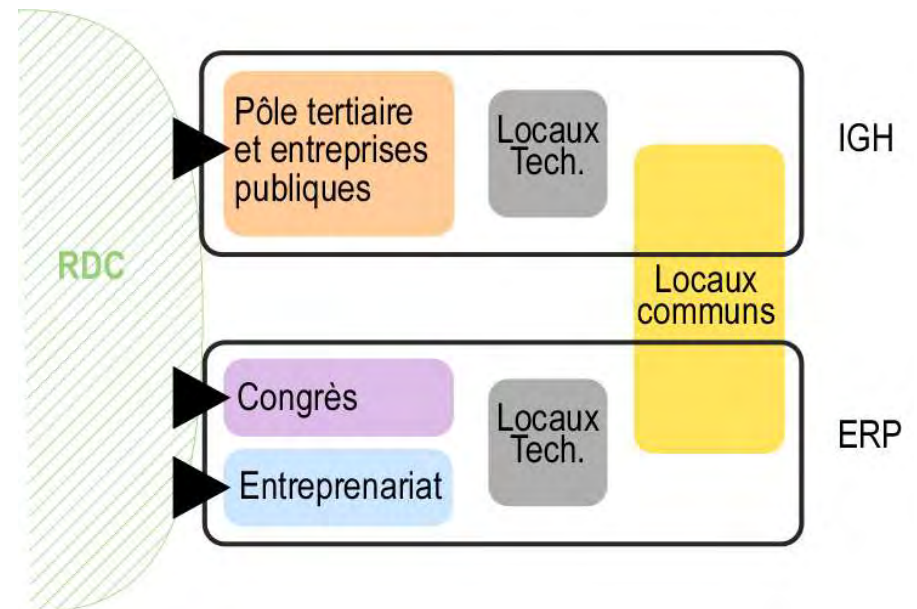
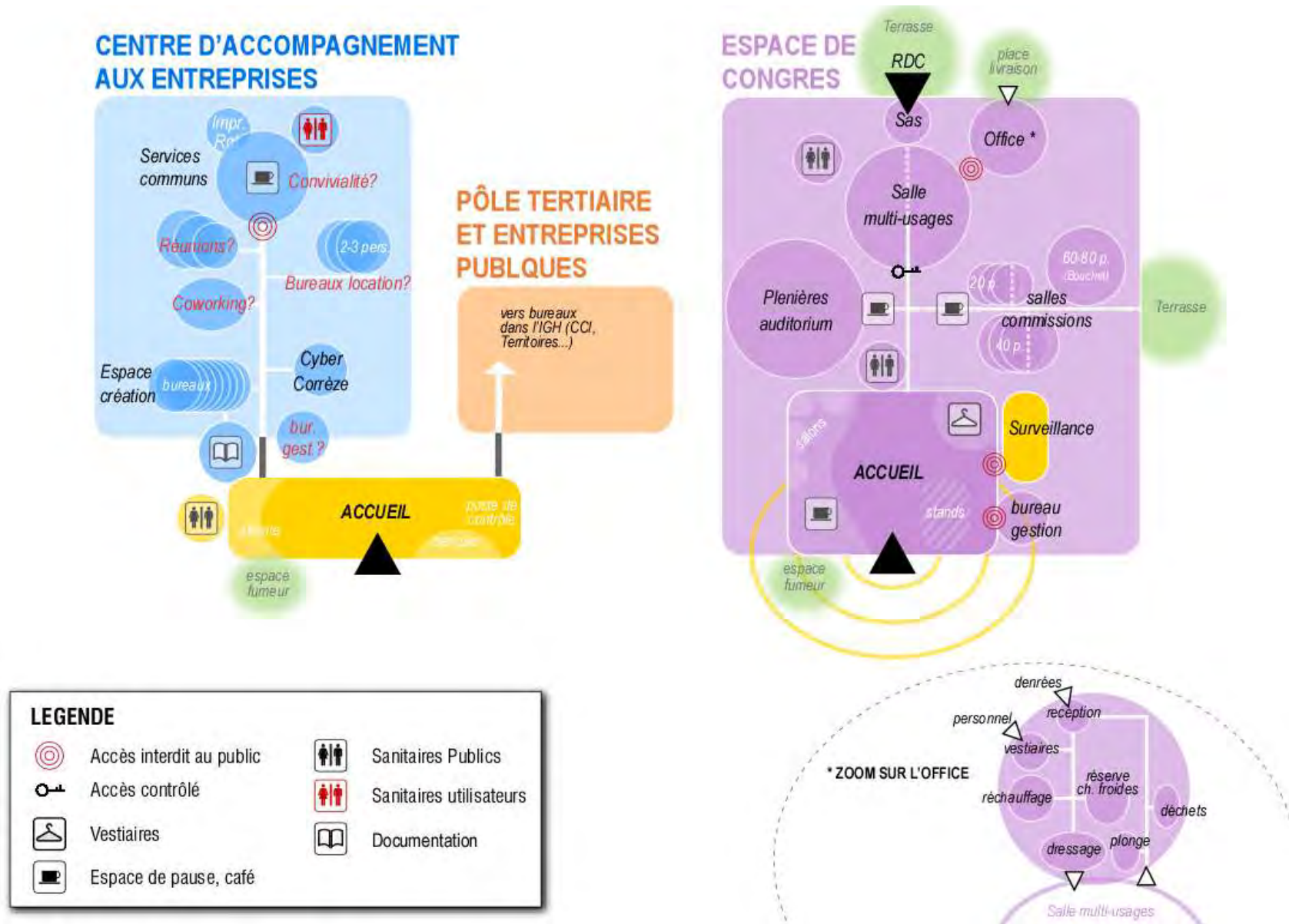


Schéma de fonctionnement



Besoins théoriques en surface

	Local	SU Totale
--	-------	-----------

C	Pôle congrès		2168
C	1	Accueil	210
C	2	Auditorium	780
C	3	Salles de séminaires - Jules Bouchet	225
C	4	Salles de commission	240
C	5	Salle multi-usages (restauration, showroom)	593
C	6	Office traiteur	89
C	7	Locaux supports	31

A	Pôle tertiaire et entreprises publiques		36
A	1	Accueil (commun esp. entreprises)	36

E	Espace d'accompagnement aux entreprises		416
E	1	Accueil (commun esp. tertiaire)	pm
E	2	Espace de création	145
E	3	Locaux d'activités (temporaire et permanent)	155
E	4	Locaux et services communs	106
E	5	Locaux supports	10

I	Locaux communs de l'immeuble consulaire		71
I	1	Pôle surveillance	36
I	2	Locaux communs	35

T	Locaux techniques (hors SP)		135
T	1	ERP (socle de l'immeuble)	135
T	2	IGH	pm

E	Espaces extérieurs		2425
E	1	Terrasses de l'espace de Congrès	210
E	2	Stationnement personnel administratif	1550
E	3	Autres stationnements	665

3 / Scénarios d'implantation

Les accès au bâtiment

Un centre des congrès visible

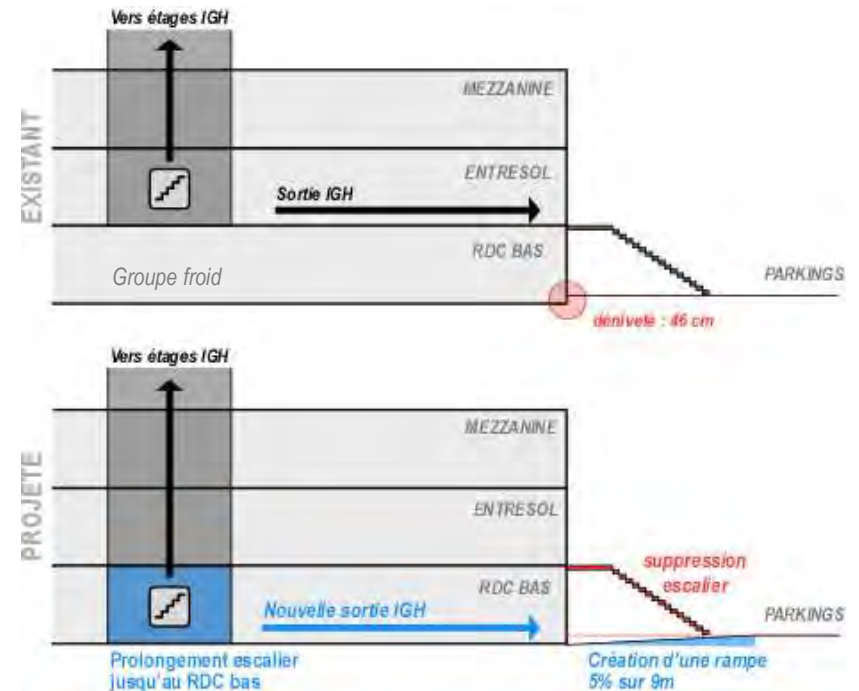
- ▶ Par l'accès principal, (proximité avec la caserne Brune).
- ▶ Donnant accès à l'entresol par l'escalier monumental.

L'accès technique inchangé

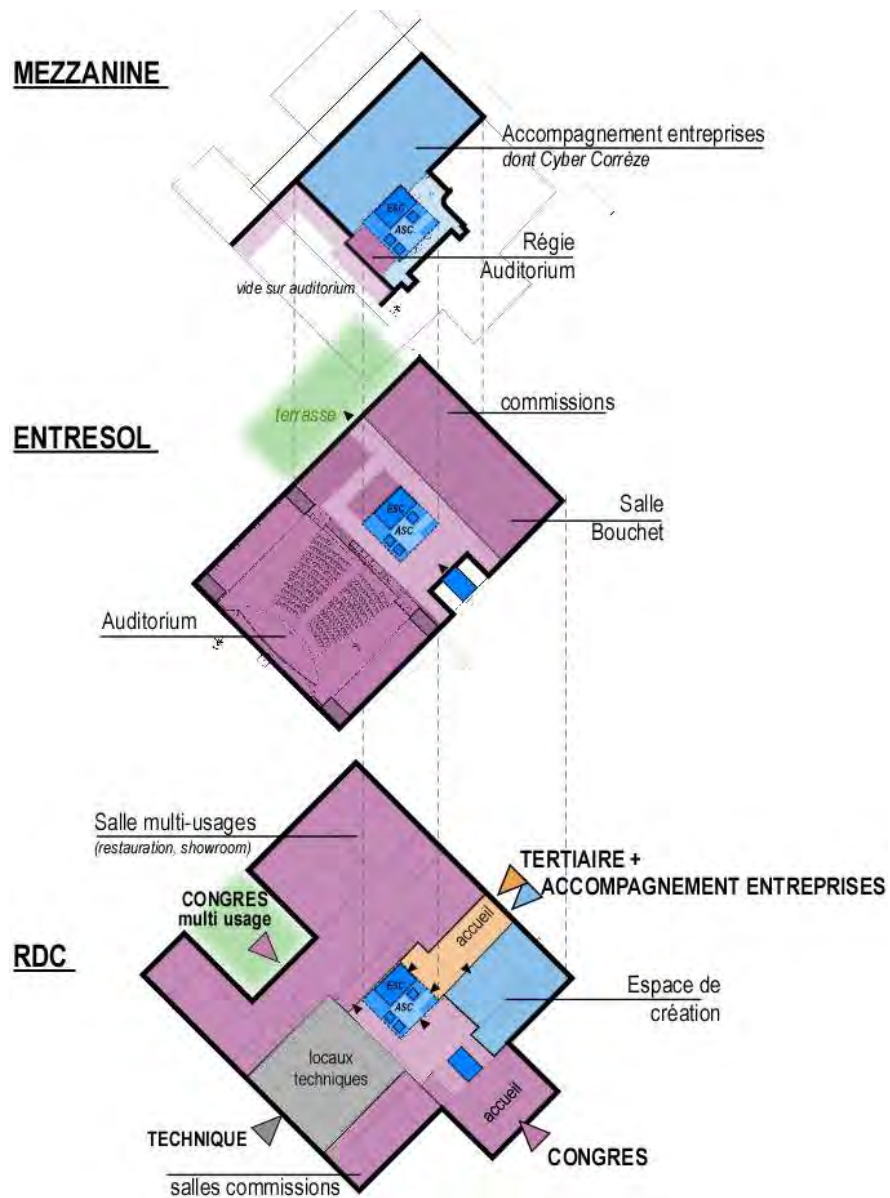
- ▶ Voie traversant l'îlot conservée ;

Une entrée administrative autonome vers les étages de l'IGH, côté rue Adrien et Eva Fauré :

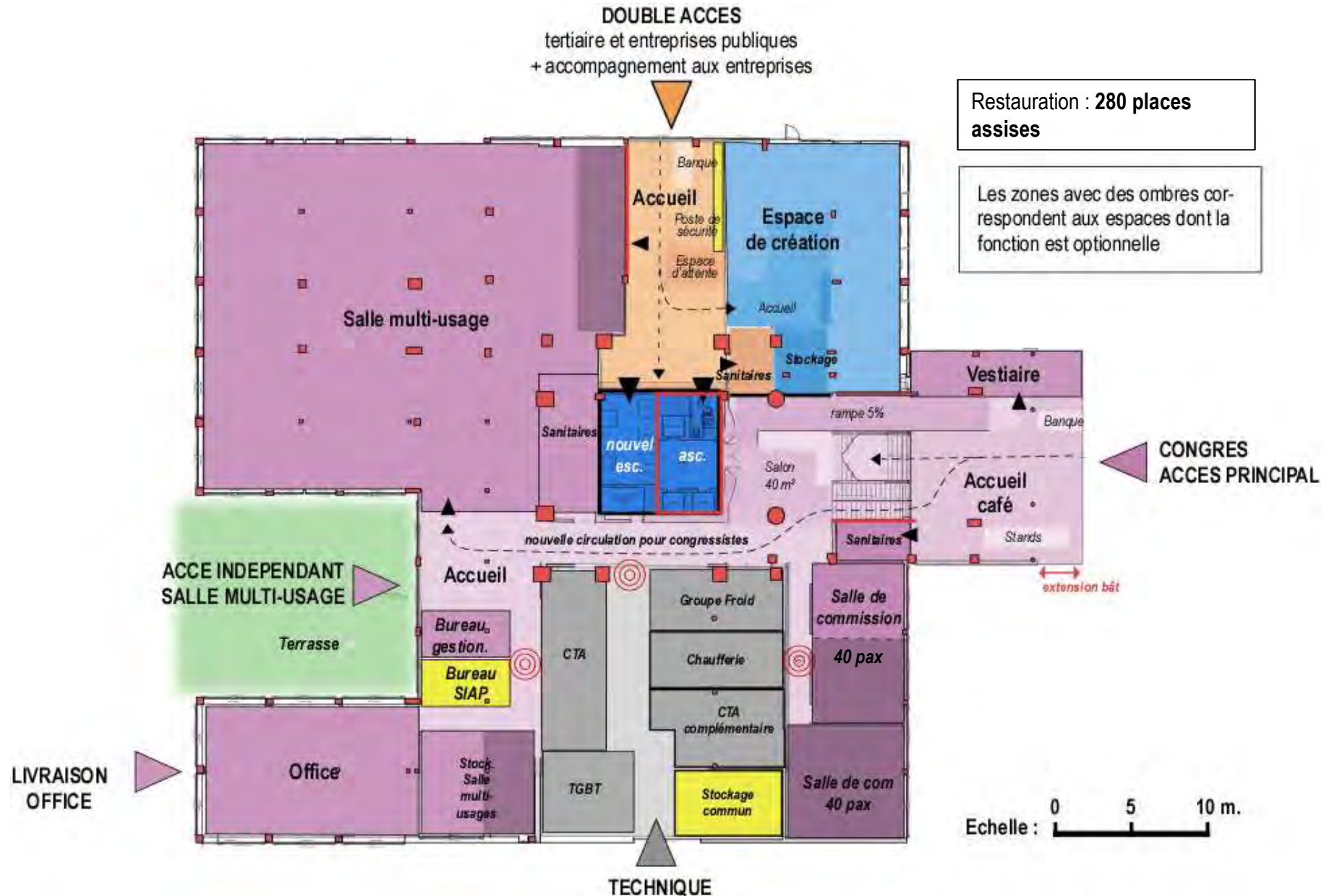
- ▶ Un **cheminement indépendant et autonome** vis à vis de l'ERP (SSI) ;
- ▶ Une **entrée par le RDC bas** engendrant la suppression de l'escalier extérieur, le prolongement de l'escalier central et le réaménagement de l'accès aux ascenseurs ;
- ▶ Le **réaménagement des locaux techniques** : déplacement groupe froid, création chaufferie et CTA ERP.



Le scénario de synthèse



L'organisation du RDC

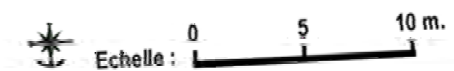


L'organisation de l'entresol

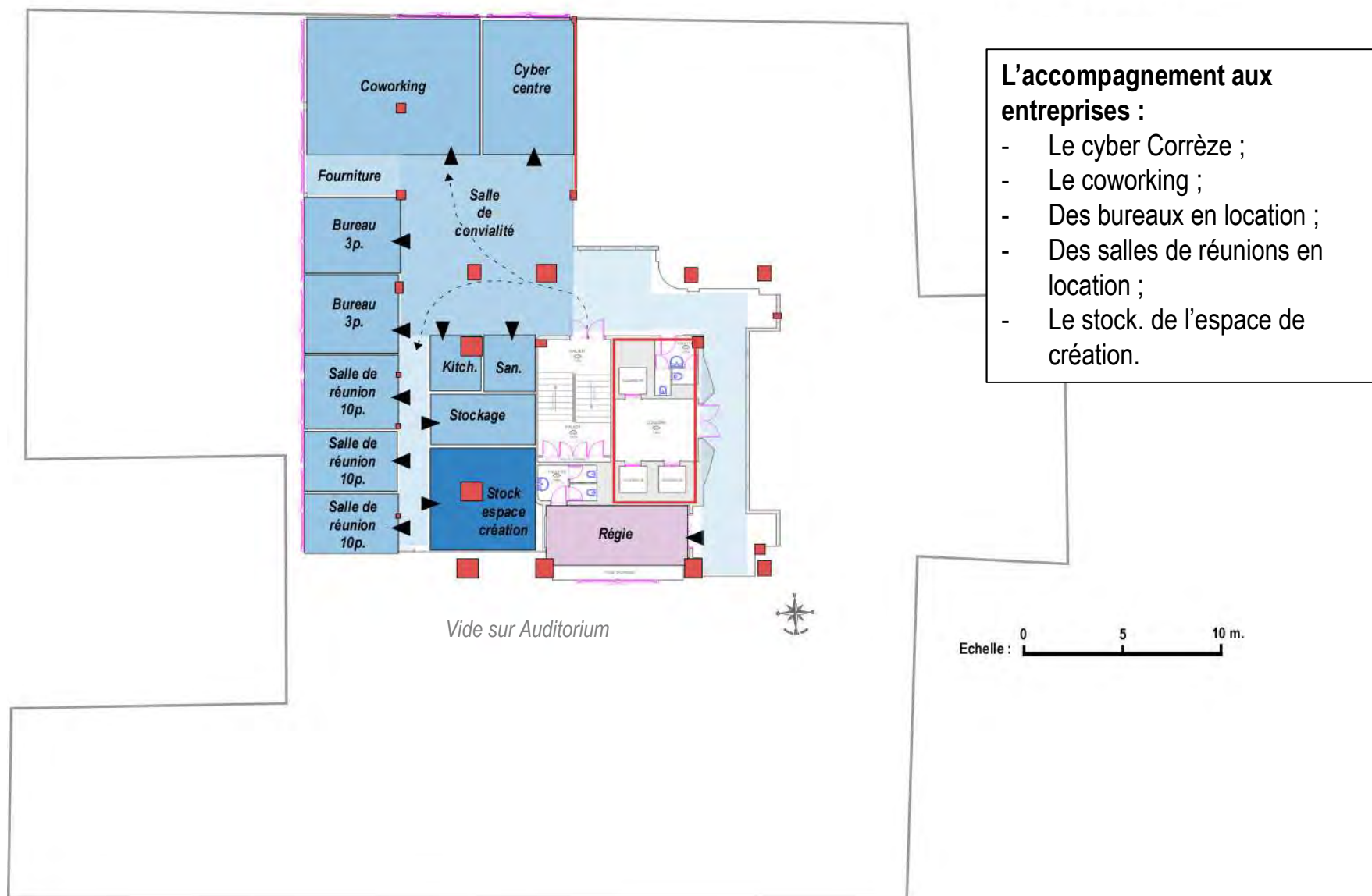


L'espace de congrès:

- L'auditorium ;
- Les salles de commission, dont la salle Boucher de 60 places ;
- Terrasse à créer.



L'organisation de la mezzanine



L'accompagnement aux entreprises :

- Le cyber Corrèze ;
- Le coworking ;
- Des bureaux en location ;
- Des salles de réunions en location ;
- Le stock. de l'espace de création.

Echelle : 0 5 10 m.

Comparatif des options

Scenario de synthèse	
Fonctionnalités étages	
RDC	Accueils Congrès : commission / restauration
Entresol	Congrès : Auditorium / Commissions
Mezzanine	Espace d'accompagnement aux entreprises (dont Cyber-Corrèze)
<i>Remarque</i>	
Jauges Congrès	
Congrès : Nombre de salles de commissions (hors auditorium)	240 places 20p : 2 entresol 40 p: 2 RDC 60p: 2 entresol
Restauration	280 places assises
Surfaces utiles des pôles	
Espace congrès	2330 m ² SU
Espace accompagnement aux entreprises	440 m ² SU

Proposition d'aménagement des espaces extérieurs



► Parkings :

- Herriot : Conservation des places, proposition d'un aspect plus paysager. Ajout d'une place de livraison en face de l'office.
- Fauré : conservation de l'aménagement mais réaménagement qualitatif des accès au bâtiment.
- Maréchal Leclerc : réorganisation des 2 parkings pour limiter la place de la voiture.
→ Conservation du nombre actuel (62 places) + 18 places disponibles en sous-sol de l'école de gestion.

► Espaces piétons et paysagers :

- Création de 2 rampes PMR ver l'entrée IGH ;
- Accès indépendant à la salle multi-usages retravaillé : terrasse avec des espaces verts afin de créer un cadre agréable ;
- Nouvelle entrée rue Fauré complétée d'un espace vert qualitatif qui sert, en plus d'espace fumeur, d'espace de rencontre ;
- Création d'une place d'entrée des Congrès pour installer des stands l'été et créer un effet d'appel.

Éléments de chiffrages – Espace bâti

Scénario de base	
Curage des locaux	95 000
Pôle congrès	1 507 000
Pôle tertiaire et entreprises publiques	107 000
Espace d'accompagnement aux entreprises	307 000
RDC : Espace création	36 000
Mezzanine : Cybercorrèze	24 000
Mezzanine : Structure pour entreprises	247 000
Locaux communs de l'immeuble	55 000
Locaux techniques	170 000
Total scénario de base	2 241 000
Options	
Plus value aménagement hall d'accueil congrès	
Option extension du hall d'accueil congrès en hauteur jusqu'à niveau mezzanine et raccordement	224 000
Option création d'un plancher au dessus de l'accueil congrès	269 000
Sous-Total Options	493 000
Total scénario de base + options	2 734 000

Éléments de chiffrages – Espaces extérieurs et total

		A minima	A maxima
Façade	Bardage a minima/Bardage sophistiqué	771 000	929 000
Étanchéité		156 000	156 000
Espaces extérieurs	Reprise des parkings et marquages	111 000	
	refection des aires minéralisées des parkings		265 000
	Traitement des espaces verts	44 000	44 000
	Destruction de l'escalier et création d'une rampe d'accès	25 000	25 000
	Réaménagement de la terrasse et de l'accès à la salle multi-usage	17 000	17 000
	Aménagement de la terrasse en R+1	68 000	68 000
Total		1 192 000	1 504 000

Éléments de chiffrages – Espaces extérieurs et total

	A minima	A maxima
TOTAL HT TTRAVAUX	3 433 000	4 238 000
TOTAL HT TDC (16% TRAVAUX)	3 982 280	4 916 080
TVA (20%)	796 456	983 216
TOTAL TTC TDC	4 778 736	5 899 296

Etude de faisabilité

Valorisation et restructuration de l'espace des Congrès et Restructuration de l'accueil au RDC.

Descriptif des travaux

Au RDC :

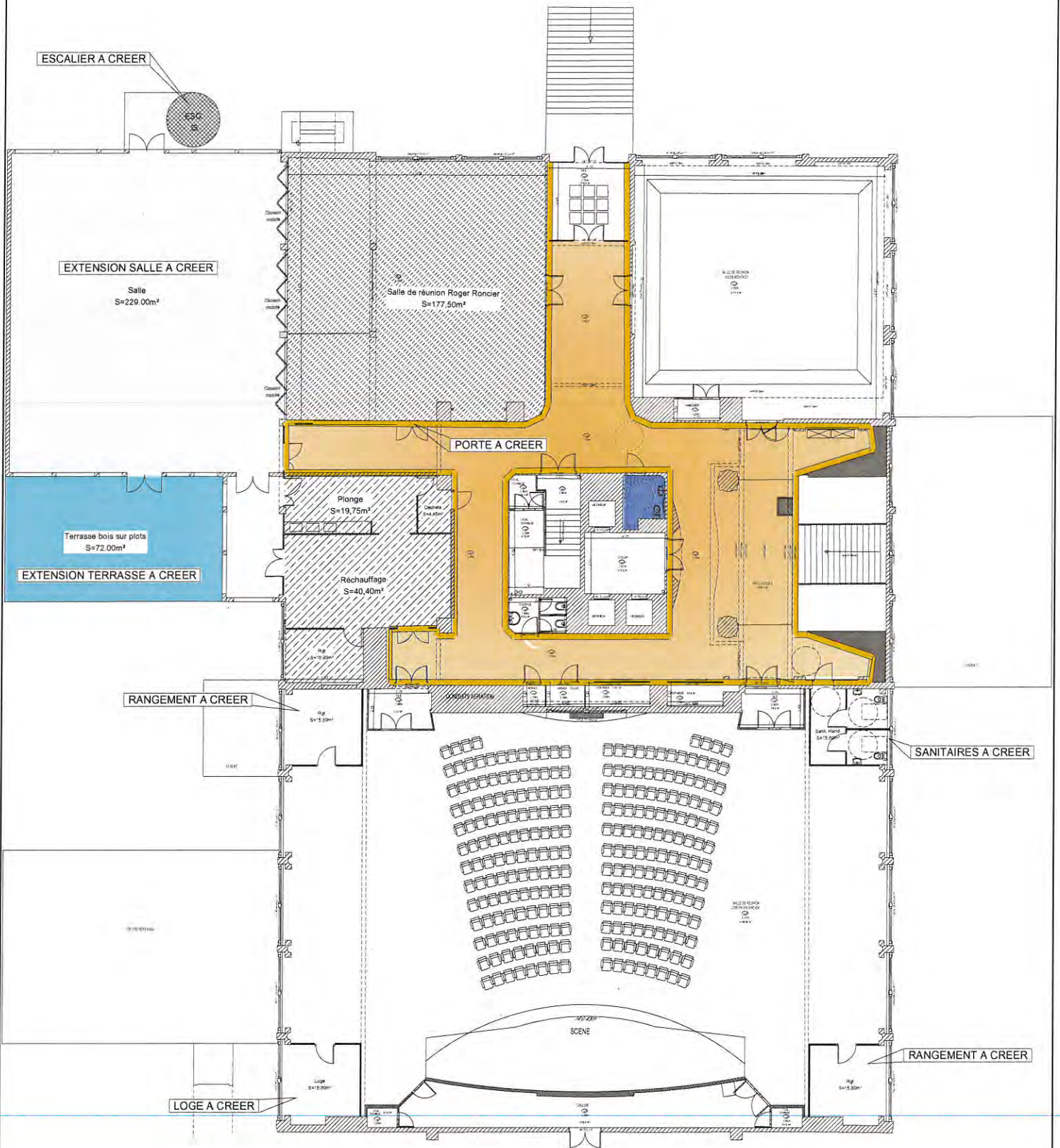
1. Réaménagement de l'accueil
2. Remplacement du faux-plafond y compris éclairage.
3. Rafranchissement des revêtements muraux.
4. Remplacement du revêtement de sol par du parquet bois massif à chant debout dans les circulations.
5. Création d'une rampe PMR de l'accueil jusqu'au niveau des ascenseurs.
6. Création d'une cloison CF pour isoler les bureaux de la circulation.
7. Remplacement de blocs porte CF.
8. Habillage bois sur les marches de l'escalier accès entresol.
9. Remplacement des garde-corps béton de l'escalier par des GC vitrés.

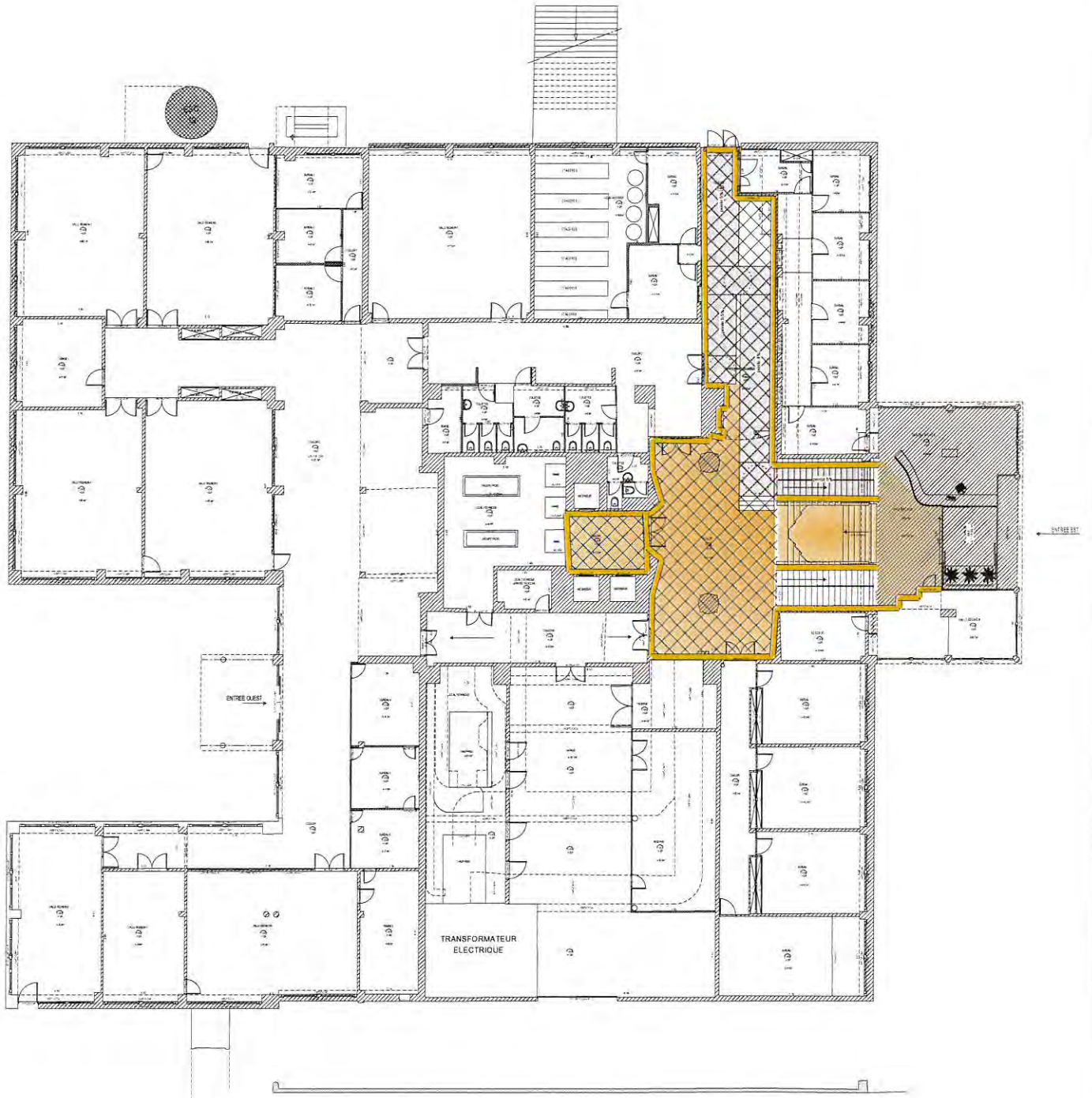
A l'étage :

10. Aménagement d'un sanitaire PMR.
11. Remplacement du revêtement de sol par du parquet bois massif à chant debout dans les circulations.
12. Rafranchissement des revêtements muraux.
13. Rafranchissement de la salle Roger Roncier compris réfection du sol et du vide sanitaire.
14. Création d'un office de réchauffage compris équipements
15. Construction d'une extension sur la toiture terrasse pour réaliser une nouvelle salle de repas/réunion compris renforcement de la structure du plancher
16. Mise en œuvre d'un escalier IS pour évacuer la terrasse et la nouvelle salle. Compris fondations.
17. Remplacement et/ou adaptation de la centrale incendie

Montant de l'opération :

Désignations	Montant € HT
Travaux	1 260 000.00
Prestations intellectuelles (M. d'OE, CT, CSPS, OPC)	144 000.00
Aléas, diag. amiante	36 000.00
Montant total de l'opération € TTC	1 440 000 € HT





Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Projet « Briv'Accélère »



Transformation Numérique Startups et Innovation

Etude de faisabilité



Etude réalisée par l'ALIPTIC pour le compte de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive, dans le cadre du programme Cœur de Ville, avec le soutien de la Banque des Territoires



Référence	<i>Briv'Accélère_Etude de faisabilitéFINAL20190315</i>
Version	<i>0.0</i>
Auteur	<i>Raphaël Nieto - Stéphanie Faure - ALIPTIC</i>
Date de diffusion	<i>15 mars 2019</i>

diffusion

Nom	Objet
<i>Jérôme Pesteil - CABB</i>	<i>Validation</i>

historique des versions

Version	Date	Auteur	Evolutions apportées
<i>0.0</i>	<i>15/02/2019</i>	<i>ALIPTIC</i>	<i>Création du document</i>
<i>1.0</i>	<i>08/04/2019</i>	<i>ALIPTIC</i>	<i>Ajout de compléments d'information</i>

Table des matières

1	Description du projet.....	3
2	La conduite de votre mission.....	3
3	Briv'Accélère – « Transformation Numérique ».....	5
3.1	Le projet « Briv'Accélère-Transformation Numérique »	5
3.2	Modalités de gouvernance du projet	6
3.3	Modalités d'actions	9
3.4	Modalités financières « Briv'Accélère – Transformation numérique »	16
4	Briv'Accélère – « Startups et Innovation»	18
4.1	Le projet « Briv'Accélère-startups et Innovation ».....	18
4.2	Modalités de gouvernance du projet	19
4.3	Startup Battle by ALIPTIC	21
4.4	Design Sprint	22
4.5	Hébergement de startups	23
4.6	Mentorat croisé entre entrepreneurs traditionnels et startups.....	25
4.7	Accélérateur.....	27
	Annexe 1 – Coursus d'accompagnement collectif à la Transformation Numérique (illustration).....	30
	Annexe 2 – Charte déontologique ALIPTIC	31

Lexique et acronymes utilisés dans le présent document :

- CABB : Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive
- ALIPTIC : Association Limousine des Professionnels des Technologies de l'Information et de la Communication.

1 Description du projet

Contexte général

La filière numérique représente en Nouvelle-Aquitaine une des plus fortes dynamiques de création d'entreprises (12%) et une moyenne de 500 créations nettes d'emploi par an.

En Corrèze, cette filière numérique est forte de plus de 260 entreprises et entrepreneurs, établis à 50% sur le périmètre de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive.

Brive Entreprendre, partenariat de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive et la CCI de la Corrèze engagé en 2015, est l'affirmation d'une nouvelle dynamique de travail coordonné visant à renforcer et promouvoir le territoire.

Le projet « Briv'Accélère » devra s'inscrire dans cette même logique de collaboration et de recherche de synergies au bénéfice des acteurs économiques du territoire.

2 La conduite de votre mission

Le présent document est un outil d'aide à la décision qui nécessite ce jour d'être complété de chiffres qui relèvent pour partie de mise en concurrence.

La captation des informations et le cheminement de notre réflexion sur cette proposition ont été réalisés par le biais d'entretiens et réunions avec différents acteurs-partenaires clés de votre projet.

Ci-dessous l'historique de l'avant-projet et du calendrier de la présente mission :

Date	Nature de la rencontre	Acteurs
15 février 2018	Rendez-vous projet	CABB ALIPTIC
30 mars 2018	Rendez-vous projet	CABB ALIPTIC
16 mai 2018	Point d'étape	CABB ALIPTIC

24 mai 2018	Rendez-vous projet	CABB ALIPTIC Le 400
28 mai 2018	Présentation Atelier Numérique - Projet de territoire	CABB ALIPTIC CCI
4 juin 2018	Rendez-vous projet	ALIPTIC CCI
4 juin 2018	Point d'étape	CABB ALIPTIC
5 juin 2018	Enquête téléphonique	6 startups de Corrèze (Pocket Web, La Poule Noire, M4D Nation, IZZI/ ParkInTown, Tech'In Sport) ALIPTIC
17 juillet 2018	Rendez-vous projet	CCI ALIPTIC
9 novembre 2018	Rendez-vous projet	CABB ALIPTIC
18 décembre 2018	Point d'étape téléphonique	CABB ALIPTIC
9 janvier 2019	Rendez-vous projet	CABB ALIPTIC
25 janvier 2019	Point d'étape téléphonique	CABB ALIPTIC
30 janvier 2019	Rendez-vous de projet	CABB ALIPTIC
12 février 2019	Réunion Briv'Accelère / Diagnostic numérique	CABB CCI ALIPTIC
21 février 2019	Rendez-vous de projet	CABB ALIPTIC

3 Briv'Accélère – « Transformation Numérique »

Accompagner la transformation numérique des entreprises, commerces, artisans et professions libérales.

3.1 Le projet « Briv'Accélère-Transformation Numérique »

Ce projet s'inscrit pleinement dans la dynamique impulsée par le programme « Action cœur de ville » où il s'agit de redynamiser le centre-ville dont la vitalité est indispensable à tout bassin de vie.

Éléments de diagnostic et constats :

De nombreuses entreprises du territoire, principalement des TPE et de petites PME, hésitent à s'engager dans une démarche de « Transformation Numérique », dont les enjeux stratégiques ne sont pas toujours intégrés par les dirigeants, et dont la mise en œuvre apparaît souvent comme un processus complexe et onéreux dans lequel le dirigeant ne pourrait être accompagné.

Le recours de cette typologie d'entreprises aux réponses actuellement proposées sur le territoire, telles que le dispositif régional de soutien « Chèques Transformation Numérique », sont rares, du fait de la charge administrative perçue (dossiers bâtis sur le modèle FEDER), des délais relatifs au montage, à l'instruction puis à la soumission en commission permanente des dossiers et de l'absence d'accompagnement pratique au montage de ces projets (en particulier pour les commerçants et artisans).

Parallèlement, la grande majorité des entreprises ayant cessé leur activité en 2017 ne disposaient d'aucune visibilité numérique. Aussi, il est indispensable d'accompagner ces acteurs économiques du territoire dans une démarche de transformation numérique rapide et pragmatique, associant l'ensemble des acteurs locaux du développement économique, territorial et numérique.

Contraintes identifiées :

- Freins psychologiques du commerçant ou dirigeant de TPE/PME n'ayant pas intégré les outils et méthodes de l'économie numérique.
- Temps disponible et mobilisable par le commerçant ou dirigeant de TPE/PME pour se consacrer à sa stratégie de développement et à l'intégration de solutions numériques.
- Moyens mobilisables par le commerçant ou dirigeant de TPE/PME pour engager une démarche de Transformation Numérique (financement du reste à charge).
- Conduite du changement et adaptation des pratiques des employés (le cas échéant) vers de nouvelles solutions numériques.

Calendrier prévisionnel :

- **Avril 2019** : Annonce du projet aux professionnels de la filière numérique de Corrèze lors de la soirée Startup Battle by ALIPTIC.
- **Mai 2019** : Remise officielle de l'étude et conférence de presse de lancement.
- **Juin 2019** : Présentation du dispositif « Briv'Accélère » par les partenaires auprès de l'office du commerce.
- **Septembre 2019** : Lancement des premières actions du dispositif.

3.2 Modalités de gouvernance du projet

Le pilotage général du projet « Briv'Accélère-Transformation Numérique » est assuré par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB) qui aura un rôle de coordinateur/facilitateur entre les différents acteurs intervenant dans le projet. La CABB pourra désigner un Chargé de mission qui travaillera sur le terrain pour appuyer et renforcer les actions du dispositif. Ce Chargé de mission serait le principal interlocuteur entre la CABB et les commerçants et dirigeants de TPE/PME bénéficiaires du dispositif.

Ce projet réunit différents partenaires : CABB, Région Nouvelle-Aquitaine, ALIPTIC, CCI de la Corrèze, CMA de la Corrèze, Office du commerce et/ou associations de commerçants.

3.2.1 Rôle et missions des acteurs et partenaires du projet

Les acteurs économiques impliqués dans le projet sont les suivants :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

- Coordination générale du projet, des actions menées par les partenaires et suivi des opérations auprès des entreprises-cibles (projet de poste dédié à l'appui à l'économie numérique du territoire).
- Premier niveau d'information et de sensibilisation des entreprises-cible concernant les enjeux relatifs au numérique et les dispositifs de soutien proposés.
- Communication sur le dispositif et les bénéfices pour les commerçants accompagnés.

CCI de la Corrèze

- Participation à l'ingénierie générale du projet, en coordination avec les partenaires.
- Accompagnement des commerçants et dirigeants de TPE et PME du territoire dans leurs problématiques générales de stratégie et de développement.
- Possibilité de réalisation de diagnostics stratégiques individuels (dont un volet « numérique») auprès des entreprises-cible visant la formalisation d'expressions de besoins (problématiques pouvant être traitées dans la Transformation Numérique).
- Possibilité d'appui en termes d'ingénierie pédagogique pour l'ouverture de modules de formation spécifiques « Transformation Numérique »* (via le campus INISUP).

ALIPTIC, cluster des entreprises numériques du territoire limousin

- Participation à l'ingénierie générale du projet, en coordination avec les partenaires.
- Mobilisation des entreprises numériques du territoire pour participer à l'information et à la sensibilisation des publics-cibles (de façon coordonnée avec la CABB et la CCI).
- Possibilité d'appui à la diffusion des expressions de besoins identifiées auprès des prestataires numériques du territoire.
- Possibilité d'appui en termes de mobilisation de professionnels et experts pour la mise en place de modules de formation spécifiques « Transformation Numérique » (avec le campus INISUP).

Office du commerce et associations de commerçants sur le périmètre de la CABB :

- Actions de mobilisation (relai d'informations, connaissance de la cible) auprès des artisans et commerçants autour des actions du projet.
- Participation au suivi de l'impact des projets de Transformation Numérique engagés par les commerçants dans le cadre du dispositif Briv'Accélère.
- Participation à la communication faite sur le dispositif et ses effets.

* modules de formation spécifiques « Transformation Numérique » : actuellement proposés par INISUP ou co-conçus dans le cadre du projet Briv'Accélère avec l'ALIPTIC et les professionnels de la filière en réponse aux problématiques du public cible de l'opération, ces modules de formation de 1 à 3 jours pourraient être financés par les OPCO des bénéficiaires (Agefos PME, FORCO, AGEFICE, ...). Ces opérations seraient donc bénéfiques pour l'ensemble des parties prenantes et ne représenterait pas de surcoût pour la collectivité ou les bénéficiaires.

3.2.2 Gouvernance du projet

Le suivi et l'évaluation du projet est confiée à un comité de sélection composé d'acteurs et partenaires de l'opération. Les décisions de soutien financier sont accordées par la CABB. La mise en œuvre opérationnelle du projet pourra être assurée par un ou une Chargé(e) de mission Economie Numérique.

Ci-après le rôle et les missions de chacun de ces acteurs.

Le comité de sélection

Ce comité aura pour objectif de suivre et d'évaluer le projet ainsi que de participer à la sélection des projets soutenus. Le Comité de sélection se prononcera sur l'opportunité de soutenir les projets de Transformation Numérique soumis à la CABB.

Les demandes de soutien pourront être transmises à ses membres par tous moyens, notamment numériques (mails, plateforme d'échange, ...). Le Comité de sélection pourra être réuni à la demande de la CABB.

Il est composé des membres suivants :

- Représentant(s) de la CABB (élu)
- Représentant de la Région Nouvelle-Aquitaine
- Représentant de la filière Numérique (ALIPTIC)
- Représentant de la CCI de la Corrèze
- Représentant de la CMA de la Corrèze

Le ou la Chargé(e) de mission Economie Numérique

Ce poste aurait en charge le suivi de la mise en œuvre du projet, la promotion du dispositif et l'accompagnement individuel des entreprises cibles à la mobilisation du dispositif.

Le titulaire du poste réceptionnera les demandes des entreprises sollicitant le dispositif, vérifiera la conformité administrative des demandes et transmettra celles-ci aux membres du Comité de sélection pour suivi et validation.

3.3 Modalités d'actions

Chacune des actions présentées ci-après devra donner lieu à la tenue d'indicateurs de suivi et d'évaluation :

- Nombre d'entreprises-cibles informées ou sensibilisées (communication, informations collectives, ...)
- Nombre d'entreprises-cibles visitées par la CABB (projet de poste de Chargé de Mission Economie Numérique)
- Nombre d'entreprises-cibles ayant bénéficié d'un diagnostic stratégique individuel ou d'une formation
- Taux de transformation des diagnostics en expressions de besoins diffusables aux prestataires du territoire
- Nombre de projets soutenus au titre du dispositif

3.3.1 Communication et opérations d'information et de sensibilisation à l'intégration du numérique

Objectif :

Sensibiliser sur le « pourquoi s'engager dans une transformation numérique ? » en montrant notamment les apports sur la relation client (fidélisation des clients, conquête de nouveaux marchés...) et sur les processus internes (gain de temps, réduction des coûts, simplification des démarches administratives, optimisation de l'organisation du travail et de la gestion quotidienne...) ainsi que l'impact des actions menées en termes d'activité et de perception de valeur pour les clients et autres parties prenantes.

Faire connaître le dispositif Briv'Accélère et encourager les potentiels bénéficiaires à se manifester auprès de la CABB pour un soutien à leur projet de Transformation Numérique.

Cibles :

Les acteurs économiques traditionnels du territoire (commerçants, artisans).

Modalités :

Une campagne de communication, pilotée par les services de la CABB ou confiée à un prestataire, permettrait de donner de la visibilité au dispositif. Celle-ci pourrait se décliner sur différents supports (mailing papier, magazines municipaux, PQR, radio/TV, ...) adaptés à la cible de l'opération. Au vu de l'éloignement du numérique du public cible, des canaux de communication « traditionnels » et non numériques seront sans doute à privilégier.

Les opérations de sensibilisation sont envisagées sous différents formats : conférences, ateliers, échanges... Les retours d'expérience de commerçants ou dirigeants de TPE/PME ayant engagé un premier niveau de Transformation Numérique seraient un plus.

L'ALIPTIC pourra intervenir en support pour la mobilisation de professionnels de la filière numérique du territoire à même de témoigner sur l'impact de la transformation numériques dans divers secteurs économiques.

Acteurs concernés :

Cette mission pourra être réalisée conjointement par le ou la titulaire du poste dédié au sein de la CABB, l'ALIPTIC, les services de la CCI et de la CMA de la Corrèze et les associations de commerçants souhaitant s'associer à l'opération.

Fréquence/volume envisagés :

Communication régulière (mensuelle à minima) sur l'opération et ses impacts.

Conférences/interventions trimestrielles (évolutif au niveau de mobilisation du public-cible).

3.3.2 Accompagnement de premier niveau à l'intégration du numérique

Objectif :

Offrir un premier niveau d'accompagnement opérationnel au travers d'une formation-action permettant aux bénéficiaires de disposer d'un niveau de visibilité accru sur Internet ainsi que d'une meilleure maîtrise des outils numériques nécessaires à cette visibilité.

L'objectif de ces ateliers (12 participants environ par session) est que les bénéficiaires sortent de l'atelier avec un niveau de visibilité web renforcé ainsi qu'une connaissance des principaux enjeux de la visibilité web (comportements de consommation client).

Ces ateliers permettraient par ailleurs de communiquer sur le dispositif Briv'Accélère - Transformation Numérique et la possibilité pour les entreprises bénéficiaires de réaliser un diagnostic et d'être accompagnées financièrement dans leur Transformation Numérique.

Cibles :

Les acteurs économiques traditionnels du territoire (commerçants, artisans).

Modalités :

Ateliers d'aide à la prise en main d'outils numériques (ex : Google My Business) permettant un premier niveau de présence en ligne : adresse, horaires, numéro de téléphone, photos + site web éventuel.

Ces ateliers de premier niveau de présence numérique d'une durée de deux heures pourront être animés par une entreprise numérique référencée par Briv'Accélère ou, au besoin, par le ou la titulaire du poste dédié au sein de la CABB ou par les services de la CCI de la Corrèze.

Des ateliers complémentaires d'information ou de sensibilisation pourraient être proposés sur le même format ex : « Faire ses premières newsletters », « Utiliser les réseaux sociaux pour son commerce », « Assurer sa conformité au RGPD », ...).

NB : L'animation de ces ateliers par des professionnels de la filière numérique locale est recommandée. En effet, au-delà de maximiser la pertinence de l'intervention au regard des pratiques et méthodes actuelles, celle-ci serait un vecteur de visibilité pour les professionnels numériques locaux et participerait à établir une relation de confiance entre prestataires numériques et donneurs d'ordres locaux. A noter que plusieurs professionnels du numérique du territoire Limousin (ex : Izzi à Brive avec les « Web & Breakfast » ou CyberNettic à la Souterraine avec les « Réveils Digitaux ») organisent régulièrement ce type d'opérations. Des rapprochements seraient sans doute envisageables au titre du projet Briv'Accélère.

Le créneau horaire proposé pour ces ateliers sera proposé en cohérence avec les horaires et obligations du public cible.

L'organisation des ateliers pourrait avoir lieu au sein d'INISUP. Le tarif public de location des salles est de 110€ HT / jour. En qualité de partenaire de l'opération, les tarifs pourraient être rediscutés avec INISUP.

L'ALIPTIC pourra intervenir en support pour la mobilisation de professionnels de la filière numérique du territoire.

Acteurs concernés :

Cette mission pourra être réalisée conjointement par le ou la titulaire du poste dédié au sein de la CABB, l'ALIPTIC, les professionnels de la filière numérique du territoire, les services de la CCI et de la CMA de la Corrèze et les associations de commerçants souhaitant s'associer à l'opération.

Prérequis :

Connaissance de base d'Internet (navigation, messagerie)

Équipement :

Ordinateur portable ou tablette (personnel ou mis à disposition pour l'atelier)

Fréquence/volume envisagés :

Trimestriel ou bimestriel (en fonction du niveau de mobilisation du public-cible)

3.3.3 Accompagnement stratégique du dirigeant à la « Transformation Numérique »

Un accompagnement "académique" renforcé pourrait être proposé aux bénéficiaires du dispositif, sur le modèle de l'action menée par l'ALIPTIC au bénéfice des acteurs de la filière Luxe & Savoirs-faire d'excellence.

Objectif :

Offrir un accompagnement stratégique renforcé aux dirigeants souhaitant engager leur entreprise dans un projet de « Transformation Numérique ».

L'objectif de ce cursus d'accompagnement collectif à la « Transformation Numérique » (12 participants maximum par session) est que les bénéficiaires acquièrent une vision stratégique globale de leur environnement (économique, concurrentiel, RH, communication, organisation). Ce cursus doit permettre aux dirigeants accompagnés d'appréhender l'ensemble de leurs problématiques métiers avec une vision renforcée sur les aspects impactés par l'économie numérique (notamment en termes d'attentes clients, de standards, d'image de marque, d'expérience client et employé, ...).

Cibles :

Les acteurs économiques traditionnels du territoire (commerçants, artisans).

Modalités :

Notre programme de formation s'étend sur une période de 6 mois à raison d'un module thématique traité par mois. Cette durée peut être ramenée à 3 mois avec une fréquence d'un module tous les 15 jours :

Proposition de programme :

- M1 : Enjeux et moyens de la Transformation Numérique dans le Commerce
- M2 : Expérience, valeurs et image de marque
- M3 : Notions et usages de l'influence digitale (réseaux sociaux, influenceurs, ...) / Comportements de consommation des générations Y/Z
- M4 : Référencement SEO, data, ciblage, visibilité Web / Cybersécurité, droit des TIC (dont RGPD)
- M5 : Management des générations Y/Z et marque employeur / Outils et méthodes d'organisation et de production
- M6 : Perspectives de la Transformation Numérique du Commerce

Modalités de formation :

- Formation hybride présentiel/distanciel et collectif/individuel
- Accès individuel permanent aux ressources numériques (plateforme dédiée)
- Conférences d'experts (lancement et clôture) et modules thématiques mensuels

Organisation :

- Modules d'une journée par thématique (12 places maximum) + buffet networking
- Conférences ouvertes au public professionnel, partenaires et grand public

L'ensemble des interventions sont assurées par des professionnels de l'économie numérique et des experts des thématiques traitées.

Acteurs concernés :

L'ALIPTIC dispose d'une expertise et d'une expérience éprouvée sur ce type de cursus. Cependant, la mise en œuvre de cette mission pourrait être assurée conjointement par l'ALIPTIC et le campus INISUP, notamment sur les aspects logistiques et ingénierie financière auprès des OPCO et financeurs de la formation (le cas échéant).

Les services de la CCI et de la CMA de la Corrèze et les associations de commerçants souhaitant s'associer à l'opération pourraient participer à la mobilisation des dirigeants.

La CABB pourrait participer, notamment, à la valorisation de l'opération et des parcours de projets « Transformation Numérique » des dirigeants engagés dans l'opération.

Sur le modèle de l'opération menée avec la filière Luxe et Savoirs-Faire d'excellence, le Chargé de mission Economie Numérique pourrait suivre l'intégralité des modules de formation, s'inscrivant ainsi comme « fil rouge » du cursus et personne-ressource pour les dirigeants des secteurs économiques accompagnés.

Profil des participants :

Dirigeants ou responsables d'entreprises

Fréquence/volume envisagés :

1 à 2 cursus par an (en fonction de la durée retenue, 6 mois ou 3 mois)

Données financières :

Coût forfaitaire de l'opération : 24 500€ HT pour la formation de 12 dirigeants.

La proposition tarifaire ALIPTIC comprend l'ingénierie technico-pédagogique, la configuration d'une plateforme de formation à distance, la mise à disposition des ressources pédagogiques ainsi que le règlement et le défraiement des intervenants mobilisés pour la formation.

Cette proposition ne comprend pas les frais de bouche des participants à la formation.

Nota : Vous trouverez en annexe une illustration de cette formation telle qu'elle a été mise en œuvre en 2018-2019 au bénéfice d'un collectif de dirigeants d'entreprises adressant les marchés du luxe et du très haut de gamme.

3.3.4 Diagnostics stratégiques individuels

Objectif :

Proposer un état des lieux global de l'activité (forces, faiblesses, ...), déterminer le niveau de maturité dans les pratiques numériques et aider à l'identification des problématiques à traiter dans le cadre de la stratégie de Transformation Numérique.

Cibles :

Les acteurs économiques traditionnels du territoire (commerçants, artisans).

Modalités :

Ces diagnostics (intégrant un axe « numérique/communication ») permettraient de formaliser des expressions de besoins en termes de problématiques. Des solutions, outils et méthodes numériques, pourraient être proposées en réponse à ces expressions de besoins, participant ainsi à la « Transformation Numérique » de l'entreprise bénéficiaire.

De nombreux modèles de diagnostic, gratuits ou payants, sont disponibles sur le marché. Leur prix varie en fonction du niveau d'automatisation (diagnostic en ligne) ou de la mobilisation de consultants dédiés à l'analyse stratégique du besoin, et à l'accompagnement du répondant. Notre préconisation va à la mobilisation d'un acteur de terrain, conscient des problématiques économiques et du cadre d'activités des entreprises cibles du dispositif.

Acteurs concernés :

Le prestataire retenu pour la réalisation des diagnostics stratégiques auprès des bénéficiaires. Le ou la Chargé(e) de Mission Economie Numérique de la CABB pourra identifier parmi les commerçants et dirigeants de TPE/PME de potentiels bénéficiaires et les orienter vers les dispositifs proposés par la CABB et ses partenaires.

Volume/fréquence envisagés :

Variable en fonction de l'appétence du public-cible.

3.3.5 Diffusion des expressions de besoins identifiées aux prestataires numériques du territoire

Objectif :

Diffuser des expressions de besoins identifiées aux prestataires numériques du territoire engagés dans le projet Briv'Accélère.

Cibles :

Les acteurs économiques traditionnels du territoire (commerçants, artisans).

Modalités :

A l'issue de la réalisation des diagnostics, le ou la Chargé(e) de Mission Economie Numérique pourra accompagner le bénéficiaire dans la formalisation de son expression de ses besoins et la diffusion de celle-ci auprès des prestataires référencés dans le cadre de l'opération, la

compilation des chiffrages proposés et la demande de soutien auprès de la CABB. Le ou la Chargé(e) de Mission Economie Numérique assurera également le suivi des opérations (calendrier de réalisation, relances éventuelles, enquêtes de satisfaction bénéficiaire et prestataire numérique à l'issue de l'opération).

Nota : L'ALIPTIC dispose d'outils adaptés à la diffusion des expressions de besoins formalisées ainsi que d'un réseau de professionnels du numérique sur le territoire. A ce titre, l'ALIPTIC pourra diffuser auprès des prestataires du territoire (membres ou non du réseau ALIPTIC) les expressions de besoins des entreprises-cibles. Cette diffusion ne sera effectuée qu'à la demande du bénéficiaire.

Les bénéficiaires qui feraient le choix de diffuser leur expression de besoins aux prestataires numériques du territoire devront formaliser ce consentement. Ils seront informés du périmètre de la diffusion de leurs demandes, de leur possibilité d'accéder, modifier ou supprimer les informations les concernant, ainsi que de la durée maximale de conservation de ces données par les partenaires en charge de leur diffusion, dans le respect du RGPD.

Les prestataires qui souhaiteront être référencés dans le cadre du projet Briv'Accélère – Transformation Numérique devront s'engager auprès de la CABB sur l'usage qu'ils feront des expressions de besoins qu'ils recevront (ex : pas de démarchage répété, pas de rediffusion à des tiers, traitement des données conforme au RGPD, ...). La Charte déontologique ALIPTIC (présentée en annexe), dans laquelle sont engagés l'ensemble des 140 entreprises membres de l'association, pourrait être utilisée sur le volet éthique des engagements.

Acteurs concernés :

CABB, ALIPTIC, prestataires numériques du territoire.

3.4 Modalités financières « Briv'Accélère – Transformation numérique »

Objectif :

S'assurer de la cohérence du projet au regard de la situation de l'entreprise bénéficiaire, du diagnostic stratégique réalisé (le cas échéant).

Cibles :

Les acteurs économiques traditionnels du territoire (commerçants, artisans).

Modalités :

Cet accompagnement consistera en une prise en charge partielle des investissements faits en termes de "Transformation Numérique" par les entreprises cibles du dispositif.

Acteurs concernés :

Composition prévisionnelle du comité de sélection : CABB, Région Nouvelle-Aquitaine, ALIPTIC, CCI de la Corrèze, CMA de la Corrèze.

Les ressources et financements mobilisables identifiés et considérés comme réalisables à la date de la remise du présent document sont les suivants :

- Le dispositif d'aide à la transformation numérique ferait appel à un co-financement CABB, FISAC, Région Nouvelle Aquitaine.
- Le taux de subventionnement, toutes aides publiques confondues, serai fixé à 30% dans la limite des crédits inscrits annuellement au budget de la CABB.
- Les clés de répartition seraient les suivantes :

CABB	10%
FISAC	10%
Région	10%

- Le taux de subventionnement et les clés de répartition pourraient être revus par délibération du conseil communautaire de la CABB.
- Le plafond de la dépense subventionnable serait fixé à 10 000 € TTC.

Une harmonisation du niveau de soutien avec les Chèques « Transformation Numérique » serait à l'étude au sein de la Région Nouvelle-Aquitaine. Nous sommes encore d'une réponse formelle à la date de cette étude.

4 Briv'Accélère – « Startups et Innovation »

Soutien aux startups et aux projets innovants dans le secteur du secteur numérique ou intégrant une forte composante numérique.

4.1 Le projet « Briv'Accélère-startups et Innovation »

Ce projet s'inscrit pleinement dans la dynamique French Tech, incarnée en Corrèze par un nombre croissant de startups dont plusieurs ont été révélées par la première Startup Battle de Corrèze organisé à Brive en 2018 par l'ALIPTIC.

Éléments de diagnostic et constats :

Le territoire de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive voit l'émergence et l'arrivée d'un nombre grandissant de startups et porteurs de projets innovants dans le secteur du numérique, ou intégrant dans leur développement une forte composante numérique.

Ces structures, souvent portées par de jeunes entrepreneurs, positionnées dans des secteurs économiques de niche et disposant de modèles économiques parfois atypiques, nécessitent un accompagnement particulier auquel les dispositifs habituels d'appui au développement économique ne répondent qu'en partie.

Aussi, la CABB souhaite accompagner la mise en œuvre d'un dispositif spécifique de soutien à l'émergence et au développement de startups portant des projets numériques innovants sur le territoire.

Contraintes identifiées :

Le nombre croissant, mais encore restreint, de startups sur le territoire de la Corrèze limite dans l'immédiat la possibilité de constituer un groupe d'acteurs au même stade de développement et partageant les mêmes problématiques.

Les réponses collectives structurants (ex : accélérateur de startups) semblent aujourd'hui encore prématurées pour apporter une réponse efficiente et adaptée aux problématiques de ces jeunes entreprises.

Calendrier prévisionnel :

- Evènementiel : 1er semestre 2019
- Accompagnement de projets : 2e semestre 2019

4.2 Modalités de gouvernance du projet

Le pilotage général du projet « Briv'Accélère-Startups et Innovation » est assuré par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB).

La mise en œuvre opérationnelle et la coordination des actions pourront être assurées par l'ALIPTIC qui rassemble les entreprises startups et entreprises numériques du territoire, pilote le même type d'opérations pour le compte de la Communauté Urbaine Limoges Métropole et porte actuellement la candidature territoriale Communauté French Tech (qui intègre le périmètre de la CABB et permettrait un élargissement du programme Briv'Accélère - Startups et Innovation aux startups du territoire n'appartenant pas à la filière numérique).

Le projet pourrait voir intervenir différents partenaires : Région Nouvelle-Aquitaine, CCI de la Corrèze/INISUP, Pépinière Novapôle, Tiers-Lieu le 400...

4.2.1 Rôle et missions des acteurs et partenaires du projet

Les acteurs impliqués ou potentiellement impliqués dans le projet sont les suivants :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

- Coordination générale du projet, des actions menées par les partenaires et suivi des opérations auprès des entreprises-cibles (projet de poste dédié à l'appui à l'économie numérique du territoire).
- Communication sur le dispositif et les bénéfices pour les startups et porteurs de projets innovants accompagnés.

ALIPTIC, cluster des entreprises numériques du territoire limousin

- Participation à l'ingénierie générale du projet en soutien de la CABB.
- Organisation des opérations événementielles du programme Startups et Innovation.
- Organisation des opérations de Design Sprint ou d'accélération de startups.
- Mobilisation des entreprises numériques du territoire pour participer aux opérations du programme « Briv'Accélère-Startups et Innovation ».
- Possibilité d'appui en termes de mobilisation de professionnels et experts pour la mise en place de modules de formation spécifiques «Startups et Innovation » (avec le campus consulaire Inisup).

Région Nouvelle-Aquitaine

- Pilotage et gestion du dispositif « Prototypes Numériques » par la Délégation Numérique.
- Pilotage et gestion du régime d'aides « Startups » par le service Startup.
- Pilotage d'opérations événementielles, organisation de stands collectifs et constitution de délégations régionales sur les principaux salons dédiés aux startups (« CES », « VivaTech », ...).

CCI de la Corrèze

- Possibilité d'accompagnement à la création et au développement des startups et entreprises innovantes du territoire (typologie de services proposés aux autres entreprises du territoire).
- Possibilité d'appui en termes d'ingénierie pédagogique pour l'ouverture de modules de formation spécifiques «Startups et Innovation » (via le campus consulaire Inisup).
- Accueil et/ou appui à l'organisation d'opérations événementielles Startups et Innovation.

Pépinière et espace de coworking (le 400, Novapôle, ...)

- Possibilité d'accueil de startups et porteurs de projet, notamment celles positionnées dans les secteurs de l'image et des médias (le 400) et de l'Agri/AgroTech ou de la FoodTech (Novapôle).

4.2.2 Modalités d'actions « Briv'Accélère – Startups et Innovation »

Chacune des quatre actions présentées ci-après donnera lieu à la tenue d'indicateurs de suivi et d'évaluation :

- Nombre d'entreprises-cibles (startups et jeunes entreprises innovantes) identifiées sur le périmètre de la CABB.
- Nombre d'entreprises-cibles informées ou sensibilisées sur le dispositif.
- Nombre d'entreprises-cibles ayant participé à des opérations du programme « Briv'Accélère – Startups et Innovation ».
- Nombre de projets soutenus au titre du dispositif « Briv'Accélère ».
- Niveau de satisfaction des entreprises soutenues ou accompagnées.

4.3 Startup Battle by ALIPTIC

Objectif :

Ce concours de pitch ouvert aux startups “early stage” (projets émergents) ou porteurs de projets innovants de Corrèze permet de valoriser les projets innovants du territoire dans une ambiance décontractée et bienveillante. Lancé par l'ALIPTIC en 2017-2018 à Limoges et Brive, il s'agit de l'évènement startup de l'année sur le territoire Limousin.

Cibles :

Fondateurs ou co-fondateurs de startups “early stage” (projets émergents) et porteurs de projets innovants de Corrèze.

Modalités :

Chacun des participants dispose de 2 minutes chrono pour présenter sa solution ou son projet de startup sous forme de pitch. Deux minutes supplémentaires permettent aux participants de répondre aux questions d'un jury de professionnels et d'experts du territoire. Le jury et le public présents votent en direct par SMS pour leur projet préféré. Les startups participantes bénéficient d'une valorisation médiatique et les 3 lauréats décrochent leur ticket pour la catégorie « Startup » des Trophées des Entreprises de la Corrèze.

Acteurs concernés :

ALIPTIC (organisateur), partenaires et sponsors de l'évènement.

Fondateurs ou co-fondateurs de startups et porteurs de projets innovants de Corrèze.

Soirée privée sur inscription, le public attendu est le suivant : dirigeants et collaborateurs de startups et d'entreprises de la filière numérique, partenaires, élus et institutionnels, banques et acteurs du financement (Business Angels notamment).

Volume/fréquence envisagé :

1 opération par an.

Données financières :

Sponsoring Startup Battle Limoges + Brive : 4 000€ HT (engagement pluriannuel).

Nota : L'évènement Startup Battle by ALIPTIC est également l'occasion de rencontres entre les startups et leur écosystème : mentors (entrepreneurs confirmés), financeurs (banques, fonds, Business Angels, ...), structures d'accompagnement, partenaires ou collaborateurs potentiels, ...

4.4 Design Sprint

Objectif :

Permettre à des startups et porteurs de projets innovants de tester dans un délai très court (2 à 5 jours) la viabilité d'une idée ou d'un projet numérique ou d'identifier et résoudre une problématique numérique.

Objectifs et impacts attendus :

- Obtenir rapidement plusieurs propositions de solutions à exploiter ;
- Booster la créativité de son équipe ;
- Limiter les risques et réorienter rapidement le projet si besoin.

Cibles :

Fondateurs ou co-fondateurs de startups et porteurs de projets innovants de Corrèze.

Modalités :

Mise à disposition une équipe d'experts et une méthode pour animer un brainstorming et créer l'émulation nécessaire à l'émergence de plusieurs propositions;

Validation par le décideur du choix d'une proposition (« Go / No go » en développement).

A l'issue du Design Sprint, un travail d'accompagnement sur-mesure pourrait être proposé, en phase avec les problématiques identifiées et les besoins du porteur du projet (modèle économique et de développement, RH et management, préparation à la levée de fonds, ...).

Nota : Ces problématiques pourraient être traitées collectivement dans le cadre d'un dispositif type « Accélérateur », sous réserve d'un nombre de candidats suffisant sur le territoire.

Acteurs concernés :

ALIPTIC (organisateur + mobilisation des équipes d'experts).

Fondateurs ou co-fondateurs de startups et porteurs de projets innovants de Corrèze.

Volume/fréquence envisagé :

3 à 6 Design Sprints par an.

Données financières :

5 000€ HT à 8 000€ HT par opération selon durée et intensité technologique.

4.5 Hébergement de startups

Objectif :

Permettre à des startups et porteurs de projets innovants de bénéficier de solutions d'hébergement adaptées aux premières phases de développement de leur projet dans un environnement stimulant et à un tarif accessible.

Cibles :

Fondateurs ou co-fondateurs de startups et porteurs de projets innovants de Corrèze.

Modalités :

Accompagnement financier sur une période de 12 mois maximum de startups (endogènes ou

exogènes avec un projet de développement sur le périmètre de la CABB). Prise en charge total ou partielle des loyers et services éventuels associés à l'hébergement, plafonnés à un montant mensuel maximum. Soutien réservé aux startups répondant à un cadre préalablement fixé par la CABB (ex : moins de 18 mois et moins de 3 collaborateurs).

Acteurs concernés :

- Pépinière d'entreprises Novapôle, Tiers-Lieu le 400, autres espaces de co-working ou pépinières sur le périmètre de la CABB proposant une offre adaptée aux startups.
- Fondateurs ou co-fondateurs de startups et porteurs de projets innovants de Corrèze.

Volume/fréquence envisagé :

6 à 12 startups et porteurs de projets bénéficiaires par an.

Nota : Les enquêtes menées auprès des startups du réseau ALIPTIC (participants à la dernière « Startup Battle by ALIPTIC » de Brive notamment) n'ont pas permis d'identifier d'attentes en termes d'hébergement ou d'incubation de projets. Cependant, ce besoin pourrait apparaître pour des porteurs de projets moins avancés.

Une information relayée par les partenaires de l'opération intervenant dans le champ du développement économique et de l'accompagnement des entreprises, qui pourrait être appuyée par une campagne de communication, permettrait de toucher les potentiels bénéficiaires de cette action.

Données financières :

Le coût d'une location d'un espace bureau en région est compris entre 125€ - 150€ HT par mois.

Une offre de domiciliation peut être également proposée à toute startup. Son coût avoisine les 30 € HT par mois.

4.6 Mentorat croisé entre entrepreneurs traditionnels et startups

Projet :

Mise en œuvre d'un dispositif de mentorat croisé entre entrepreneurs confirmés et startapers.

Contexte :

- Un nombre croissant de projets numériques et d'innovation d'usages identifiés sur le territoire ;
- Un besoin de suivi, de mentorat et de conseil de la part des néo-entrepreneurs porteurs de projets numériques et d'innovation d'usages ;
- Un manque de dispositifs d'accompagnement adapté à cette typologie de projet ;
- Des enjeux relatifs à la digitalisation de l'économie traditionnelle et à la collaboration PME-Startups.

Démarche et philosophie du projet :

- Rééquilibrer le principe de mentorat : chacun conseille et est conseillé. L'entrepreneur confirmé partage avec le néo-entrepreneur son expérience. Le néo-entrepreneur partage avec l'entrepreneur confirmé sa vision moderne, voire « disruptive » des usages, du marché, de l'organisation, ...
- Le dispositif de mentorat croisé doit permettre à chacune de parties d'évoluer dans son projet, et dans sa conception de son activité, de ses marchés, de son management.
- Les notions de bienveillance et d'écoute sont centrales dans ce projet.

Objectifs et impacts attendus :

- Sécurisation du parcours entrepreneurial des startapers par le mentorat d'entrepreneurs confirmés ;
- Sensibilisation « in situ » des entrepreneurs « traditionnels » sur la modernisation et la digitalisation de leur entreprise au travers du regard porté par des startapers sur leurs activités, process, ...
- Collaborations entre PME « traditionnelles » et startups facilitées par ces rapprochements.

Cibles :

- Entrepreneurs confirmés, principalement dans des secteurs « traditionnels » de l'économie ;

- Néo-entrepreneurs, principalement dans le champ du numérique et de l'innovation d'usage.

Critères de sélection :

- Pour les entrepreneurs confirmés : volonté d'accompagner + capacité à être interrogé et challengé sur son activité, ses processus, son management, ...
- Pour les néo-entrepreneurs : Existence d'un projet concret (preuve de concept ou prototype fonctionnel), volonté d'être accompagné + capacité à interroger et à challenger l'approche d'un entrepreneur confirmé de l'économie « traditionnelle ».

Durée : 6 mois.

Nombre prévisionnel de binômes : 4 à 6.

Fréquence des rencontres/réunions :

- Points de rencontre mensuels entre les binômes et échanges réguliers (au fil de l'eau) ;
- Points d'étape à 1 mois, 3 mois, 6 mois avec l'ensemble des binômes) ;
 - o A 1 mois : Présentation mutuelle (« Qui est mon binôme ? », « Que peut-il m'apprendre ? », « Que puis-je lui apprendre ? »). Durée : 2min30/personne soit 5min/binôme.
 - o A 3 mois : Rapport d'étonnement par thématique sur la vision et l'approche de son binôme. Durée : 2min30/personne soit 5min/binôme.
 - o A 6 mois : Bilan du mentorat croisé (« Qu'ai-je appris ? », « Comment cela enrichit-il mon travail, mon projet ? »). Durée : 5min/personne, soit 10min/binôme.

Charge prévisionnelle pour les entrepreneurs :

- 2 à 3 heures par mois.

Déroulé du projet :

Mois 1 :

- Lancement de la communication et mobilisation des partenaires et relais territoriaux.
- Identification et sélection conjointe des entrepreneurs confirmés et des startups ;
- Organisation d'un *speed-dating* entre les candidats retenus ;
- Constitution des binômes après entretiens et croisement des retours ;
- Réunion des binômes, temps d'échange et lancement de l'action ;

Mois 2 à 4 :

- Mentorat croisé entre les binômes, restitutions et points d'étape.

Mois 6 :

- Bilan individuel et collectif de la première session.

NB : Le déroulement de cette opération pourrait être adapté sur 12 mois

Thématiques à traiter par les binômes :

- Marchés-cibles et usages
- Modèle économique et financement
- Equipe projet et management
- Organisation et système d'information
- Communication interne et externe
- Posture entrepreneuriale

A l'issue du dispositif de mentorat croisé :

- Possibilité d'intégrer le parcours de validation de Réseau Entreprendre (sous conditions) ;
- Possibilité d'intégrer une session d'accélérateur de startups ALIPTIC (sous conditions).

Données financières :

Coût forfaitaire de l'opération : 25 000€ HT

4.7 Accélérateur

Objectif :

L'accélérateur est un programme de formation et d'accompagnement court (3 mois) et intensif. L'objectif principal est d'accélérer la croissance des startups du territoire engagées dans des projets numériques et d'innovation.

Il a pour mission accélérateur a pour missions de :

- proposer un programme intensif de coaching aux startups ;
- les aider à passer le cap de la première levée de fond ;
- favoriser l'émergence et le développement de projets innovants.

Cibles :

Ce dispositif s'adresse à des startups répondant aux critères suivants :

- Disposer d'une idée de business appuyée par une solution innovante éprouvée (prototype, démonstrateur fonctionnel, preuve de concept, ...)
- Disposer d'une équipe, salariée ou non salariée (fondateurs, associés, ...) capable d'accompagner le développement du projet et de s'impliquer dans le processus d'accélération
- Nécessiter un accompagnement ou un complément d'accompagnement sur la définition de son modèle économique, son positionnement, son projet de développement.

Modalités :

Trois types d'accompagnement individuels ou collectifs durant l'accélération peuvent être proposés aux accélérés :

1 - Accompagnement collectif : modules théoriques et masterclass

Il s'agit de sessions de formation et d'interventions thématiques dispensées par un ou plusieurs experts sur de problématiques propres à l'entrepreneuriat en startup.

Les thématiques générales d'accompagnement :

- stratégie, modèle économique et de développement ;
- cadre administratif et juridique ;
- financement et levée de fonds ;
- marketing et communication ;
- ressources humaines.

Module théorique : 1 journée

Masterclass : ½ journée

2 - Accompagnement collectif : des keynotes suivies de moments de networking

- des keynotes ouvertes aux acteurs de l'écosystème ;
- des moments de networking entre les intervenants et les accélérés.

3 - Rencontres Business :

Il s'agit de rencontres et échanges B2B entre les startups accélérées et des donneurs d'ordres, notamment responsables au sein de grands groupes partenaires du dispositif.

Volume/fréquence envisagé :

1 opération par an.

Données financières :

Le coût d'un dispositif d'accélération pour 5 startups est de 30 000 € HT.

Annexe 1 – Coursus d’accompagnement collectif à la Transformation Numérique (illustration)



Cursus de formation – accélération
Programme 2018 / 2019

SAVOIR-FAIRE D’EXCELLENCE

Le numérique dans les secteurs du luxe et du très haut de gamme

Cursus de formation à destination des dirigeants et responsables d’entreprises traditionnelles adressant les marchés du luxe et du très haut de gamme ayant pour objectif l’appui à la réflexion stratégique et à la « Transformation Numérique du décideur ».

Modules de formation de novembre 2018 à avril 2019.

Enjeux et moyens de la Transformation Numérique du Luxe.

Date prévisionnelle : 19/11/2018

Expérience, valeurs et image de marque.

Date prévisionnelle : 03/12/2018

Management des générations Y/Z et marque employeur.

Comportements de consommation des générations Y/Z.

Date prévisionnelle : 14/01/2019

Référencement SEO, visibilité Web, Data et ciblage.

Droit des TIC et RGPD

Date prévisionnelle : 11/02/2019

Notions et usages de l’influence digitale.

Outils et méthodes d’organisation et de production.

Date prévisionnelle : 11/03/2019

Perspectives de la Transformation Numérique du Luxe.

Date prévisionnelle : 08/04/2019

L’opération SAVOIR-FAIRE D’EXCELLENCE est organisée par le collectif Luxe et Excellence en partenariat avec l’ALIPTIC, l’association des professionnels de la filière numérique sur le territoire Limousin. Cette action est soutenue par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Une opération :

En partenariat avec :

Avec le soutien de :






Modalités de formation
- Formation hybride présentiel-distanciel et collectif-individuel
- Accès individuel permanent aux ressources numériques.
- Conférences d’experts et modules thématiques mensuels.

Horaires prévisionnels des modules : 9h - 17h30

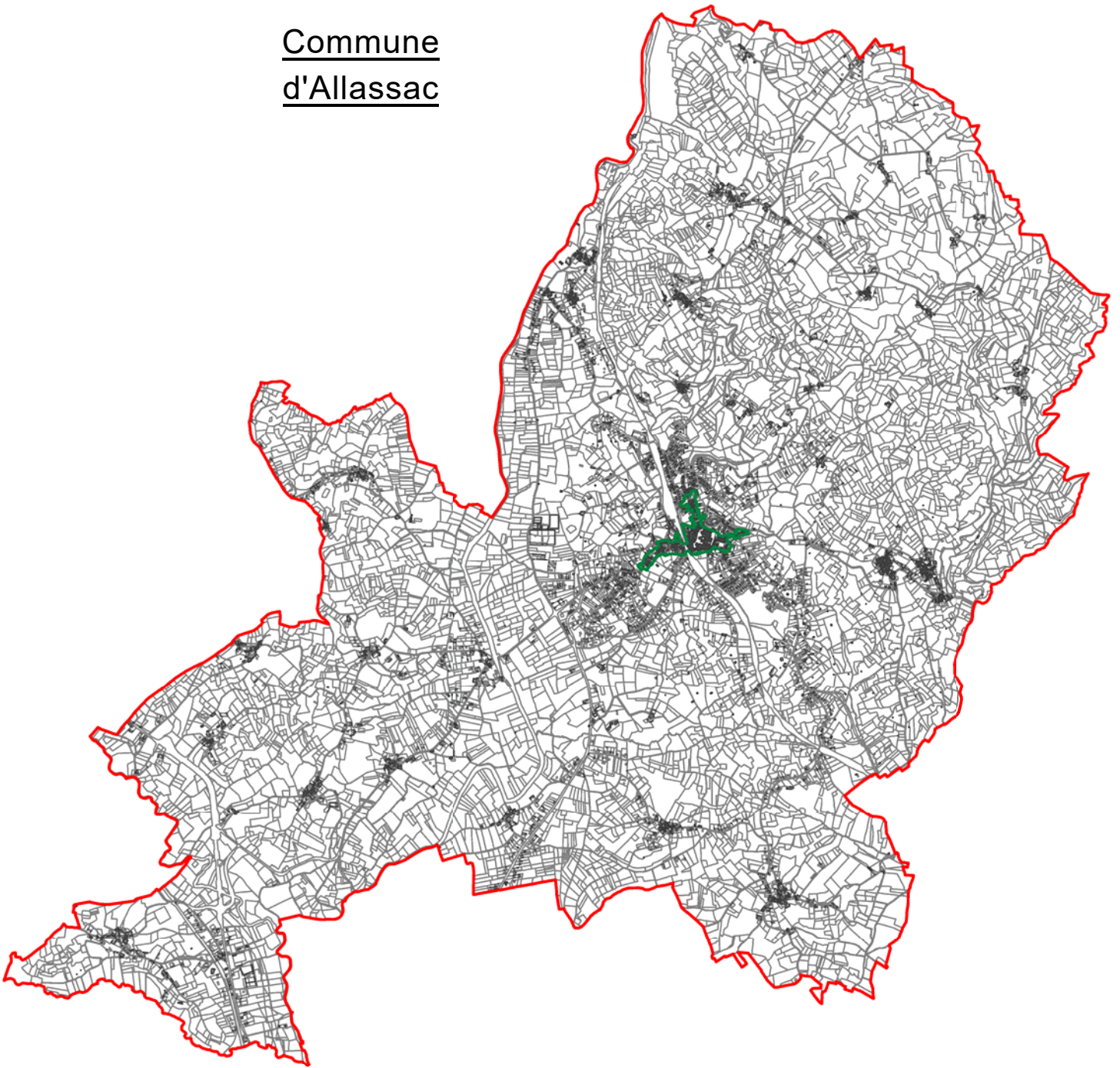
Informations et inscriptions
Laurence VERHAEGHE-RAULT
Responsable Marketing et Communication
Tél 05 55 14 66 59
luxe-et-excellence@orange.fr

Annexe 2 – Charte déontologique ALIPTIC

<p>Ils ont participé à l'élaboration de la Charte Déontologique ALIPTIC:</p> <p>ADISTA / AGILO / AXIANS AXIONE / CAMERA CONTACT CAMPUS VIRTUEL TIC / EMAKINA FALCO / FRACTALE CORP. FYP EDITIONS / HETIC CONSEIL NETLIM / PROMARCHI / IDLINE PROXIMIT / VAV INFOGRAPHIE et aussi...</p> <p>Retrouvez toutes les entreprises membres de l'ALIPTIC sur www.aliptic.net</p> 	<p>Nous contacter</p> <p>1 avenue d'Ester 87069 Limoges Cedex 05 55 71 39 71 contact@aliptic.net</p> <p>A propos de l'ALIPTIC Créée en 2003 par les chefs d'entreprises de l'écosystème numérique limousin, l'association ALIPTIC - Association Limousine des Professionnels des Technologies de l'Information et de la Communication - est le cluster numérique du territoire. Il a pour vocation première de représenter et défend les intérêts de la filière TIC et du Numérique sur le territoire.</p>  <p>Vous êtes prestataire numérique sur le territoire Limousin et vous vous retrouvez dans ces valeurs? Rejoignez notre réseau ! informations et adhésion: www.aliptic.net</p>	 <h3 style="color: #00a0e3;">Charte déontologique</h3> <p>La démarche qualité pour tous vos projets</p> <p>"Les membres de l'ALIPTIC, par leur engagement dans cette charte, garantissent à leurs clients une démarche de qualité pour tous les projets de développement et de prestation de service dans le domaine des TIC."</p>
---	--	---

<h3 style="color: white;">Charte déontologique</h3> <p>Les professionnels TIC du territoire, rassemblés au sein de l'ALIPTIC, ont développé une charte déontologique qui définit une relation client-fournisseur de qualité.</p> <p>« Désormais, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sont indispensables au succès de toute entreprise. La réussite de votre projet TIC nécessite la mise en place de "bonnes pratiques"... »</p> <p>La charte ALIPTIC est disponible sur www.aliptic.net</p>	 <h3 style="color: #00a0e3;">Engagement et Confiance</h3> <p>Pour la réussite de vos projets, les professionnels membres de l'ALIPTIC proposent une démarche collaborative.</p> <p>Informez les clients des bonnes pratiques à mettre en oeuvre pour la réussite d'un projet, ... Expliquez clairement le rôle du prestataire, ... Proposez des biens et services en adéquation avec les besoins du client, ... Définissez une conduite de projet adaptée, ... Justifiez d'une attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle, ... Garantissez la confidentialité du projet.</p>	 <h3 style="color: #00a0e3;">Conseil et Compétence</h3> <p>Les professionnels membres de l'ALIPTIC adoptent une démarche active auprès du client.</p> <p>Apporter du conseil et prescrire des solutions dans un langage clair, compréhensible et détaillé. ... Réunir toutes les compétences pour la mise en oeuvre des prestations proposées. ... Soumettre une offre qui précisera explicitement le contenu du projet, en terme de délais, moyens engagés, coûts et garanties. ... Proposer une solution de continuité en partenariat avec l'ALIPTIC en cas de difficulté. ... Définir clairement les droits de propriété intellectuelle.</p>
---	--	---

Commune
d'Allasac



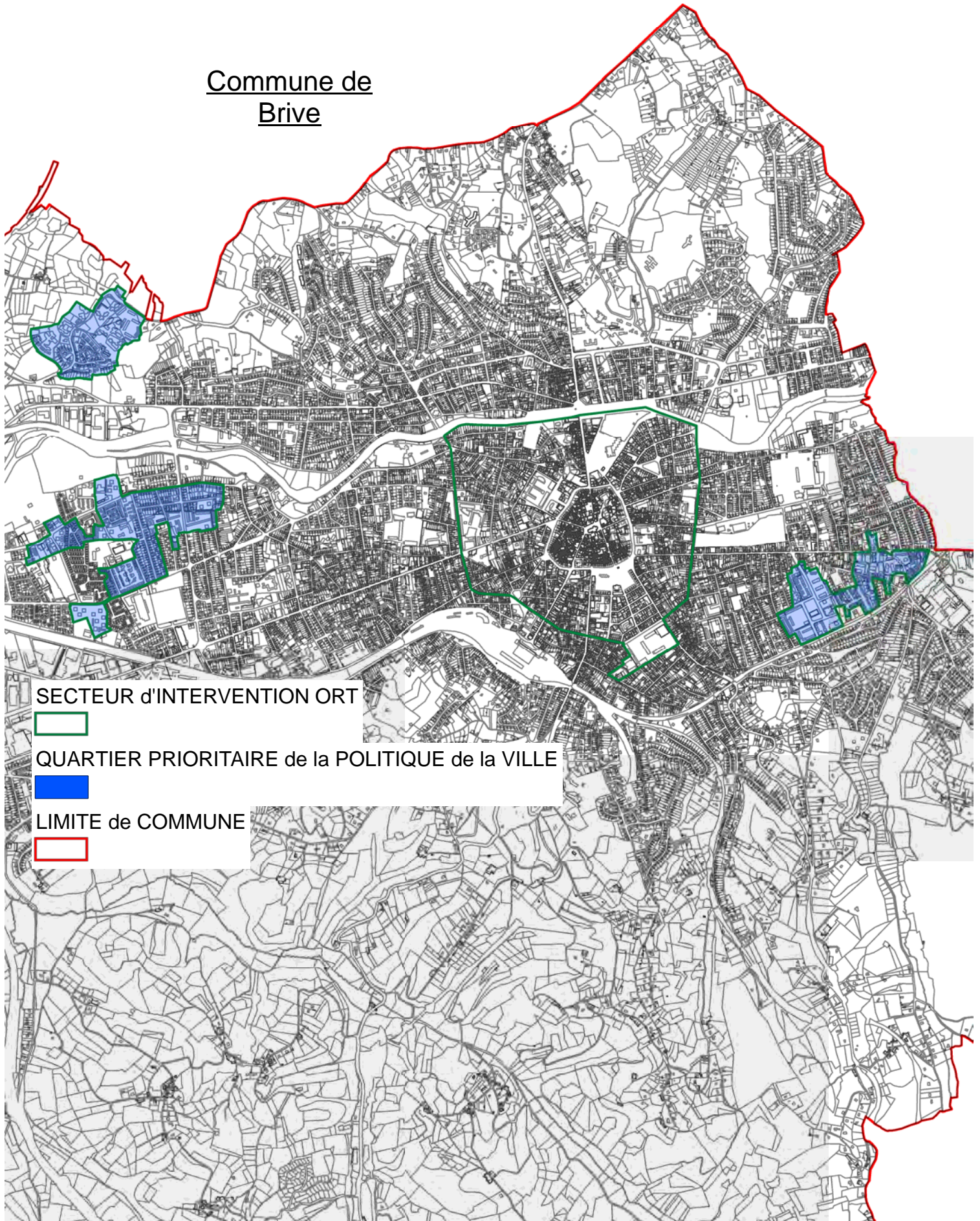
LIMITES de COMMUNE



SECTEUR d'INTERVENTION ORT



Commune de
Brive



SECTEUR d'INTERVENTION ORT



QUARTIER PRIORITAIRE de la POLITIQUE de la VILLE

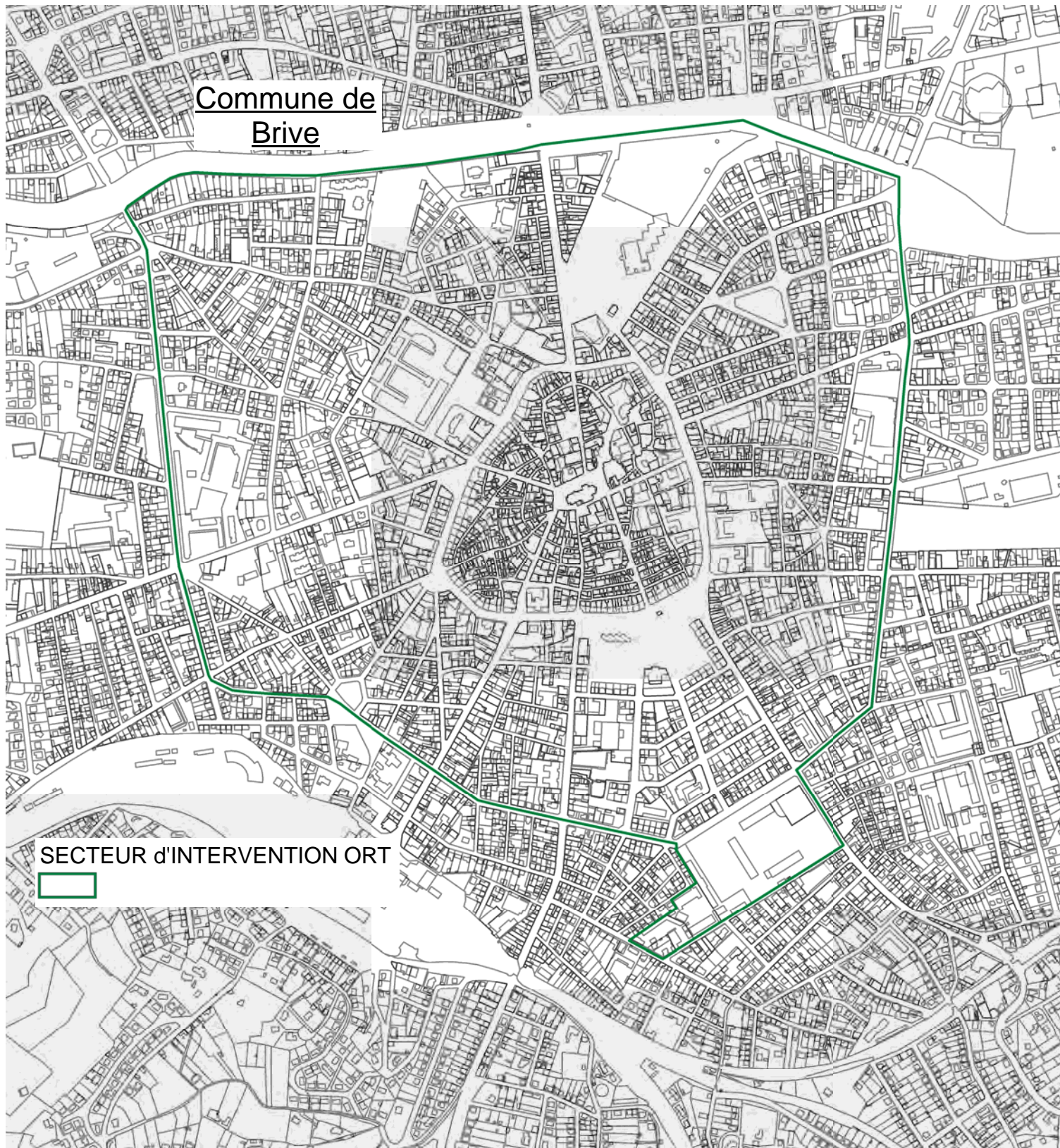


LIMITE de COMMUNE

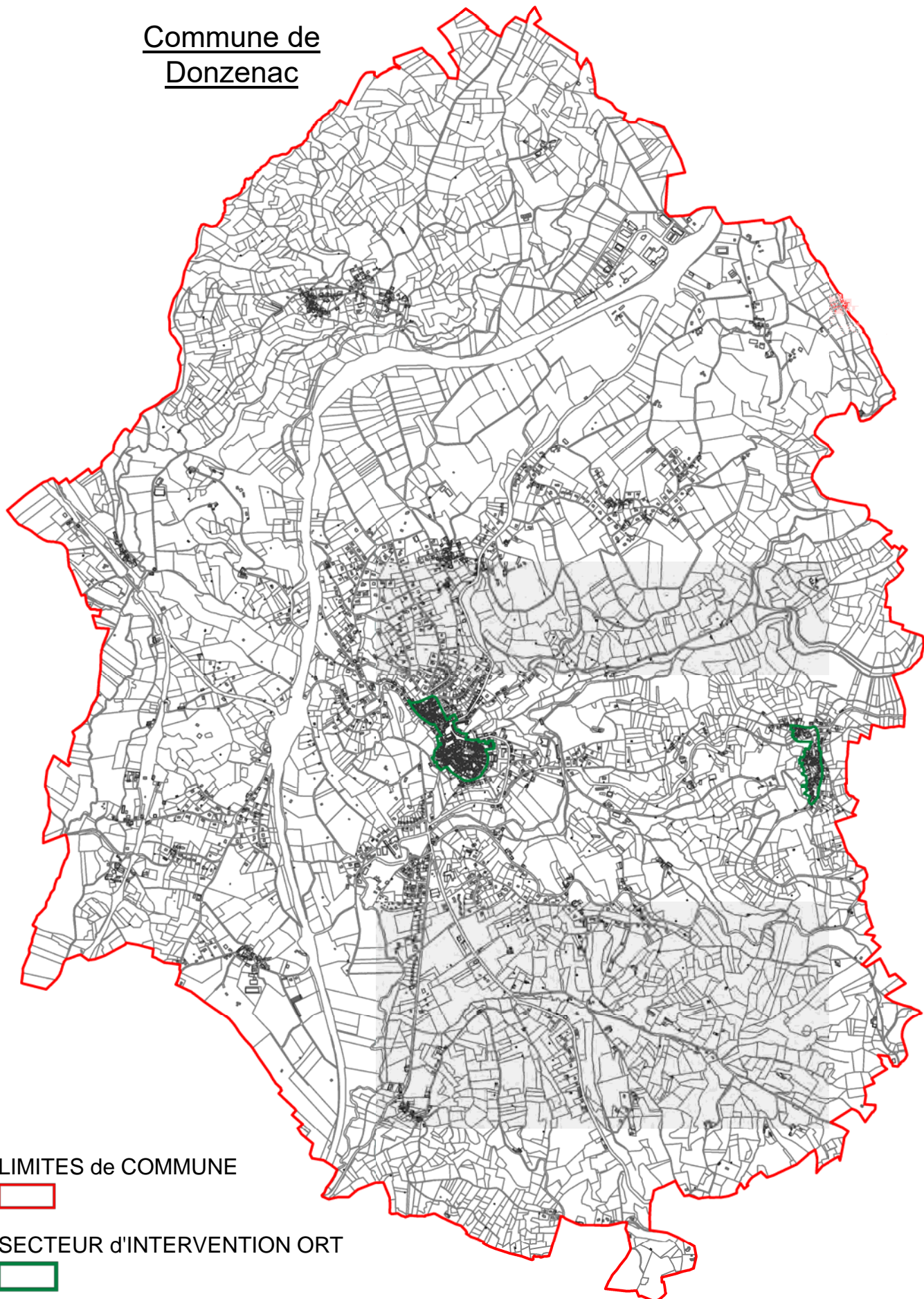


Commune de
Brive

SECTEUR d'INTERVENTION ORT



Commune de
Donzenac



LIMITES de COMMUNE



SECTEUR d'INTERVENTION ORT

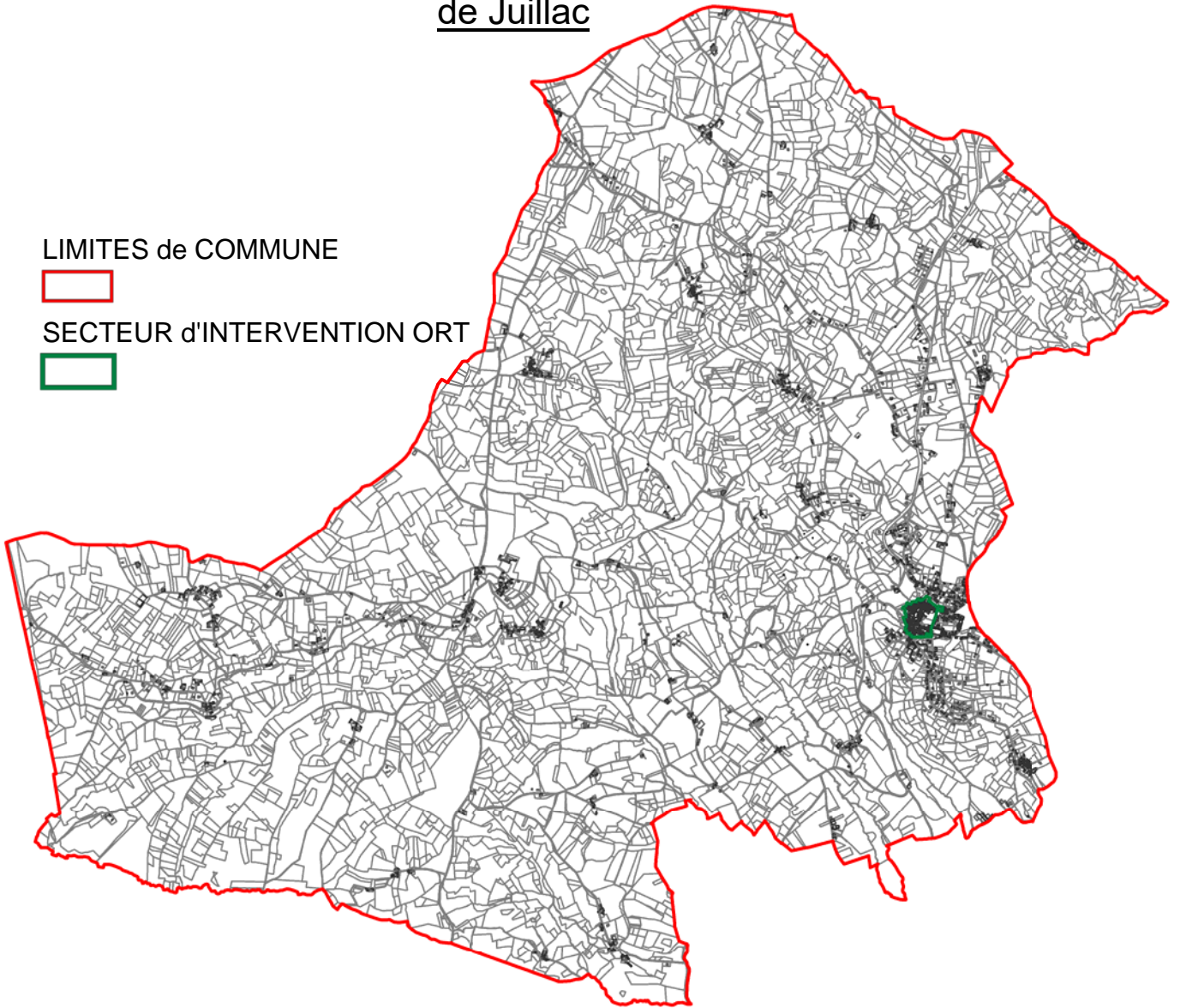


Commune
de Juillac

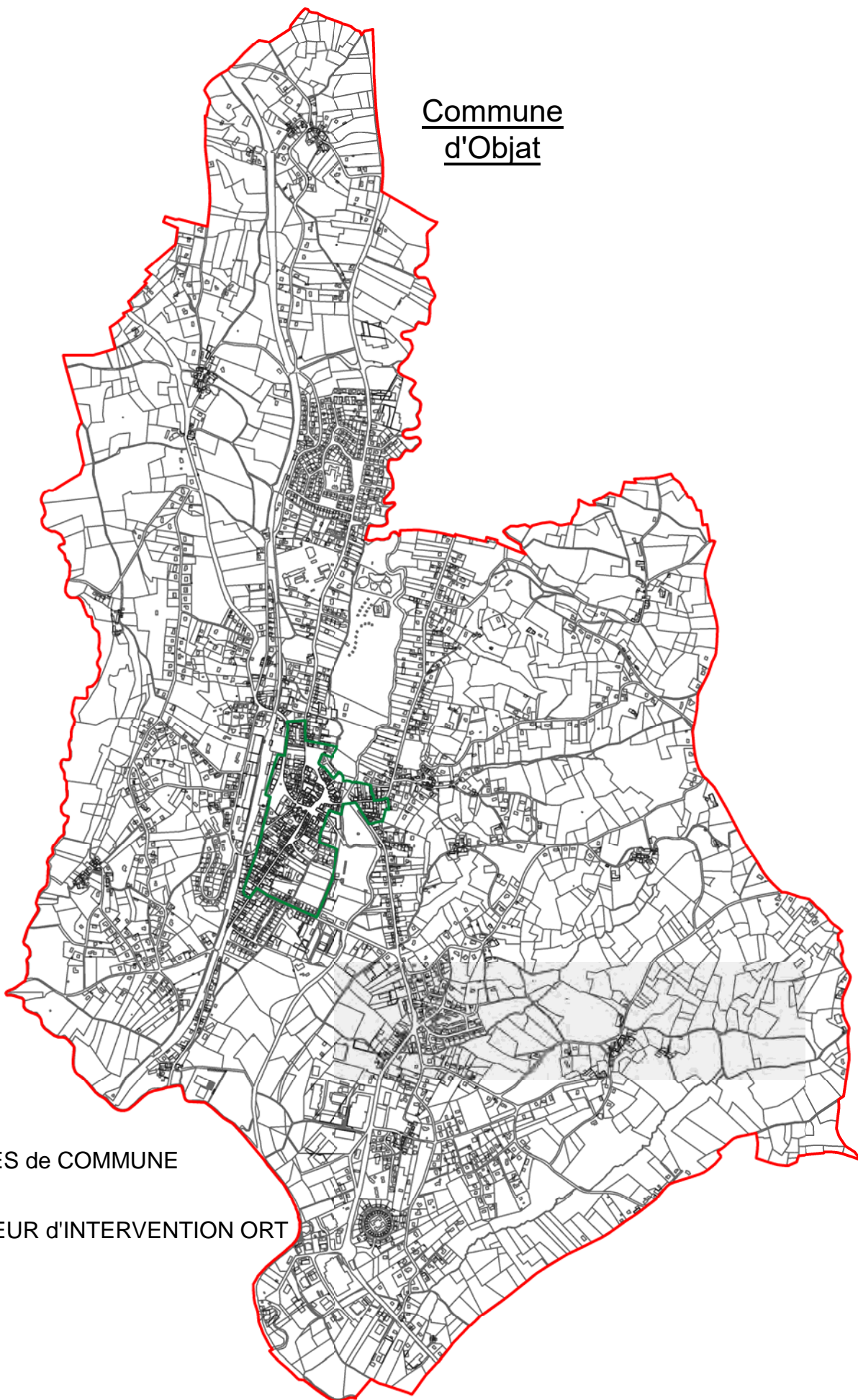
LIMITES de COMMUNE



SECTEUR d'INTERVENTION ORT



Commune
d'Objat



LIMITES de COMMUNE



SECTEUR d'INTERVENTION ORT

